

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 10 Décembre 2014 - 17 Safar 1436 - N° 806 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

2^e SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE À ORAN

LE MINISTRE TCHADIEN DES AE :
«L'Algérie est un exemple à suivre dans la lutte contre le terrorisme»

P.p 5-28

CRISE AU MALI
La Commission de la paix et la sécurité de l'UA salue le rôle majeur de l'Algérie

RÈGLEMENT DE LA CRISE EN LIBYE
Messahel relève une convergence de vue «totale» entre l'Algérie et les Etats-Unis

Page 28

LE P-DG DE CAARAMA ASSURANCES, M. MOKHTAR NAOURI, INVITÉ, HIER, DU FORUM DE **DK NEWS**

CAARAMA ASSURANCES

Culture et modernité

O. Larbi

Le P-DG de Caarama, société d'assurances de personnes, Mokhtar Naouri et ses collaborateurs directs, MM. Nassim Lacheheb, responsable du produit «Djemâma» et Châkib Kacimi El Hassani, chargé du produit «Mouktarid» ont, au cours d'une conférence-débat organisée par DK News, hier, apporté des éléments de popularisation de l'assurance-vie et des personnes. Il a été question de culture et d'humanisme, de proximité, d'innovation et de modernisation. Tout prévoyant qu'il soit, le citoyen algérien responsable hésite encore à intégrer dans son comportement de consommateur rationnel, la souscription d'une assurance-vie, de complémentaire santé, de garantie de paiement des emprunts contractés. Tous ces risques font partie des aléas de la vie : nul ne sait quand survient sa dernière heure, ni quelle maladie peut l'atteindre et réduire ses capacités tant physiques que matérielles.

Pages 6-7



Ph. A. Naït Kaci

HABITAT Augmentation de l'aide de l'Etat pour le logement dans 10 wilayas du Sud

Page 3

LE WALI DE SÉTIF AU CALPIRED
«Les investissements constituent une priorité»

Page 3

MICROCRÉDITS :
2 000 microprojets financés à Adrar en 2014

Page 3

QUINQUENNAT 2015-2019
150 milliards de dinars pour la recherche scientifique

Page 3

SANTÉ

Cholestérol
Après un infarctus ou un AVC les statines sont systématiques !

Pages 14-15

HISTOIRE

M. ABADOU, DANS UN FORUM ORGANISÉ PAR LE JOURNAL ECHAAB
«Les partisans de l'Algérie française n'ont pas réussi à isoler le peuple algérien de sa Révolution»

Page 3

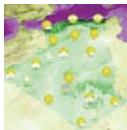
FOOTBALL
MONDIAL DES CLUBS-2014
Tétouan - Auckland City
(Maroc) (Nouvelle Zelande)
Un match d'ouverture indécis

Page 25

Bordj El-Kiffan
Katia, kidnappée puis assassinée
20 ans de réclusion criminelle pour le meurtrier

Page 12

Météo



Régions Nord : 13° à Alger

Temps froid et instable avec averses de pluie et de grêle localement assez marquées notamment vers les régions Centre et Est en cours de journée et des chutes de neige sur les reliefs Centre et Est dépassant les 700 mètres d'altitude et quelques flocons de neige sur les reliefs Ouest dépassant les 1000 mètres d'altitude. Les vents seront assez forts notamment près des côtes avec rafales de vents sous orages. La mer sera agitée à forte.

Régions Sud : 18° à Tamanrasset

Temps relativement froid et passagèrement nuageux du Nord Sahara vers les Oasis avec quelques pluies orageuses. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront faibles à modérés.

38^e CONGRÈS DES CHEFS DE LA POLICE ARABES

Le général-major Abdelghani Hamel à Tunis



Le Directeur général de la Sûreté nationale le général-major Abdelghani Hamel, participera aujourd'hui et demain, à Tunis, aux travaux du 38^e Congrès des chefs de la police arabes.

SAMEDI 13 DÉCEMBRE À TIZI-OUZOU Réunion des cadres du FLN

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saâdani, présidera samedi 13 décembre une réunion des cadres du parti à Tizi-Ouzou.



PALAIS DE LA CULTURE Amar Belkhodja présente cet après-midi son ouvrage « Baya Hocine »



L'auteur et historien Amar Belkhodja, présentera son ouvrage intitulé « Baya Hocine », paru aux éditions Enag, cet après-midi à 16h au Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, Alger.



CE MATIN À 11H Ali Yahia Abdennour au Forum de Liberté



Le Forum du quotidien *Liberté* reçoit dans le cadre d'une conférence-débat ce matin à 11h au siège du journal à El Achour, Ali Yahia Abdennour, avocat et militant des droits de l'homme.

CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGCAA Conférence sur le marché des fruits et légumes

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) organise ce matin à 10h30 en son siège sis à Belouizdad (18, rue Mohamed Boudoum), une conférence sur le marché des fruits et légumes.

FRONT EL-MOUSTAKBAL Meeting demain à Tlemcen



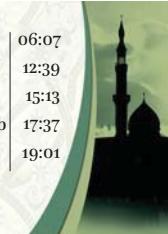
Le président du Front El-Moustakbal, Abdellatif Belaïd, présidera un meeting populaire demain jeudi 11 décembre à 14h à la maison de la Culture Abdellah Alloula de Tlemcen.

	Max	Min
Alger	13°	07°
Oran	15°	08°
Annaba	15°	10°
Béjaïa	15°	12°
Tamanrasset	18°	-02°

Horaires des prières

Mercredi 17 Safar 1436

Fajr	06:07
Dohr	12:39
Asr	15:13
Maghreb	17:37
Isha	19:01



MOUDJAHIDINE Zitouni ce jour à Biskra



Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, présidera aujourd'hui à Biskra, l'ouverture des travaux du colloque internationale sur les méthodes académiques de collecte de témoignages.

TRAVAUX PUBLICS

Kadi à Mostaganem

Le ministre des Travaux publics, Abdellkader Kadi effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mostaganem.



SAMEDI 13 DÉCEMBRE À SKIKDA Réunion régionale des cadres de l'Est de l'ANR



Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 13 décembre à 14h à la Maison de jeunes de la commune Medjez Edchiche, wilaya de Skikda, la conférence régionale des cadres des wilayas de l'Est.

Mobilis à l'ITU Telecom World Doha 2014



ATM Mobilis, premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie, participe au salon de l'Union internationale des télécommunications, « ITU Telecom World 2014 », sous le thème « Future in Focus » du 7 au 10 décembre 2014 à Doha, Qatar. Cette participation à ce rendez-vous incontournable des professionnels des TIC, permet à Mobilis, en tant que précurseur de la technologie 3G en Algérie et sa démocratisation à travers toutes les couches populaires des quatre coins du pays, de conforter et de partager l'expérience algérienne dans le domaine des TIC. A titre de rappel, Mobilis a, par le passé proche, participé aux précédentes éditions : octobre 2011-Genève (Suisse), octobre 2012 Dubai (EAU). Une présence, devenue indispensable à Mobilis, pour nouer des fructueux contacts et être au diapason avec les dernières technologies de l'information et de la communication.

SAMEDI 13 DÉCEMBRE À DAR ABDELTIF Rencontre avec la romancière Nora Hamdi

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), organise le premier diwan Dar Abdeltif de la saison 2014/2015 en invitant samedi 13 décembre à 15h l'autrice franco-algérienne Nora Hamdi pour parler de son dernier roman « La Maquisarde » paru aux éditions Grasset.

DU 3 AU 6 MARS 2015 AU HILTON 5^e salon international des fournisseurs de produits et services pétroliers



La 5^e édition du Salon international des fournisseurs de produits et services pétroliers et gaziers se déroulera du 3 au 6 mars 2015 à l'esplanade de l'hôtel Hilton, Alger. Plus de 23 000 visiteurs sont attendus à ce rendez-vous qui regroupera 500 exposants nationaux et internationaux de 28 pays. Plusieurs conférences et ateliers seront programmés durant les 3 jours du salon.

HABITAT

Augmentation de l'aide de l'Etat pour le logement dans 10 wilayas du Sud

Le niveau de l'aide frontale octroyée par l'Etat pour la réalisation des logements ruraux dans dix (10) wilayas du Sud a été augmenté en vertu d'un décret exécutif publié au journal officiel no 68.

Signé en novembre dernier par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ce décret modifie celui d'octobre 2010 lequel fixe les niveaux de l'aide octroyée par l'Etat pour l'accès à la propriété d'un logement collectif ou la réalisation d'un logement rural pour l'ensemble des wilayas du pays.

L'augmentation de l'aide frontale prévue par le nouveau texte concerne



les wilayas d'Adrar, Laghouat, Biskra, Bechar, Tamanghasset, Ouargla, Illizi, Tindouf, El Oued et Ghardaïa.

Ainsi, l'aide octroyée aux postulants dans ces 10 wilayas passe, désormais, à 1.000.000 DA (un million de dinars) pour la réalisation d'un logement rural, et ce, lorsque le revenu est inférieur ou égal à six (6) fois le salaire minimum garanti (snmg). Le décret

précise que pour le reste des wilayas, cette aide est de 700.000 DA.

À rappeler que le décret de 2010, qui concerne l'ensemble des wilayas y compris celles du sud et des Hauts-Plateaux, stipule que les niveaux de l'aide frontale octroyée par l'Etat pour la construction d'un logement rural est de 700.000 DA lorsque le revenu est supérieur à quatre (4) fois le snmg.

AGENCE DE GESTION DU MICROCRÉDIT :

2 000 microprojets financés à Adrar en 2014

Au moins 2.012 microprojets ont été financés par le biais de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem), dans la wilaya d'Adrar en 2014, a-t-on appris mardi à l'occasion d'un salon local sur ce dispositif.

Générant 3.018 emplois, ces projets sont versés dans divers segments d'activités économiques, notamment l'agriculture, l'artisanat, le bâtiment, les services ainsi que les activités commerciales introduites notamment dans les zones enclavées, a précisé le directeur de l'antenne locale de l'Angem, Mehdi Meslem. Sur un total de plus de 3.100 dossiers déposés au niveau de l'Angem d'Adrar, figu-



rent 2.739 dossiers approuvés par la commission chargée d'homologation, a-t-il ajouté.

Le Salon de deux jours, qui s'inscrit dans le cadre des efforts de soutien et d'accompagnement menés

par l'Angem, est une opportunité aux porteurs de projets d'exposer leur savoir-faire, en plus de constituer un espace de rencontre et d'échanges d'expériences, selon les organisateurs. Le directeur régional

de l'Angem, Djamel Mesbahou, qui a procédé avec les autorités de la wilaya d'Adrar à l'ouverture du salon, a indiqué que le rythme de traitement des dossiers déposés et le financement des projets approuvés sera accéléré, grâce à la coordination avec les différentes directions régionales d'exploitation des institutions bancaires.

Les participants, exerçant dans différents segments d'activités telles que l'artisanat, la broderie, la bijouterie, la maroquinerie et les services, ont salué cette initiative qui contribue à la promotion et l'écoulement de leurs produits.

150 milliards de dinars pour la recherche scientifique durant le quinquennat 2015-2019

Une enveloppe estimée à 155 milliards de dinars est prévue pour la recherche scientifique et le développement technologique en Algérie, au titre du programme quinquennal 2015-2019, a-t-on appris mardi à Annaba lors des travaux de la 2ème session ordinaire de la commission sectorielle permanente de la recherche scientifique.

Cette enveloppe sera destinée au financement des investissements nécessaires pour les équipements de recherche et des programmes nationaux de recherche, au nombre de 3.500, dans les différentes disciplines comme l'économie, les sciences sociales et les technologies avancées, a-t-on indiqué lors de la présentation du plan de recherche pour le prochain quinquennat.

Par ailleurs, les chercheurs en activité dans les laboratoires universitaires, les unités et les centres de recherche scientifique spécialisés en Algérie seront au nombre de 52.500 en 2019, contre 34.423 actuellement, a-t-on précisé. Les chercheurs auront à tra-

vailler, durant le prochain quinquennal, sur la maîtrise des technologies industrielles et de l'innovation, et animeront les pôles d'excellence, ont indiqué les participants à cette session de la commission.

Les objectifs stratégiques arrêtés pour la recherche scientifique et le développement technologique, pour le prochain quinquennal, portent sur la préservation de la sécurité alimentaire en Algérie, le soutien à l'investissement dans les énergies renouvelables, la promotion des sciences et des technologies et le soutien à la production industrielle.

Les participants à la 2^e session ordinaire de la commission sectorielle permanente de la recherche scientifique ont de nouveau mis un accent particulier sur la qualité de la production scientifique, en s'appuyant sur les normes d'évaluation internationales. L'enjeu est de gagner le pari de la compétitivité dans le domaine de la recherche scientifique, a-t-on souligné.

M. ABADOU,

DANS UN FORUM ORGANISÉ PAR LE JOURNAL ECHAAB

Les partisans de l'Algérie française n'ont pas réussi à isoler le peuple algérien de sa Révolution

Les partisans de l'Algérie française n'ont pas réussi à isoler le peuple algérien de sa Révolution, a déclaré mardi à Aïn Témouchent, le secrétaire général de l'organisation nationale des moudjahidines (ONM), M. Saïd Abadou.

«Toutes les tentatives de mainmise sur l'Algérie se sont avérées vaines», a souligné M. Abadou lors d'un forum organisé par le quotidien national «Echaab» à l'occasion de la commémoration du double anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960 et de la création de ce journal, le 11 Décembre 1962.

«Après l'échec de sa politique de la terre brûlée, De Gaulle a été obligé de revoir son offre 'Paix des braves' que les algériens ont rejeté massivement, un 9 décembre 1960, au niveau de la place de la mairie de Aïn Témouchent quand De Gaulle a voulu prononcer un discours», a expliqué M. Saïd Abadou. «Ce jour-là, des milliers d'algériens ont empêché De Gaulle de prononcer son discours devant les colons de Aïn Témouchent et d'autres régions du pays», a-t-il ajouté.

«L'histoire retiendra que les manifestations de décembre 1960 ont démarré de Aïn Témouchent le 9, pour atteindre la capitale le 11 et s'achever à Annaba le 16 du même mois», dira-t-il en ajoutant que la célébration de ces événements permet de transmettre le flambeau de la révolution aux nouvelles générations. «Les jeunes doivent poursuivre les efforts des martyrs et des moudjahidines en contribuant à l'éducation et au développement du pays, la phase de l'éducation étant complémentaire à celle de la libération», a encore souligné M. Abadou.

Le secrétaire général de l'ONM a par ailleurs réitéré son appel aux historiens et hommes de culture afin de contribuer à l'écriture de l'histoire de la guerre de libération nationale pour que «les hauts faits de la glorieuse révolution de novembre demeurent à jamais gravés dans la mémoire nationale».

Ce forum abrité par la salle de conférences de la bibliothèque «Malek Bennabi» a été également marqué par une conférence sur les manifestations de décembre 1960, animée par l'historien Mohamed Guenaneche de l'université d'Oran, qui a abordé les causes de ces manifestations et leurs résultats couronnés par l'échec de la politique coloniale. «Ces manifestations ont obligé De Gaulle à rechercher une solution pacifique à la guerre d'Algérie», a indiqué le conférencier.

Lors des débats, les participants se sont interrogés sur le choix de Aïn Témouchent pour cette visite de De Gaulle et des moudjahidines ayant pris part à ces manifestations ont apporté leurs témoignages sur le combat permanent mené par cette région contre l'administration et les colons français durant toute la période de colonisation.

MDN

Arrestation de 19 contrebandiers africains par l'ANP dans l'extrême sud du pays

Dix-neuf contrebandiers de différentes nationalités africaines ont été arrêtés, lundi, par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) dans l'extrême sud du pays, en possession d'une somme d'argent et d'autres objets, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'Armée nationale populaire re-

levant des secteurs opérationnels d'In Guezzam et de Tamanrasset (6ème région militaire), en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, ont appréhendé, hier 8 décembre 2014, dix-neuf (19) contrebandiers de différentes nationalités africaines et ont saisi un (01) véhicule tout-terrain, une somme d'argent estimée à 166.900 DA, quatre (04) téléphones satellitaires et d'autres objets», indique le communiqué du MDN.

APS

**LE DG DE LA SNTF
L'A ANNONCÉ HIER À ORAN**

**Modernisation
des systèmes de
signalisation du
réseau ferroviaire
national**

Une opération portant modernisation des systèmes de signalisation sera prochainement lancée à travers l'ensemble du réseau ferroviaire du pays, a annoncé, hier à Oran, le directeur général de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). «La totalité du réseau ferroviaire national sera équipée de solutions technologiques de pointe permettant la gestion du trafic des trains de grande vitesse par détection satellitaire», a précisé M. Yacine Bendjaballah lors d'un forum international sur la sécurité ferroviaire.

«Cette initiative est d'autant plus importante qu'elle coïncide avec le lancement des Lignes à grande vitesse (LGV, 220 km/h) à l'instar de la future liaison entre Oran et la frontière Ouest du pays», a expliqué le DG de la SNTF.

«Les équipements nécessaires seront bientôt réceptionnés en vue de l'implémentation de la nouvelle solution dite «ERTMS» (European Rail Traffic Management System ou Système européen de surveillance du trafic ferroviaire), laquelle compte deux types (1 et 2) selon le niveau de densité de trafic spécifique à chaque zone», a fait savoir M. Bendjaballah. «Il s'agit d'un acquis très important pour l'Algérie, sachant que nombre de pays européens n'en disposent pas encore», a-t-il souligné, rappelant que le programme de modernisation de la SNTF cible l'électrification de tout le réseau ferroviaire national à l'horizon 2025.

Le système ERTMS permet la détection par satellite de tous les trains sur la ligne et transmet les informations nécessaires vers la cabine de conduite, indiquant au conducteur la vitesse précise à suivre. Si la vitesse dépasse celle indiquée par le système, le train est stoppé automatiquement.

La formation des personnels constitue également un axe majeur du programme de modernisation, a fait valoir le DG de la SNTF, signalant à ce titre le projet de création d'une Ecole nationale dédiée à tous les métiers ferroviaires, et ce, à la faveur d'un accord de partenariat avec la société homologue SNCF (France).

Le forum international, tenu sous le thème générique «La Sécurité ferroviaire et l'apport des technologies nouvelles, levier de performance», a réuni plus de 150 participants algériens et étrangers (Libye, Maroc, Tunisie, Autriche, France et Italie). «La SNTF s'attelle à apporter une nouvelle technologie au niveau du réseau national tout en tenant compte des perspectives d'avenir», a fait observer M. Bendjaballah en citant la future ligne à grande vitesse transmaghrébine qui implique la mise en place d'un système d'exploitation standard au niveau du corridor commun aux pays concernés (Algérie, Libye, Maroc, Tunisie).

De son côté, le directeur du projet de LGV Oran-Tlemcen, Abdelkader Becharaf, a fait savoir que l'état d'avancement des travaux est de 54 % et que la future liaison s'étend sur 132 km via Oued Tlelat (sud-est d'Oran) et Sidi Bel-Abbès. Un autre tronçon de 66 km est prévu pour relier Tlemcen à la frontière Ouest. M. Becharaf, qui dirige ce projet pour le compte de l'Agence nationale des études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), a indiqué que la LGV Oran-Tlemcen comprend 51 ouvrages (viaducs) d'une longueur totale de 17 km et un tunnel de 640 mètres. Certains ouvrages sont qualifiés d'exceptionnels, dont un viaduc unique au monde de par sa hauteur élevée à 130 mètres sur une longueur de 1,8 km, a-t-il fait savoir.

Pour sa part, le directeur régional de la SNTF, Ali Zitouni, a affirmé que la ligne Oran-Béchar, à l'arrêt depuis l'endommagement de la plateforme provoqué par les dernières crues des oueds de Béchar, sera rouverte après étude précise de la situation, menée actuellement par une entreprise spécialisée.

**LOI SUR LE RÈGLEMENT
BUDGÉTAIRE 2012 :**

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a présenté lundi, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur l'exécution du budget de son secteur dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire 2012, indique un communiqué de l'APN. Lors d'une réunion présidée par le Berrabah Zabar, président de la commission, le ministre a présenté un aperçu sur l'exécution du budget du secteur pour l'exercice 2012, sou-

**MOHAMED EL GHIZI L'A ANNONCÉ HIER
DEVANT LE PARLEMENT**

Augmentation du taux d'adhésion aux mutuelles sociales de 10 à 80 % du nombre des travailleurs

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi a affirmé, hier à Alger, que son secteur œuvrait à l'augmentation du taux d'adhésion aux mutuelles sociales, de 10 à 80 % du nombre global des travailleurs.

Le ministre qui présentait le projet de loi relatif aux mutuelles sociales lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, a précisé que «le nombre de travailleurs mutualistes est actuellement estimé à 1,2 million d'adhérents, tandis que le nombre global de travailleurs assurés sociaux est de 10,5 millions», a-t-il ajouté. S'agissant du contenu du projet de loi sur les mutuelles sociales, M. El Ghazi a souligné qu'il visait essentiellement l'adaptation de la législation en matière de création de mutuelles sociales.

M. El Ghazi a estimé que le projet de loi en question constituait un «acquis important pour les mutualistes du fait qu'il vise l'amélioration de leur situation aussi bien pour les travailleurs salariés, non salariés et retraités».

Le projet de loi prévoit l'institution de la retraite complémentaire au titre des prestations facultatives des mutuelles sociales visant à permettre aux travailleurs de bénéficier, à l'âge de la retraite, de revenus complémentaires.

Le projet de loi prévoit que l'ouverture du droit à la pension de retraite complémentaire est prévu à l'âge légal de la retraite du régime général de la sécurité sociale, et cela après une durée minimum de cotisation de 15 années à la mutuelle sociale».

S'agissant de l'intégration des mutuelles sociales au système de la carte «Chifa» et au système du tiers payant, le projet de loi permet aux assureurs sociaux adhérents à la mutuelle sociale de bénéficier des avantages des deux systèmes suscités.

Le texte de loi prévoit, en outre, des dispositions fixant «le taux maximum des dépenses de la mutuelle sociale et son fonctionnement fixé à 8%, conformément aux critères de gestion adoptés



par les caisses d'assurance sociale».

Le projet de loi fixe les conditions et les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des mutuelles sociales et s'inscrit dans le cadre de la ré-

forme de la mutuelle sociale qui constitue un système de couverture sociale complémentaire du système national de sécurité sociale, au titre des réformes réalisées au profit de ce secteur.

Le projet de code du travail ne touche pas les acquis du travailleur algérien

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a affirmé hier à Alger, que le projet de code du travail «ne touche pas les acquis du travailleur algérien mais les préserve». Le projet de code du travail «ne touche ni les acquis du travailleur algérien ni ses droits mais les préserve et les renforce», a déclaré M. El Ghazi à la presse en marge de la présentation du projet de loi sur les mutualités sociales lors d'une séance plénière du Conseil de la nation. Il a précisé que le projet de loi «est conforme aux recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT) en adéquation avec les conventions internationales relatives au code du travail ratifiées par l'Algérie», rappelant que le nouveau texte a été distribué aux

partenaires sociaux concernés pour débat, enrichissement et formulation de propositions». D'autre part, M. El Ghazi a indiqué que «ces propositions seront examinées et rédigées».

Il a souligné que l'existence de 64 syndicats actifs dans différents secteurs, ajoutant que nul n'a le droit de l'empêcher d'exercer leurs activités».

622 ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS SONT CONCERNÉS PAR CETTE MESURE Mise en place d'un programme de désendettement des établissements de santé publique

Un programme de désendettement des établissements de santé publique a été mis en place par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, dans le sillage de l'effacement de leurs dettes, a-t-on appris hier auprès de ce ministère.

Dans le cadre de l'assainissement financier des établissements sanitaires, le ministère de la Santé a mis en place un programme de désendettement de ces établissements vis-à-vis de l'ensemble de leurs créanciers», a indiqué Slim Belkessam, chargé de la communication au ministère de la Santé, précisant que les établissements concernés sont les cen-

tres hospitalo-universitaires (CHU), les établissements publics hospitaliers (EPH) et les établissements publics de santé de proximité (EPS). Selon M. Belkessam, les deux «principaux créanciers» sont la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) et l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), auxquels s'ajoutent d'autres créanciers des secteurs public et privé qui approvisionnent les hôpitaux en produits pharmaceutiques.

Il a expliqué que ce mécanisme de désendettement est basé, notamment, sur l'utilisation des reliquats de trésorerie utilisés de manière à ne pas mobiliser une dette financière supplémentaire, faisant

observer qu'à l'issue de cette opération, l'ensemble des gestionnaires seront évalués sur la capacité à gérer le financement de leurs établissements respectifs sans générer un endettement.

De son côté, le directeur général de la PCH, M'hamed Ayad, a indiqué que son établissement a pu récupérer 10 milliards DA de créance sur les 25 milliards de dinars par rapport à la dette détenue auprès des hôpitaux avant 2014. Il a ajouté que les différents établissements de santé publique vont procéder au paiement de leurs dettes jusqu'à la clôture budgétaire (mars-avril).

Le gouvernement a décidé

d'effacer la totalité des dettes des établissements de santé publique du pays, estimées à 25 milliards de dinars, a déclaré, lundi à Tipasa, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

«Quelque 622 établissements hospitaliers du pays sont concernés par cette mesure», a indiqué M. Boudiaf lors d'une visite de travail dans la wilaya, où il a annoncé la «notification, pour la première fois, du budget annuel aux établissements de santé publique, durant la première semaine de 2015, contrairement aux années précédentes, qui enregistraient un certain retard en la matière».

Le ministre de la Communication auditionné par la commission des Finances de l'APN

Lignant que les dépenses de fonctionnement ont atteint les 16,7 milliards de DA, soit 99,42% du budget consacré. Concernant le budget d'équipement, il a atteint 48,085 milliards de DA dont 1,33 milliard ont été consommés, soit 2,14%, précise la même source.

Le ministre a répondu à cette occasion à quelques remarques émises par la Cour des comptes durant le même exercice concernant la mise en œuvre du budget de fonctionnement. Lors de la séance, des membres de la

commission se sont interrogés sur la faible niveau de consommation des crédits par rapport au budget alloué au secteur notamment pour ce qui est de l'équipement et des salaires des employés. Par ailleurs, des membres de la commission se sont interrogés sur les difficultés enregistrées en matière de transmission radiophonique dans certaines régions du pays y compris à Alger. Ils ont fait part de leurs préoccupations concernant la distribution de la presse écrite dans les régions du Sud et la

question du soutien à apporter aux journaux «alors que plusieurs titres ne rapportent que les aspects négatifs des réalisations des autorités». Des membres de la commission ont suggéré à cette occasion la création d'une autorité de régulation de la presse écrite alors que d'autres ont proposé la création de chaînes de télévision thématiques notamment des chaînes diffusant des programmes pour enfants.

APS

AFRIQUE - SÉCURITÉ - PAIX

Oran 2^e séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique

Le deuxième séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique s'est ouvert, hier à Oran, en présence des représentants de pays africains et des organisations africaines et onusiennes.

Cette rencontre de trois jours s'est ouverte en présence du ministre des affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra et ses homologues tchadien et angolais, MM. Moussa Faki Mahamat et George Rebelo Chikoti, ainsi que du Commissaire de l'Union africaine pour la paix et la sécurité, M. Smail Chergui.

Le séminaire traitera d'un ensemble de sujets et de thématiques liée à la sécurité ainsi qu'à l'évaluation des actions menées dans ce sens.



LUTTE CONTRE LE TERRORISME : Lamamra pour une universalisation de l'interdiction de paiement de rançon

Le ministre des affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra, a plaidé, hier à Oran, pour l'universalisation de l'interdiction de paiement de rançons.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture du 2^e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, le ministre a appelé les pays du continent à l'imperative d'assécher les sources de financement du terrorisme à travers une lutte implacable contre les réseaux du crime, plaident pour «l'universalisation de l'interdiction de paiement de rançons».

«C'est à travers les ressources financières rendues disponibles par le trafic de drogue et les rançons obtenues suite à des prises d'otages que les groupes terroristes renforcent leurs capacités et étendent leur sphère d'action», a-t-il souligné.

Le ministre des A.E a également plaidé pour une adaptation des outils et une mise à niveau des capacités nationales dans le processus de consolidation de la paix et la sécurité en Afrique. «La complexité des défis



auxquels nous faisons face, la diversité et la multiplication des situations de crise exigeant, non seulement la volonté politique et la détermination dont nous disposons, mais également une adaptation constante de nos outils, une optimisation de nos approches et une mise à niveau de nos capacités nationales» a

ajouté M. Lamamra. «Notre action intervient dans un contexte difficile et complexe, aggravé par le terrorisme international, les capacités de nuisance, les réseaux du crime transnational organisé et du trafic de drogue, dont la conjoncture influe directement sur la paix et la sécurité, tant au niveau régional qu'international», a-t-il soutenu.

Le ministre a estimé qu'aucun processus de paix ne peut aboutir si n'est pas accompagné d'un effort parallèle de développement économique et social, notant l'importance de la mise en place dans les pays concernés, de véritables stratégies de lutte contre la pauvreté et de développement durable.

Cette rencontre de trois jours, est marquée par la présence des ministres tchadien et angolais des affaires étrangères, MM. Moussa Faki Mahamat et George Rebelo Chikoti, ainsi que celle du Commissaire de l'Union Africaine de la paix et la sécurité, M. Smail Chergui, et de représentants de l'ONU.

Le MAE déplore les obstacles récurrents au processus d'autodétermination du Sahara occidental

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a déploré, hier à Oran, les obstacles qui entravent le processus d'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

«Les obstacles multiples dressés sur la voie devant mener à la tenue du référendum d'autodétermination du Sahara occidental ont voué ce processus à des impasses récurrentes», a souli-

gné M. Lamamra, dans une allocution d'ouverture du 2^e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique.

Le ministre a rappelé que ni l'envoyé spécial de l'ONU, Christopher Ross na pu visiter la région comme il l'a souhaité, ni la chef de la Minurso, Kim Balduc, n'a pu prendre ses fonctions.

«La perspective de l'autodétermination ne s'est pas précisée

près de 40 ans après l'aviso consultatif de la Cour internationale de justice relatif à cette question de décolonisation», a-t-il fait observer.

M. Lamamra a également exprimé l'appui de l'Algérie aux efforts du secrétaire général de l'ONU et de son envoyé spécial, Christopher Ross. «Nous sommes convaincus qu'à la faveur de la nomination de l'envoyé personnel de l'Union afri-

caine, le président Chissano, cette coopération pourrait permettre de mobiliser davantage la communauté internationale en faveur de la paix, la justice et la sécurité pour tous», a-t-il souligné. Le ministre a, au passage, salué les réalisations «appreciables» représentées essentiellement par le déploiement de la Minurso et l'observation du cessez-le-feu des parties au conflit, le Maroc et le Front du Polisario.

LE MINISTRE TCHADIEN DES A.E :

L'Algérie est un exemple à suivre dans la lutte contre le terrorisme

Le ministre tchadien des affaires étrangères, M. Moussa Faki Mahamat, a invité, hier à Oran, les pays africains «à suivre l'exemple de l'Algérie» en matière de lutte contre le terrorisme.

Intervenant à l'ouverture du 2^e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, le chef de la diplomatie tchadienne a rappelé que l'Algérie a fait face au fléau terroriste «avec efficacité», préconisant dans ce contexte la nécessité pour tous de «suivre l'exemple de l'Algérie».

«La nébuleuse terroriste se métastase, l'Afrique est envahie par les organisations et groupes terroristes. Nous Africains connaissons les affres du terrorisme. Mon pays en est pratiquement encer-

clé», a-t-il déclaré. Pour le ministre tchadien, ce séminaire offre l'opportunité aux participants de faire le point et partager les expériences entre pays africains afin d'améliorer les méthodes de travail et de renforcer la cohésion et les relations entre les Conseils de sécurité de l'Union africaine (UA) et l'ONU. Dans ce cadre, il a souligné que l'essentiel de l'Agenda de l'ONU est consacré à l'Afrique, ce qui reflète l'ampleur de la tâche et la nécessité d'une coordination au sein du groupe africain. La coordination doit se faire d'abord en notre sein, puis avec les autres membres des Nations unies. C'est une nécessité», a-t-il estimé.

Par ailleurs, M. Moussa Faki Mahamat a

rendu un vibrant hommage aux Algériens, aux villes de Chlef et Oran. «J'ai particulièrement apprécié l'initiative de voyager entre Alger et Oran par route. J'ai eu à découvrir l'Algérie profonde et tout particulièrement Chlef, la ville martyre qui a souffert des calamités naturelles et qui a résisté aux affres du colonialisme. Ce sont là les caractéristiques d'un grand peuple. J'ai aussi découvert Oran, magnifique cité millénaire et portail de l'Afrique», a-t-il dit.

Le chef de la diplomatie tchadienne a également salué l'élection de l'Algérie comme membre du Conseil de sécurité de l'ONU pour une période de deux ans.

LE MAE ANGOLAIS

«Les questions de paix et de sécurité en Afrique nous engagent tous»

Le ministre des Affaires étrangères de l'Angola, George Rebelo Chikoti, a déclaré, hier à Oran, que «les questions de paix et de sécurité en Afrique nous engagent tous».

«Il est important de saisir des moments comme ce séminaire pour échanger les expériences et discuter des grands problèmes de l'Afrique», a-t-il souligné, à l'ouverture du 2^e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, qui se tient à Oran du 9 au 11 décembre.

Pour le chef de la diplomatie angolaise, l'organisation de ce séminaire est «extrêmement importante». «Nous y participons pour la première fois et cela doit nous servir pour revoir nos méthodes de travail. Cette participation nous permet de travailler efficacement au sein du Conseil de sécurité de l'ONU et de répondre de la meilleure façon aux questions de paix et de sécurité», a-t-il relevé.

«L'Afrique est très touchée par ces problèmes, notamment en Somalie, en Centre Afrique, au Niger, en Libye, la question du Sahel (...). Une série de questions et de conflits qui ne nous laissent pas indifférents», a ajouté

M. Rebelo Chikoti, estimant que la tenue du séminaire d'Oran est un «geste important» et une «opportunité pour travailler pour un continent plus stable et relever le défi du développement et de la lutte contre la pauvreté». «Il faut saisir cette opportunité. Nous devons partir avec la conviction que plus nous nous rencontrons, plus nous vaincrons», a-t-il soutenu. Abordant le problème du terrorisme, M. Rebelo Chikoti a souligné cette question «n'est pas facile et nécessite une coordination entre les Etats, une vision commune pour rapprocher les points de vue, afin de mener des actions efficaces dans la lutte contre le terrorisme». «Nous reparlerons avec plus de rapprochement et d'approches communes dans les problèmes que nous rencontrons en Afrique et dans le reste du monde», a-t-il encore indiqué. Le ministre angolais s'est, à cette occasion, félicité de l'élection de son pays, pour la deuxième fois, comme membre du Conseil de sécurité des Nations unies.

APS

**LE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL (P-DG), DE CAARAMA ASSURANCES,
M. MOKHTAR NAOURI, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS**

3 nouvelles agences avant la fin de l'année



Après l'ouverture le 26 novembre dernier de sa première agence commerciale au sein de la CAA-Résidence Sahraoui, à Ben Aknoun, CAARAMA assurance prévoit d'ouvrir 3 nouvelles agences avant la fin de l'année en cours à Rouiba (Alger) ainsi que dans les wilayas de Bordj Bou-Arréridj et Oran.

R.R.

**AVEC 87 AGENCES ET 126 GUICHETS BANCAIRES
La proximité, un atout clé**

Pour le P-DG de CAARAMA, l'entreprise n'a de sens qu'à travers sa clientèle. Dans ce cadre, un réseau commercial performant a été mis en place grâce au soutien de la CAAR (société mère) afin de renforcer la proximité avec les clients et développer le potentiel commercial de la compagnie. En effet, le réseau de distribution de la CAAR compte 87 agences réparties sur le territoire national à travers lesquelles sont installés des guichets de la CAARAMA. Le réseau de la bancassurance est également important. Des conventions de distribution ont été signées avec 3 grandes banques le CPA, la BNA et ABC Bank. Ces dernières ont mis à la disposition de l'agence 126 guichets bancaires (54 pour le CPA, 51 pour la BNA et 21 pour ABC Bank).

R.R.

**CAARAMAG
Bientôt le premier numéro**

Dédié à l'entreprise, la première édition du journal CAARAMAG, sera tirée avant la fin de l'année 2014. Au même titre que TEAM CAARAMA, mis en place pour créer le sentiment d'appartenance et développer l'esprit d'entreprise, ce journal permettra à la direction de transmettre la stratégie et les objectifs de la compagnie aux salariés afin de les responsabiliser et les faire adhérer aux nouveaux projets.

R.R.

CAARAMA ASSURANCES Un réseau commercial performant

Le P-DG de CAARAMA, société d'assurances de personnes, Mokhtar Naouri et ses collaborateurs directs, MM. Nassim Lacheheb, responsable du produit « Djemaâtna » et Chakib Kacimi El Hassani, chargé du produit « Mouktaridh » ont, au cours d'une conférence-débat organisée par DK News, hier, apporté des éléments de popularisation de l'assurance Vie et des personnes.

**O. Larbi**

Il a été question de culture et d'humanisme, de proximité, d'innovation et de modernisation.

Culture et humanisme

Tout prévoyant qu'il soit, le citoyen algérien responsable hésite encore à intégrer dans son comportement de consommateur rationnel, la souscription d'une assurance Vie, de complémentaire, de garantie de paiement des emprunts contractés.

Tous ces risques font partie des aléas de la vie : nul ne sait quand survient sa dernière heure, ni quelle maladie peut l'atteindre et réduire ses capacités tant physiques que maternelles.

Combien de familles ont vu leurs investissements de toute une vie réduits à néant parce qu'elles ne peuvent plus faire face à leurs obligations de débiteurs, l'assurance CAARAMA est là pour se substituer à l'assuré en cas de décès ou de défaillance.

Sachant le prix que les Algériens accordent à leur dignité, cette intervention des assureurs est des plus humaines.

Maladies redoutées

La révolution démographique en cours dans notre société, avec l'allongement de la durée de vie, les modifications des habitudes de consomma-

tion et du cadre de vie (générateurs de maladies nouvelles : cancers, AVC, stress, et autres maladies invalidantes...) font de la prévoyance un acte hautement civique, social et de protection des niveaux et conditions de vie acquis.

CAARAMA assure la couverture des écarts entre frais réels et remboursements de la Sécurité sociale.

Chacun sait que du fait de la révolution démographique les maladies comme le cancer, l'hypertension artérielle, le diabète, les AVC sont plus nombreux et exigent une prise en charge qui dépasse de loin les soins programmés : le transport, l'aménagement des locaux d'habitation au malade, le remboursement des actes médicaux, tout cela coûte et nombre de familles voient leur vie chamboulée.

CAARAMA assure dans ces conditions être « le soutien de familles » !

Table

L'assurance des personnes est volontaire, alors que l'assurance sociale est obligatoire.

Le souscripteur à une assurance Vie, à la complémentaire-santé, à la retraite complémentaire et à d'autres risques y est admissible en fonction de l'âge, du sexe, des statistiques de la mortalité par sexe et par classe d'âge : les tarifs sont étudiés en fonction de ces paramètres.

Bien entendu une personne de 70 ans est exclue de l'assurance-décès à cause du taux très élevé de la contribution, lié à l'âge.

CAARAMA et la concurrence

Filiale de la CAAR, CAARAMA est déjà leader sur le marché de l'assurance volontaire aux personnes.

Son chiffre d'affaires a suivi une courbe ascendante depuis 2011 quand il a enregistré 930 millions de dinars.

En 2012, il est de 1,7 milliard de DZD et de 1,9 milliard DZD en 2013.

En 2014, il est de 1,2 milliard de DZD au mois de septembre.

CAARAMA prévoit de passer le seuil de 2 milliards de DZD en 2015.

La prospective donne une augmentation de 15% en moyenne du chiffre d'affaires. Il pourrait être de 4 à 5 milliards de DZD en 2020.

Pour l'instant la concurrence est limitée à 7 opérateurs sur le territoire national. Le défi à relever serait de proposer de nouveaux produits à contrat de court terme en plus des voyages, hadj et omra : CAARAMA pense au contrat « études » notamment.

La société de consommation, rendue possible, par le niveau de revenus des salariés et des acteurs indépendants de la sphère économique est aussi une société de dépenses pour satisfaire des besoins immédiats ; l'assurance Vie, les complémentaires Santé et retraite sont des investissements à long terme.

Il y a pour le consommateur à mesurer les risques et les priorités. Sans les opposer.

Ce qui a été magistralement démontré par M. Mokhtar Naouri et ses collaborateurs. De la belle ouvrage.



PH. M. Kacimi



Au cœur des enjeux, la culture sociale

Said Abjaoui

Une assurance au service de la famille, et qui ne concerne pas les biens. La famille au centre de tous les enjeux. Il faut bien dire que cela concerne les personnes, une assurance des personnes dont le marché est très peu exploité. Il faut bien le dire également, la culture sociale, ou la conscience sociale n'est pas favorable à l'assurance. Il faut le dire en plus, le marché financier reste encore insuffisant en termes de produits et d'instruments financiers.

Même si la date de naissance de l'entreprise des assurances, remonte à 2011, étant une filiale à 100% de la CAAR, elle bénéficie de la crédibilité, de la compétence, de l'expérience de la société mère qui est la CAAR laquelle jouit d'une réputation d'assureur solide, avec une santé financière et une solvabilité avérées. Elle véhicule auprès du public l'image d'un assureur qui tient ses engagements.

CAARAMA Assurance s'est organisée et entend prendre toutes les mesures à l'effet de relever tous les défis qui s'impose à elle, le premier d'entre eux étant celui de se constituer en une société moderne en phase avec son époque. Aussi, Caarama se prévaut-elle d'une charte d'entreprise qu'elle a réalisée elle-même à travers une démarche partici-



pative. Elle entend fédérer tous les collaborateurs autour des valeurs et principes éthiques qui lui permettent de jouir d'une personnalité propre. Comme le disait avec passion M. Mokhtar Naouli, P-DG de la CAARAMA, hier au Forum de DK News, dont il était l'invité. Il était accompagné de deux de ses collaborateurs, MM. Nassim Lacheheb, directeur commercial et relations clients, qui a eu à s'exprimer sur le thème de l'« Assurance Prévoyance Collective DEMAATNA, une offre adaptée aux entreprises et à leurs salariés», et Chakib Kacimi El Hassani, directeur Bancaissance, qui s'est exprimé sur le thème « Les solutions d'Assurances Emprunteurs Mouktaridh».

L'assurance qui met au cœur de ses actions la personne, la famille, est fatidiquement humaniste, solidaire, et a pour objectif la protection des familles et pas seulement ça. Elle «vend» le produit ou plutôt met à disposition des clients une assurance pour la protection des revenus, une assurance vie dont il est possible de récupérer une partie pour par exemple financer les frais radio, analyses médicales etc.

Les défis à relever sont immenses, et les produits nombreux. Ils sont d'autant nombreux qu'il n'y a pas de culture des assurances et qu'il va falloir la créer en modernisant l'Algérie.



COLLECTIVITÉS

150 participants au 1^{er} Salon professionnel de la ville d'Alger

Le premier salon professionnel de la ville d'Alger a été ouvert lundi soir au palais des Expositions des Pins maritimes, avec la participation de 150 entreprises spécialisées dans le mobilier urbain, la gestion des déchets ménagers et la réhabilitation du cadre bâti.

Ce salon de quatre jours s'adresse aux professionnels et aux collectivités locales (APOC, à) qui ont jusqu'au 11 décembre pour conclure des marchés ou nouer des partenariats, a indiqué le wali d'Alger Abdellah Zoukh lors cette inauguration au pavillon central du palais des Expositions.

Des solutions novatrices en matière de gestion des déchets urbains ont été présentées à M. Zoukh, qui a visité la plupart des stands.

Pour une meilleure gestion de la collecte des déchets ménagers, un opérateur privé a proposé un système intégré : grâce à une puce installée dans les bacs à ordures, le gestionnaire est informé à temps quand le bac est plein, comme il pourra mesurer à distance la charge qui transporte chaque camion-benne. Afin de développer les métiers de l'économie verte à travers la récupération des déchets recyclables (papiers, plastiques, verres), une autre entreprise propose un système de déchetteries démontables. Celles-ci peuvent-être transférées d'un endroit à un autre de la ville, en fonction des besoins.

En plus de ces solutions novatrices, M. Zoukh a pris connaissance d'un «projet futuriste» conçu par l'Agence nationale des autoroutes. Il s'agit d'une proposition de superposition de l'autoroute de l'Est et de la rocade Sud à travers la création de voies rapides aériennes pouvant doubler la capacité des voies actuelles de 200%.

Plusieurs autres exposants nationaux et étrangers tenteront de mettre à la disposition des autorités locales leur savoir-faire en matière de traitement et de ravalage des façades des immeubles, un créneau qui ne cesse de prendre de l'importance dans la gestion du centre historique de la ville d'Alger connu pour la vétusté de son cadre de bâti.

Dans les stands de directions de wilayas (transports, travaux publics) et des OPGI, les organisateurs de cette première édition du salon de la ville d'Alger ont exposé, à l'intention des participants, les grands projets de développement de la wilaya dans le cadre du plan stratégique 2009-2029.

Il s'agit de l'aménagement de la baie d'Alger, de l'aménagement de l'oued El Harrach, de la Grande mosquée d'Alger, sans oublier les stades de Douïra et Baraki, les sept parkings à étages et les trois gares intermodales. «Ce salon permettra aux entreprises de connaître les projets de la wilaya inscrits dans son plan stratégique de développement et ses besoins en matière d'équipement pour sa réalisation», a précisé la commissaire du salon, Fatima Slimani, également conseillère à la wilaya.

«Le produit national sera privilégié dans la réalisation du plan», a souligné Mme Slimani qui s'attend à ce que des contrats soient conclus à cette occasion afin de permettre à des opérateurs étrangers de produire leurs matériels localement avec des partenaires algériens.

Par ailleurs, l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG) a mis en vente plusieurs ouvrages qui traitent de la ville d'Alger et de son patrimoine culturel et historique. «Jardins d'Alger» de Catherine Rossi, «El Djazaïr, histoire d'une cité» d'Albert Devouix, «Les mosquées de la ville d'Alger» de Aïcha Kerdoune, «Alger un passé à la carte» et «Alger, des origines à la régence turque» de Nadir Assari sont quelques-uns titres exposés dans le stand de l'ENAG.

«Le salon verra la programmation de conférences qui seront animées par des experts spécialisés dans le génie civil et l'architecture», a indiqué la wilaya dans un communiqué remis à la presse. Mais aucun programme de conférences n'était disponible lors de l'inauguration.

HYDROCARBURES

Le quatrième appel d'offres n'a pas été "suffisamment attractif"

Animant un atelier consacré à l'Algérie lors de cette rencontre, Mahdi Haroun a expliqué que les conditions fiscales et géologiques étaient parmi les causes du manque d'attractivité des investissements en Algérie dans le cadre de cet appel d'offres. Selon lui, parmi les raisons qui expliquent cette réticence, les conditions fiscales difficiles, les difficultés géologiques ainsi que l'augmentation du coût de production à cause de la lenteur du dédouanement des équipements dans les ports.

Ce dernier facteur "n'est pas un obstacle mais contribue à l'augmentation du coût de production", a indiqué l'intervenant.

La chute récente des prix du pétrole, qui ont atteint

Le 4^e appel d'offres lancé par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (AL-NAPFT) pour l'octroi de 31 périmètres n'était pas "suffisamment attractif" pour les compagnies pétrolières, a estimé lundi à Alger un expert lors du Sommet nord-africain sur le pétrole et le gaz (7-9 décembre).



un plus bas depuis cinq ans, a été parmi les raisons évoquées par les compagnies pétrolières.

Des participants à ce som-

met ont exclu, cependant, l'aspect sécuritaire des facteurs influant sur l'attractivité de l'investissement en Algérie en estimant que ce risque était gérable dans le cas de l'Algérie. Pour réussir le prochain appel d'offres, prévu en 2015, les participants au sommet ont préconisé "une amélioration de la législation régissant le secteur des hydrocarbures" et une facilitation des procédures administratives notamment celles relatives aux contrats. Ils ont également recommandé le report du prochain appel d'offre en attendant la stabilisation des prix du pétrole.

Le quatrième appel d'offres à la concurrence national et international pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures, lancé janvier dernier, avait porté sur 31 périmètres. L'issue de cet appel d'offres quatre périmètres ont été attribués en septembre dernier.

COMMERCE

Privilégier la qualité au prix dans l'achat d'électroménager

Le directeur de la qualité au ministère du Commerce, Kolli Sami a recommandé, lundi à Mascara, de privilégier la qualité au prix dans l'achat d'électroménagers, afin d'éviter des équipements contrefaçts, à l'origine de nombreux accidents domestiques.

L'année dernière, 239 personnes sont mortes suite à l'utilisation de ces appareils de contrefaçon, a rappelé le responsable lors d'un colloque régional sur la sensibilisation et la prévention des accidents domestiques. Il a ajouté que les services de la protection civile ont enregistré, au cours de la même année, 49.000 interventions dans des accidents domestiques dont le nombre est supposé dépasser ceux de la circulation routière, "ce qui nécessite davantage de prévention et de précaution de la part du consommateur". M. Kolli Sami a annoncé, dans ce sens, l'entrée en vigueur prochainement d'un décret exécutif concernant la garantie, qui annule celui de 1992. Ce décret s'appuiera sur une décision ministérielle fixant la du-

rée de garantie des produits commercialisés, après l'entrée en vigueur du décret exécutif portant sur le droit du consommateur à l'information en novembre dernier. Il a également fait part de la création de 30 associations nationales de protection du consommateur pour contribuer à l'effort de sensibilisation des risques provenant de produits contrefaçts ou de mauvaise qualité, tout en appelant à les soutenir pour mener à bien leur mission surtout au sein des établissements scolaires, les élèves étant les mieux indiqués pour transmettre le message à leurs parents.

Le wali de Mascara, Ouled Salah Zitouni a affirmé, pour sa part, que l'Etat a fourni un grand effort en matière de prévention contre les accidents liés à l'utilisation d'équipements non conformes, traduit par l'organisation du marché dans la wilaya de Mascara.

À ce propos, il a indiqué que 34 marchés de proximité ont été réalisés dans les communes de la wilaya, en plus de 18 marchés de proximité couverts, de la

réhabilitation de marchés locaux de fruits et légumes, de la programmation d'un marché régional de fruits et légumes à Mohammadia et de la réalisation de nouveaux sièges d'inspection et de la direction du commerce de la wilaya et le renforcement de leur effectifs en cadres et agents.

Cette rencontre d'une journée, initiée par l'association de protection du consommateur de Mascara en collaboration avec la direction du commerce, a été marquée par une série de communications, animées par des spécialistes et des représentants d'instances concernées par les accidents domestiques, dont celle présentée par le représentant de l'institut Pasteur sur les cas de brûlures dans de tels accidents et celle d'un cadre de la protection civile, sur l'intervention dans des cas d'asphyxie.

Ce colloque a vu la présence de cadres du secteur du commerce et de membres d'associations de protection du consommateur de 16 wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays.

INDUSTRIE - PARTENARIAT

Création prochaine d'une nouvelle unité de carrosserie à Rouiba

La Société nationale des véhicules industriels (SNVI) s'apprête à créer prochainement une nouvelle unité de carrosserie à Rouiba (Algér), en partenariat avec une société autrichienne, a déclaré lundi à Alger son P-DG, Hamoud Tazerouti.

"Nous allons signer la joint-venture (pour la réalisation de ce projet) durant le premier trimestre 2015", a-t-il indiqué en marge d'une visite au complexe industriel de la SNVI (Rouiba) du Président grec, Karolos Papoulias, qui était en visite d'Etat en Algérie.

"Nous sommes au stade final des discussions avec notre partenaire autrichien", alors que le pacte d'actionnariat et le business plan sont "presque achevés", a ajouté précis M. Tazerouti.

La nouvelle carrosserie doit fabriquer tous types d'équipements portés (bennes, citernes et autres) pour les véhicules industriels et utilitaires fabriqués par la SNVI et ses partenaires, selon le PDG.

"Tous les véhicules qui sont fabriqués (en Algérie) par les différentes filiales de la SNVI seront équipés à partir de cette nouvelle unité sauf les tracteurs" qui sont pris en charge par la carrosserie de Tiaret. La partie algérienne sera représentée dans ce partenariat par la SNVI et la direction des fabrications militaires (DFM) du ministère de la Défense nationale (MDN), a précisé M. Tazerouti, sans plus de détails. "La répartition du capital n'est pas encore établie du moment que le business plan n'est pas achevé", a-t-il dit assurant tou-

tefois que le partenaire étranger ne pouvait détenir plus de 49% des actions, comme le stipule la règle 51/49% qui régit les investissements étrangers en Algérie.

Par ailleurs, le PDG de la SNVI a indiqué que le groupe a été sollicité par une entreprise turco-iranienne pour un éventuel partenariat dans la fabrication d'autocars.

"Nous allons entamer très prochainement les discussions avec cette entreprise turco-iranienne qui est intéressée par la fabrication des autocars", a-t-il affirmé.

"Nous allons choisir (si les discussions aboutissent) les produits qui ne sont pas fabriqués actuellement avec nos autres partenaires, pour ne pas entrer en concurrence avec des projets dans lesquels nous sommes actionnaires", a ajouté M. Tazerouti.

La SNVI a déjà deux unités de carrosseries, l'une à Rouiba et l'autre à Tiaret spécialisées dans les équipements tractés et portés ainsi que les caisses pour châssis de minibus et mini-cars.

La société est partenaire dans plusieurs projets dans la mécanique industrielle dont notamment celui de Rouiba pour la fabrication de camions Mercedes-Benz dans lequel la SNVI détient 34% du capital en partenariat avec le ministère de la Défense (17%) et l'émirat Aabar (49%).

Elle est également partenaire (7%) aux côtés du MDN (34%) et Aabar (49%) dans la société algérienne pour la fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz de Rouiba.

DANS UN MESSEGE ADRESSÉ À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le SG de l'ONU appelle à briser la chaîne de la corruption pour garantir le bien-être futur

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a appelé hier à briser la chaîne de la corruption, affirmant que l'élimination de ce fléau et de ses dangers sera «une condition essentielle de notre bien-être futur», dans un message adressé à l'occasion de la Journée internationale de la lutte contre la corruption, célébrée le 9 décembre de chaque année.

«En cette nouvelle Journée internationale de la lutte contre la corruption, nous renouvelons notre appel pour que chacun s'engage, partout dans le monde, à briser la chaîne de la corruption. L'élimination de la corruption et de ses dangers sera une condition essentielle de notre bien-être futur», a indiqué M. Ban dans un communiqué, dont une copie a été reçue à Alger. Pour démanteler ce fléau, M. Ban a invité «instamment» chaque nation à ratifier et appliquer la Convention de l'ONU contre la corruption.

Il a dans ce contexte constaté que la convention a donné lieu à des «mesures audacieuses» dans les domaines de la prévention, de la législation, de la coopération internationale et du recouvrement d'avoir. Qualifiant ces résultats de «grands progrès» dans la lutte et la prévention contre la corruption, le responsable onusien a, toutefois, indiqué qu'il faut en faire beaucoup plus», in-



sistant notamment sur la fonction publique qui doit être, a-t-il suggéré, d'une intégrité irréprochable et que les carrières y soient régies par le mérite.

«Les fonctionnaires, comme les élus, doivent être mis par le respect de la déontologie, le souci de la transparence et le sens des responsabilités», a soutenu M. Ban.

Il a rappelé que la corruption est «un phénomène d'envergure mondiale dont les pauvres sont les premières victimes, car elle fait obstacle à une croissance économique solidaire et prive des services essentiels d'un financement vital», mettant également en garde contre les méfaits de ce phénomène qui «influe sur le sort de millions de personnes, à tous les stades de leur existence». Annnonçant que l'année prochaine, la communauté internationale doit arrêter un programme de développement durable pour l'après-2015, M. Ban a indiqué qu'il s'agira,

dans ce sens, de donner aux citoyens des moyens d'agir et de mobiliser la force publique, le secteur privé et la société civile pour «faire sortir des millions de gens de la pauvreté, protéger la planète et garantir à tous une vie prospère et digne.»

Pour le secrétaire général de l'ONU, le secteur privé a lui aussi «un rôle essentiel à jouer», à travers notamment «une bonne conduite est propice aux affaires».

«Au lieu d'investir dans la lutte contre la corruption, les grands groupes pourraient soutenir le développement durable», a recommandé M. Ban, lançant un appel pour que tout le monde contribue à mettre fin à la corruption et se mette au service de la justice et de l'équité.

«Plus personne au monde ne peut tolérer la corruption, ni sur le plan financier, ni sur le plan moral», a conclu le secrétaire général de l'ONU.

OCDE

Impact des inégalités de revenus entre riches et pauvres sur la croissance

Les inégalités entre riches et pauvres coûtent des points de croissance, affirme l'Organisation de coopération pour le développement économique (OCDE) dans un rapport paru hier.

Cette organisation compte 34 pays membres développés (Etats-Unis, Union européenne, Australie, Japon...) et émergents (Mexique, Chili, Turquie...).

Dans cette zone, «le revenu des 10% de la population les plus riches est 9,5 fois plus élevé que celui des 10% les plus pauvres», alors que dans les années 1980, les plus riches gagnaient au maximum sept fois plus.

En 30 ans, le revenu moyen des ménages les plus riches a progressé. Celui des 10% les plus modestes a également augmenté dans de nombreux pays, «mais bien plus lentement dans les années fastes pour reculer en période de crise».

En près de 30 ans, les inégalités se sont le plus creusées aux Etats-Unis, en Finlande, en Nouvelle-Zélande, en Suède et, dans une moindre mesure, en Allemagne.

La France, la Belgique et les Pays-Bas n'ont connu sur cette période qu'une faible variation des inégalités. Seules la Grèce et la Turquie ont vu leurs inégalités diminuer.

Les aggravations d'inégalités affectent la croissance, selon l'OCDE. «Le creusement des inégalités a coûté plus de 10 points de croissance au Mexique et à la Nouvelle-Zélande», près de 9 au Royaume-Uni, à la Finlande et à la Norvège et de 6 à 7 points aux Etats-Unis, à l'Italie et la Suède, estime l'organisation.

En revanche, une «situation plus égalitaire avant la crise» a participé à l'augmentation du PIB par habitant en Espagne, en France et en Irlande.

QATAR

Sommet des pays du Golfe sur fond d'effondrement du brut

Les dirigeants des pays pétroliers du Golfe se réunissaient hier au Qatar pour leur sommet annuel, sur fond de plongeon des prix de l'or noir.

L'effondrement des prix du pétrole, la situation en Irak et en Syrie ainsi que l'aggravation des violences au Yémen figurent à l'ordre du jour du sommet. Le prix du brut a perdu 40% depuis juin. Cela veut dire que les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui tirent 90% de leurs revenus du

pétrole, pourraient perdre environ 300 milliards de dollars, par comparaison aux revenus de 730 milliards engrangés l'année dernière.

Les prix ont continué à baisser après la décision le mois dernier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) de maintenir sa production inchangée, principalement sous la pression de pays du Golfe emmenés par l'Arabie saoudite, soucieux de préserver leurs parts de marché.

Les dirigeants du conseil évoqueront aussi un accord d'union douanière, censé entrer en vigueur le mois prochain mais. Le sommet de Doha devait initialement s'étaler sur deux jours, mais le comité d'organisation a annoncé lundi soir que la réunion ne se tiendrait que sur la seule journée de mardi, sans donner d'explication. Crée en 1981 le CCG regroupe l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Emirats arabes unis, le Koweït, Oman et le Qatar.

FRANCE

Le déficit commercial recule légèrement en octobre

Le déficit commercial de la France a très légèrement reculé à 4,6 milliards d'euros en octobre, soit 100 millions de moins qu'en septembre, selon les chiffres officiels publiés hier.

Les ventes à l'étranger de la France ont grimpé de 0,5% à 36,9 milliards, tandis que les importations ont connu une légère progression de 0,1% à 41,5 milliards, selon un communiqué des Douanes. Le déficit commercial français avait atteint 4,7 milliards d'euros au mois de septembre. Sur dix mois, de janvier à octobre, les exportations françaises affichent une hausse de 0,4% par rapport à l'an passé, à 363,6 milliards d'euros. Les importations sont elles en baisse de 0,6% à 411,6 milliards d'euros, pour un déficit commercial cumulé de 48 milliards. Par secteur d'activité, la progression des exportations françaises s'explique par de solides livraisons aéronautiques et spatiales, ainsi que par la réalisation de grands contrats de matériel militaire. Les ventes de pétrole raffiné et de produits pharmaceutiques sont cependant en repli.

Concernant les importations, «une contraction des approvisionnements en produits pétroliers raffinés annihile les hausses observées par ailleurs», note le communiqué des douanes.

Enfin, la balance commerciale s'améliore pour les machines industrielles et les produits des industries agricoles et agroalimentaires, où la hausse des exportations est couplée à une baisse des importations.

Le gouvernement français vise officiellement un déficit commercial de 53 milliards d'euros en 2014, contre un peu plus de 60 milliards en 2013.

LIBYE

Grave déficit budgétaire en raison de la chute des revenus pétroliers



La Banque centrale libyenne (BCL) a averti lundi que le pays allait connaître un grave déficit budgétaire en 2014 en raison de la chute des revenus pétroliers, liée à la baisse des cours et du blocage des terminaux pendant de longs mois. Selon un communiqué de la BCL publié sur son site internet, les recettes ont atteint 14,8 milliards de dollars de janvier à fin novembre 2014 contre des dépenses de 29,6 mds USD, soit un déficit de 14,8 mds USD.

La BCL a mis en garde contre les conséquences négatives directes sur les réserves en devises et les finances publiques, reconnaissant ainsi explicitement que le pays continuait à puiser dans ses réserves pour compenser la baisse de ses revenus pétroliers.

La production de pétrole, dont la vente représente 96% des revenus du pays, a été entravée cette année par plusieurs crises dans les terminaux pétroliers, avant de repartir progressivement depuis septembre. La production a atteint 800.000 barils par jour lundi contre 1,5 million b/j avant le déclenchement de la révolte qui a renversé le régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

La BCL a indiqué que la chute de près 40% du prix de pétrole depuis cet été avait aggravé le déficit.

APS

SETIF : SONELGAZ Chasse aux créances : plus de 57 milliards de centimes

A. Tiouri

Depuis quelques jours, la direction de la distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Sétif, Sonelgaz, a commencé de couper l'alimentation de l'énergie aux clients qui n'avaient pas honoré leurs factures.

Cette campagne, souligne le communiqué de la cellule de presse, a été menée contre les clients mauvais payeurs afin de les dissuader de régler leur facture malgré toutes les vaines tentatives.

Les pertes subies par l'entreprise concernant ce volet, dont il est très difficile de les récupérer, ajoute le communiqué, s'élèverait à plus de 57 milliards de centimes.

L'entreprise voudrait à tout prix récupérer ces créances afin d'améliorer ses services pour ses clients. Cette campagne de coupure de l'électricité et du gaz concernera aussi ceux qui s'alimentent d'une manière illégale en piratant les branchements. Concernant ce volet des fraudeurs, l'entreprise Sonelgaz a entrepris des poursuites judiciaires à leur encontre.

LE WALI DE SÉTIF AU CALPIRED «Les investissements constituent une priorité...»

Au cours de la dernière séance de travail tenue au siège de la wilaya, 50 projets d'investissement dans les domaines de l'agroalimentaire, l'industrie, et services ont été validés et agréés.

Prenant la parole à cette occasion, le wali de Sétif, M. Mohamed Bouderbali a tenu à rappeler que "l'acte d'investir constitue la priorité des priorités dans la wilaya et qu'il faudrait accorder la plus grande importance à ce créneau". S'adressant aux présidents des Assemblées populaires communales conviés à cette réunion de travail, le premier responsable de l'exécutif de la wilaya, les a exhorté de faciliter la tâche et la démarche aux potentiels investisseurs et industriels et d'éviter toute forme de lenteurs bureaucratiques".

"Facilitez davantage l'investissement, leur a-t-il déclaré, sachant qu'il existe des projets qui génèrent de la richesse et des emplois pour vos régions respectives". Se tournant vers les membres du Calpried, le premier responsable de la wilaya les a instruits afin d'étudier sereinement les dossiers à leur niveau, avant validation, "pour ne pas rencontrer de problèmes, a-t-il dit, liés particulièrement au foncier", tout en rappelant par ailleurs "que tout investisseur qui retarderait ou tergiverserait dans la concrétisation de son projet sera systématiquement écarté".

Il est à rappeler que les projets validés et agréés au cours de cette réunion de travail engendreraient, nous dit-on, près de 4000 emplois, notamment les plus importants d'entre eux.

L'impact attendu de ces projets sur l'économie nationale, la création de richesses et d'emplois n'est plus à démontrer, tels que les projets concernant la réalisation du complexe de transformateurs, d'interrupteurs et des équipements de distribution électrique, l'unité de fabrication de câbles et autres projets tout aussi importants les uns que les autres.

A. Tiouri

INTEMPORIES : PREMIÈRES NEIGES À SÉTIF : De bons augures pour l'agriculture

Comme il fallait s'y attendre, la brusque baisse de température enregistrée depuis quelques jours sur les Hauts-plateaux s'est accompagnée depuis la matinée de mardi par de fortes chutes de neige sur l'ensemble de la région de la wilaya de Sétif. En un laps de temps très court, la ville s'est couverte d'un manteau blanc donnant à la cité d'Aïn El Fouara un joli décor.

Azzedine Tiouri

Dès les premières heures de la matinée, les équipes et les engins de déneigement de la Direction des travaux publics et de l'APC de Sétif sont entrés en action et se sont mobilisés pour dégager les routes communales, de wilaya, et nationales ainsi que le tronçon de l'autoroute, notamment les axes principaux qui ont été fortement perturbés par le verglas et l'amoncellement de la neige dans certains cols où elle a atteint jusqu'à 20 cm d'épaisseur et sur les hauteurs 40cm depuis deux jours déjà, tels que Merges, Tachouda, Takouka.

Dès les premières chutes de neige,



un important dispositif d'intervention pour ouvrir les routes et parer à toutes éventualités a été mis en place. Beaucoup de dérapages et de légers incidents ont été enregistrés ici et là qui n'ont fait heureusement aucune victime. Chaque saison, les intempéries affectent beaucoup plus le nord de la wilaya, une région montagneuse qui est la plus touchée avec dans certains endroits la neige atteignant plus de 50 centimètres d'épaisseur de neige.

Les routes nationales 74 et 75 reliant les localités de Guenzen, Bouandas, Béni Ourtilane, Aït Naoual M'Zada et Babors sont difficilement praticables où même les engins, nous dit-on, ont eu du mal à s'aventurer.

Durant ces périodes difficiles, les citoyens de ces régions montagneuses souffrent beaucoup des pénuries, tels

que le lait, le gaz butane, les fruits et légumes frais où les prix sont multipliés par deux, si ce n'est parfois plus.

Pour les agriculteurs, la neige, don du ciel, est annonciatrice, d'une excellente saison agricole, notamment qu'elle arrive juste après la campagne des labours semaines ; elle est aussi un bienfait pour les réserves en eau pour les barrages et les nappes souterraines, cependant, elle cause aussi des désagréments aux usagers de la route. Les SDF n'ont pas été oubliés en cette période hivernale où ils ont été secourus chaque soir, depuis l'avènement de la période hivernale, par les services de la Direction de l'action sociale et de solidarité de Sétif, en collaboration avec la Protection civile et les services de la santé pour les mettre à l'abri dans des centres spécialisés.

BLIDA Large engouement au Salon de l'habit traditionnel

Belhadj Ahmed

La deuxième édition du Salon de l'habit traditionnel, organisé par la chambre des métiers de la wilaya de Blida, connaît un véritable engouement, a-t-on constaté. Ouvert dimanche au centre d'information et de loisirs de la 1^{re} Région militaire, ce salon auquel participe une quarantaine d'associations représentant 9 wilayas du pays, se poursuivra jusqu'à demain a-t-on appris auprès de la direction de la chambre.

Selon Redha Bensalem, le directeur de la chambre, cette manifestation donne l'occasion aux femmes au foyer, aux as-

sociations et même à certaines participantes de s'inspirer de l'expérience des autres. Les habits féminins surtout présentés par les stylistes venus des différentes wilaya du pays, ont suscité un intérêt auprès des visiteurs qui se bousculent devant les stands de chaque exposant.

Pour cette seconde édition, les organisateurs ont saisi l'occasion pour impliquer d'autres associations spécialisées dans la gastronomie traditionnelle et le tourisme. Deux ateliers spécialisés dans la fabrication de la ferronnerie ont été également visités par les personnalités civile et militaire ayant assisté à l'inauguration de cette manifestations socioculturelle placée sous le thème du 60^e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1^{er} Novembre 54.

CONSTANTINE 36 projets d'investissement génératrices de 2.000 emplois validés

Trente-six (36) projets d'investissement à même de générer plus de 2.000 emplois durant les phases de réalisation et d'exploitation viennent d'être validés à Constantine par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation du foncier (CALPIREF), a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya.

Les principaux investissements validés ont trait à la réalisation de parkings urbains à étages, de centres commerciaux, d'unités industrielles et de transformation, en plus de 4 projets touristiques, a précisé la même source. Mettant en exergue le rôle des sous-commissions du CALPIREF dans l'accélération des procédures de traitement des dossiers déposés



à la création de trois nouvelles zones industrielles.

Il a été précisé, à ce propos, qu'une zone industrielle de 400 hectares vouée aux industries agroalimentaires est prévue dans la commune d'Aïn Abid, une autre consa-

crée, notamment, à l'industrie pharmaceutique est en projet à Didouche-Mourad et une troisième de 200 hectares sera aménagée entre la nouvelle ville Ali-Mendjeli et la commune de Ain Smara.

Le choix de ce dernier site a été dicté par la stratégie visant à "créer une dynamique de développement à Ali-Mendjeli et à générer des postes d'emploi pour les jeunes qui y résident".

Selon les statistiques de la Société de gestion des participations de l'Etat Zones Industrielles - Est (SGP-ZI EST), la wilaya de Constantine dispose actuellement de quatre (4) zones industrielles et de onze (11) zones d'activités (ZAC) d'une superficie totale de plus de 1.200 hectares.

ORAN

Une nouvelle unité de la Protection civile à Aïn-Beïda, 4 autres en voie d'achèvement

Une nouvelle unité de la Protection civile a été mise en service à Aïn-Beïda, tandis que quatre autres sont en voie d'achèvement dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris hier du directeur local de la Protection civile.



Cette nouvelle unité, faisant partie de sept réalisées et mises en service en 2014, est venue renforcer celles de Missergnine, d'Oran et d'Es-Sénia, a indiqué à l'APS le colonel Mohamed Ferroukhi, expliquant que le choix d'implantation de cette structure est motivé par des considérations d'organisation du plan opérationnel du territoire de la wilaya.

Quatre autres unités de la Protection civile en voie d'achèvement complèteront le dispositif tant attendu par la population de la wilaya d'Oran, a-t-il souligné. Une nouvelle unité sera mise en service dans les tout prochains jours dans la commune de Bousfer (Aïn El Turck), a-t-il ajouté, signalant que 26 unités sont opérationnelles dans la wilaya. Selon le même responsable, le plan d'action de la direction de la Protection civile pour l'année 2015 prévoit, outre l'achèvement des opérations en cours,

la réalisation des unités de haï «Emir Abdelkader» d'Oran, d'Arzew, de Hassi Bounif, de Belgâd et de haï Es-sabah dont l'avis d'appel d'offres vient d'être lancé, la réorganisation de la formation continue des personnels, la réhabilitation des unités existantes (Gdyel, Bir El Djir et Missergnine), les postes de secours et le redéploiement des effectifs opérationnels à travers les unités, ainsi que l'actualisation des différents plans d'intervention et de prévention.

Le programme prévoit également la mise à jour du fichier de prévention, la formation des groupes d'intervention en milieux périlleux (sauvetage en montagne et au niveau des excavations), l'organisation de journées de sensibilisation sur la gestion des catastrophes, d'exercices de simulation au niveau d'unités économiques et le lancement du 5^e championnat inter-wilayas de sports adaptés à la mission des élé-

ments de la Protection civile, a-t-on indiqué de même source. Le bilan partiel de l'année 2014 de la Protection civile fait état de plus de 35.580 interventions dont le sauvetage de 4.700 personnes en mer, de 2.602 accidents de la route ayant entraîné la mort de 78 personnes et fait 2.766 blessés.

Les mêmes services ont comptabilisé, de janvier à fin novembre derniers, 3.047 foyers d'incendie dont 1.391 départs de feu de forêt de couvert végétal. A l'exception de l'incendie d'Arzew, enregistré en juillet dernier, l'ensemble des incendies ont été vite éteints, a-t-on fait observer de même source.

Le colonel Ferroukhi a réaffirmé la volonté de diffuser la culture du secours en masse au sein de sa structure, précisant que 577 secouristes bénévoles ont été formés durant l'année 2014, tout en rappelant que 2.954 agents de secours ont été formés depuis 2012.

M'SILA

Plantation pastorale : plus de 1.000 hectares programmés

Les plantations pastorales programmées pour les 6 prochains mois dans des surfaces steppiques de la wilaya de M'sila toucheront une superficie de plus de 1.000 hectares repartis sur une dizaine de communes, ont indiqué, hier, les services de la wilaya.

Cette opération "d'envergure", autre qu'elle permettra d'augmenter la production de fourrages et participer, ainsi, à la baisse de leurs prix, favorisera la création de "nombreux postes d'emploi" pour les habitants des communes éloignées, a souligné cette source.

Le programme des six prochains mois vise à "renforcer les 28.000 hectares de zones pastorales protégées,



pour faire face à la rétention des terrains de parcours, et gérer de façon rationnelle et durable des ressources de pâturages", a-t-on également indiqué. Par ailleurs, le Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS) et la conservation des forêts de M'sila s'attellent à créer des plantations et des puits pastoraux à travers les différents parcours de la wilaya, tout en effectuant des travaux de retenue eau et de conservation des sols afin de réduire les effets de la désertification. Ils encouragent également les agriculteurs à utiliser des barrières végétales pour protéger le sol, en réalisant, notamment, des brise-vent autour des périmètres agricoles.

ALPHABÉTISATION À CHLEF

140 maîtresses d'écoles dans une session de formation

140 maîtresses d'écoles prennent part, à partir de ce lundi, à une session de formation de trois jours, abritée par le lycée Abdelhamid Lihadj Miloud de Chlef, à l'initiative de l'annexe locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes.

Cette session a pour objectif d'inculquer à ces institutrices la "manière d'enseigner à des adultes et de se comporter avec cette catégorie d'âge, ainsi que de développer leur rendement pédagogique", a indiqué à l'APS le responsable de l'annexe Miloud Layaadia. L'opération est inscrite au titre de la consécration des objectifs de la tutelle, en vue de la réduction du taux d'analphabétisme dans la wilaya, estimé actuellement à 60 %, a ajouté ce responsable, signalant que son encadrement est assuré par des inspecteurs des directions de l'éducation d'Alger et de Chlef.

Une quarantaine d'inscrits, dont une majorité de femmes de zones rurales, sont actuellement enregistrés au niveau de cette annexe, est-il signalé.



NAÂMA

Traitement et recyclage de plus de 90 tonnes de déchets en 2014

L'entreprise publique de gestion des centres d'enfouissement technique (CET) des déchets de Naâma a traité et recyclé près de 93 tonnes de différentes sortes de déchets, cette année, a-t-on appris hier des responsables de cette entreprise.

Parmi les déchets traités et recyclés, figurent le plastique (45 tonnes), le fer (20 t), le carton (18 t), le verre (4 t), l'aluminium (0,5 t) ainsi que divers autres déchets (6 t) dont des restes d'appareilles électroniques, des dérivés de bois et huiles.

Le traitement a été effectué à travers les deux centres d'enfouissement technique situés dans les régions d'El-Touadjet (commune de Naâma) et Ben Douma (commune d'Aïn-Sefra), a relevé le directeur du CET, Abdeldjalil Boucetta.

L'entreprise a commercialisé les produits recyclés auprès des unités spécialisées dans la transformation et la réutilisation des produits recyclés, sur la base d'une convention entre l'entreprise de gestion des CET de Naâma et ces unités dont les sièges se trouvent au Centre et à l'Ouest du pays, selon la même source.

À la fin du premier semestre 2014, les rentrées de cette entreprise, créée à la fin de 2012, ont été estimées à quelque 15 millions DA, suite à la commercialisation des produits recyclés et à la participation financière des services des communes, a ajouté M.Boucetta.

Les CET de la wilaya de Naâma ont collecté, durant les deux dernières années, plus de 112 tonnes de déchets ménagers, à travers cinq communes de la wilaya.

La direction de l'Environnement de la wilaya de Naâma a mis en place un programme spécial, en collaboration avec les opérateurs économiques locaux, pour traiter directement avec l'entreprise de gestion des CET des déchets rejetés notamment par les ateliers et des entreprises de production, et cela afin de permettre une meilleure maîtrise de cette activité et la préservation de l'environnement.

Elle encourage actuellement les jeunes sans emploi à créer des micro-entreprises de récupération et de recyclage, à travers des campagnes de sensibilisation, en collaboration avec différents organismes et dispositifs de soutien à l'emploi.

EL-BAYADH

Le président et deux élus de l'APC de Labiodh Sidi Cheikh suspendus de leurs fonctions

Le président et deux élus de l'Assemblée populaire communale (APC) de Labiodh Sidi Cheikh, actuellement sous l'effet de poursuites judiciaires, ont été suspendus lundi de leurs fonctions, par décision du wali, a-t-on appris des services de la wilaya.

Cette décision intervient suite à une saisine de la juridiction compétente faisant état de poursuites judiciaires à l'encontre des trois mis en cause, pour dilapidation de deniers publics, a-t-on précisé.

Le président d'APC de Labiodh Sidi Cheikh est membre du parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR), tandis que les deux autres élus appartiennent aux partis, le Rassemblement national démocratique (RND) et le Parti du renouveau algérien (PRA).

L'APC de Labiodh Sidi Cheikh a connu un blocage durant les 8 derniers mois, en raison de divergences entre ses membres ayant influé négativement sur la gestion courante des affaires de la collectivité. Une session extraordinaire de cette assemblée élue se tiendra dans les prochains jours pour élire un nouveau président, a-t-on signalé de même source.

M'sila :

Les agresseurs d'une jeune fille à Djebel Messaâd neutralisés

Une jeune femme a été kidnappée devant le domicile de ses parents à Aïn Melh, à 115 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'sila par deux individus à bord d'un petit camion. Le jeune femme a été conduite dans la forêt Zergua, dans la commune de Djebel Messaâd où elle a été agressée sexuellement.

C'est ce que la victime, retrouvée en plein désert, a raconté aux gendarmes de la brigade de Djebel Messaâd. Aussitôt le signalement donné, le véhicule et les deux agresseurs ont été neutralisés.

Présentés en début de semaine devant le magistrat instructeur près le tribunal d'Aïn Melh, les deux individus ont été placés sous mandat de dépôt.

M.B.

Saisie de 2 fusils de chasse et de poudre noire à Aïn Khadra...

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de M'sila ont procédé durant la semaine passée à la saisie de deux fusils de chasse et 700g de poudre noire dans la région d'Aïn Khadra, à 63 km d'M'sila. Selon la cellule de communication de la Gendarmerie nationale, cinq personnes, la trentaine environ, ont été arrêtées. Deux d'entre-elles, T.H et M.H., ont été placées sous mandat de dépôt et les trois autres ont bénéficié de citation directe pour possession d'armes et de munitions.

M.B.

... Et 680 bouteilles de boissons alcoolisées à Beni Ilmane

Dans le cadre de la lutte contre la vente illicite de boissons alcoolisées, les éléments de la brigade de gendarmerie nationale de Beni Ilmane, à 58 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'sila ont saisi, au courant de la semaine écoulée, au niveau de ladite commune 680 bouteilles de boissons alcoolisées. Trois transporteurs ont été arrêtés dont deux placés sous mandat de dépôt.

M.B.

SKIKDA Deux morts et 2 blessés dans un accident de la circulation à Aïn Bouziane

Deux personnes ont péri et 2 autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de lundi à mardi sur la RN 3 (Skikda-Constantine) au lieu-dit El-Melha, dans la commune d'Aïn Bouziane (Skikda), a indiqué lundi la Protection civile.

Les victimes décédées "sur place", âgées de 32 et de 48 ans, n'ont pas survécu à un violent carambolage impliquant deux camions dont un



tractant une semi-remorque et trois véhicules légers, a précisé la même source. Les deux blessés (39 et 46 ans) ont été évacués par les éléments de la Protection civile vers l'hôpital d'El Harrouch où ils sont actuellement pris en charge, a-t-on indiqué. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

APS

Bordj El-Kiffan Katia, kidnappée puis assassinée 20 ans de réclusion criminelle au meurtrier

Madjid âgé de 29 ans, est accusé de kidnapping, viol et meurtre sur la personne de Katia âgée de 15 ans, adorable et très belle. Madjid l'avait forcée à monter à bord de la voiture, sous la menace d'un couteau et en tirant par les cheveux. Après avoir démarré, il l'emmènera dans une baraque. Katia tremblait, pleurait et le suppliait de la laisser.



trouver Madjid, responsable de la mort de Katia, accusé d'avoir violée et tuée Katia.

Madjid sera arrêté et traduit devant la justice.

Au cours du procès, Madjid assis au blanc des accusés, dans un premier temps il avait tout nié mais il finit par relater toute l'histoire dans ses moindres détails.

Le représentant du ministère public, lors de son violent réquisitoire, rappellera la gravité des faits et il démontrera que l'accusé était en pleine possession de ses facultés mentales au moment du meurtre. Il a commis ce meurtre de sang-froid et mérite la peine capitale.

L'avocat de la défense prononce quelques paroles, et demande que la peine soit allégée.

Après les délibérations et en vertu des articles 254, 255, 256 et 260 du code pénal, l'accusé est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

BLIDA : 299 retraits de permis de conduire durant le mois de Novembre

Belhadj Ahmed

Les différentes unités de la sécurité publique relevant de la sûreté de la wilaya de Blida, ont relevé au cours du mois de novembre, 1641 infractions lors des opérations de contrôle. La plupart de ces infractions ont nécessité le retrait de 299 permis de conduire a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya. S'agissant, des accidents de la route, 47 accidents ont été enregistrés à travers les 25 communes de la wilaya causant la mort de 3 personnes et faisant 53 blessés.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : Un demandeur de logement sociale s'immole par le feu à EL Hamadia

Le marasme dans lequel vivent les Algériens, les pousse à commettre l'irréparable. Un jeune homme de 26 ans, au nom de M.N., muni d'une bouteille pleine d'essence, a tenté de se donner la mort en plein centre ville. Il s'est immolé par le feu devant le siège de l'APC à zhoor du matin. Il a été sauvé de justesse d'une mort certaine par les témoins qui sont intervenus à temps.

La victime est brûlé au deuxième degré a été évacué aux urgences de l'hôpital de Bordj Bou-Arréridj.

Pour rappel, la commune d'El Hamadia a connu ces derniers jours des manifestations organisées par des non-bénéficiaires de logements sociaux.

M.B.

MONDE ARABE - PAUVRETÉ

Investissement dans la ressource humaine pour enrayer la pauvreté dans les pays arabes

Les experts et chercheurs universitaires ont insisté lors des travaux du colloque international sur "L'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté dans les pays arabes à la lumière de la mondialisation", l'importance de l'investissement dans la ressource humaine à travers la révision des mécanismes de formation.

Lors du colloque organisé par la faculté de l'information et de la communication de l'université d'Alger 3, les experts ont indiqué que la lutte contre la pauvreté restait liée au volume d'investissement et au taux de croissance. Le président de l'université d'Alger 3, Rabah Cheriet, a affirmé que cette rencontre visait à cerner le phénomène de la pauvreté dans le monde arabe et à dégager des recommandations susceptibles de mettre au point des politiques à même de réduire la pauvreté et de l'enrayer". Il a précisé que la pauvreté "touche toutes les sociétés de par le monde", rappelant l'existence de "40% de pauvres dans les pays développés et nantis". Concernant le thème de la ren-



contre, le directeur du laboratoire de la mondialisation et des politiques économiques à la faculté des sciences économiques et commerciales et sciences de gestion, Keddi Abdelmadjid, a souligné que l'évolution du taux de la croissance économique permettait de créer des opportunités d'emploi et de favoriser une main-d'œuvre qualifiée.

Le séminaire s'inscrit dans le cadre de l'évaluation des efforts des gouvernements et pays en matière de lutte contre la pauvreté, ont indiqué les organisateurs avant d'ajouter que 2015 sera l'année de la réalisation des objectifs du millénaire (ODD) fixés par l'Organisation des Nations unies (ONU) dont l'éradication de la pauvreté.

U S A

2 incendies font rage à Los Angeles

Deux incendies sévissaient lundi matin à Los Angeles, en Californie (ouest des Etats-Unis), bloquant la circulation sur plusieurs autoroutes en pleine heure de pointe et détruisant quatre bâtiments.

Un bâtiment résidentiel de sept étages en cours de construction a été très endommagé. Ce complexe de 526 appartements a été presque entièrement détruit.

Les autorités ont prévenu des risques de voir des échafaudages s'effondrer sur la route, même une fois l'incendie éteint.

Deux immeubles de bureaux adjacents ont aussi été endommagés. Les flammes ont causé des dégâts sur tout un pâté de maison, soit plus de neuf hectares.

Un second incendie situé non loin a également provoqué des dégâts importants à un bâtiment résidentiel et commercial.

Le rapport sur la torture par la CIA rendu public hier

Le rapport d'enquête très attendu sur les techniques "d'interrogatoire musclé" utilisées par la CIA de 2001 à 2009 sera rendu public mardi par le Sénat, a indiqué la Maison-Blanche, soulignant qu'elle avait toujours été favorable à sa publication.

Le porte-parole de l'exécutif américain, Josh Earnest, a précisé que l'administration s'était préparée depuis "des mois" à la publication de ce document et avait pris des mesures de précaution face à d'éventuels risques accrus pour les installations américaines ou les Américains à travers le monde. Le rapport de la commission est le fruit du plus de trois ans d'une enquête méticuleuse (2009-2012) visant à faire la lumière sur le programme créé en secret par la CIA pour interroger plus de 100 détenus soupçonnés de liens avec Al-Qaïda, notamment par la simulation de noyade ou la privation de sommeil. "Lorsque nous avons utilisé certaines techniques d'interrogatoire poussé, des techniques que je considère et que toute personne honnête devrait considérer comme de la torture, nous avons franchi une ligne", avait déclaré le président Barack Obama en août, évoquant la publication prochaine de ce document. "La commission (du Renseignement du Sénat) nous a indiqué qu'elle avait l'intention de rendre public le rapport demain (mardi)", a déclaré Josh Earnest lundi.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Dix fois plus de risques de canicule en Europe

Le réchauffement climatique multiplie par dix le risque d'été extrêmement chauds en Europe, alors que le risque était seulement doublé il y a dix ans, selon une étude parue lundi dans la revue *Nature Climate Change*.

En 2004, des experts du Met Office Hadley Centre, au Royaume-Uni, avaient calculé que les émissions de carbone dues à l'homme avaient doublé le risque d'enregistrer une vague de chaleur extrême en été, par rapport à la moyenne historique. Statistiquement, un tel événement—des températures dépassant de 1,6°C la moyenne constatée sur la période juin-août de 1961 à 1990—interviendrait tous les 52 ans, c'est à dire deux



fois par siècle. Dans la nouvelle étude, la même équipe de scientifiques a modifié le scénario, à la lumière du réchauffement climatique intervenu depuis et en utilisant de meilleurs modèles informatiques. Dans les conditions actuelles de réchauffement climatique, on enregistre deux vagues de chaleur tous les dix ans,

et non plus deux par siècle, ont-ils constaté.

Comme la précédente, l'étude s'est concentrée sur la France, l'Allemagne et l'Italie, les pays les plus touchés en 2003 par l'été le plus chaud jamais enregistré en Europe.

En 2008, une étude de l'Inserm a suggéré que plus de 70.000 personnes étaient

décédées dans 16 pays, victimes de la vague de chaleur. Dans leur évaluation de 2004, les experts britanniques avaient découvert que, statistiquement, un événement comme la canicule de 2003—un dépassement de 2,3°C des températures moyennes à long terme—avait une probabilité de se répéter tous les mille ans, ou plus.

Désormais, ils estiment cette probabilité à quasiment une fois par siècle (tous les 127 ans). La publication de cette étude intervient alors que des négociations internationales se tiennent à Lima avec l'objectif de parvenir à un accord pour limiter le réchauffement à 2°C par rapport à l'ère pré-industrielle.

Crash d'un avion privé près de Washington : 6 morts



Un avion privé s'est écrasé dans une localité de la banlieue de la capitale américaine Washington lundi, tuant trois occupants de l'appareil et trois habitants d'une maison, selon un nouveau bilan des autorités.

Un premier bilan fait état de trois morts. L'Embraer EMB-500, un avion d'affaires à deux réacteurs, était en phase d'approche et devait atterrir à l'aéroport du comté de Montgomery, dans le Maryland, lorsqu'il s'est écrasé dans une zone résidentielle, a précisé l'Agence fédérale américaine de l'aviation (FAA).

Les habitants d'une autre maison endommagée par l'accident sont sains et saufs, a précisé le journal local *The Gazette*. Plusieurs maisons ont par ailleurs été fortement endommagées par des débris de l'appareil.

PAYS-BAS - UKRAINE

L'épave de l'avion MH17 attendu mardi au sud des Pays-Bas



Les débris de l'avion malaisien abattu l'été dernier dans l'est ukrainien, devaient arriver hier après-midi, dans le Brabant-Septentrional (sud des Pays-Bas), selon le bureau d'enquête néerlandais pour la sécurité (OVV).

Les restes de l'épave seront transférés à la base aérienne de Gilze-Rijen dans la province de Brabant-Septentrional, a précisé l'OVV, chargé de l'enquête internationale sur le drame, où près de 300 personnes ont été tuées dont deux tiers étaient des Néerlandais.

Ce premier convoi de quatre camions, qui a quitté la ville ukrainienne de Kharkiv mercredi dernier, se trouve actuellement en Allemagne et devrait franchir la frontière néerlandaise après minuit. Les débris de l'appareil qui seront examinés par l'OVV, serviront pour la reconstitution de l'appareil pour le besoin de l'enquête.

Les Pays-Bas sont le pays qui a payé le plus lourd tribut dans cette catastrophe, avec 193 victimes.

Les familles d'une vingtaine de victimes du crash de l'avion Malaysia Airlines ont appelé dernièrement les Pays-Bas à impliquer l'ONU dans l'enquête sur le drame, critiquant l'approche du gouvernement néerlandais dans cette affaire. Le Boeing 777 de la Malaysia Airlines a été abattu le 17 juillet par un missile au-dessus du territoire contrôlé par les rebelles prorusses.

Les Occidentaux accusent la Russie d'avoir fourni aux rebelles le missile qui aurait pu servir à abattre l'appareil, ce que ces derniers et Moscou démentent, pointant du doigt les forces ukrainiennes.

DE L'ASPIRINE APRÈS 65 ANS POUR ÉLOIGNER CANCER ET AVC

Après 65 ans, les femmes devraient régulièrement prendre de l'aspirine pour éloigner le risque de maladies graves telles que l'infarctus, l'AVC et le cancer, conseille une nouvelle étude scientifique néerlandaise.

Selon une étude néerlandaise publiée dans la revue scientifique Heart, l'aspirine prise régulièrement serait bénéfique aux femmes de plus de 65 ans, car il diminuerait le risque d'infarctus, d'AVC et de cancer.

Pour les femmes plus jeunes en revanche (45-65 ans), cette prise d'aspirine n'est pas recommandée, car elle entraîne des effets indésirables importants (hémorragies intestinales) qui dépassent les bénéfices du médicament, précise l'équipe de recherche. L'étude a été menée sur près de 30 000 participantes en bonne santé, âgées d'au moins 45 ans. Au hasard, les femmes ont été réparties en deux groupes : l'un prenant chaque jour 100 mg d'aspirine, l'autre du placebo, sans en être informées préalablement. Leur risque d'attaque cardiaque, d'AVC et de cancer a ensuite été évalué.

Durant les essais cliniques qui ont duré 10 ans, 604 cas de maladies cardiovasculaires, 168 cas de cancer de l'intestin, 302 hémorragies majeures de l'intestin et 1832 autres types de cancer ont été diagnostiqués. Et durant les sept années qui ont suivi, 107 cas de cancer de l'intestin et 1388 cas d'autres cancers se sont ajoutés à la liste. En tout, 4401 personnes (environ 15% de l'échantillon de départ) ont été affectées par ces maladies.

A partir de 65 ans, mais surtout pas avant

Comparé au placebo, le traitement à l'aspirine s'est tout de même révélé bénéfique sur le risque cardiaque, le risque d'AVC et de cancer de l'intestin, chez les femmes âgées de 65 ans et plus. Car si le risque de saignement gastro-intestinal augmente avec l'âge (et avec la prise d'anti-inflammatoires non stéroïdiens, précisent les chercheurs), les bénéfices de



l'aspirine augmentent également, la balance bénéfices/risques étant la plus favorable lorsque la femme dépasse les 65 ans. Dans leur échantillon, les chercheurs ont calculé que 29 femmes de plus de 65 ans nécessiteraient un traitement à l'aspirine pour prévenir le risque de cancer et d'AVC. « Des résultats récents, stipulant que la prise quotidienne d'aspirine réduirait le risque de cancer, ont relancé

le débat sur l'aspirine en traitement de prévention primaire, remarquent les chercheurs, avant de conclure que le traitement généralisé était « inefficace ou néfaste chez la majorité des femmes ». 65 ans serait donc l'« âge charnière », où il devient plus bénéfique de prendre de l'aspirine que de ne pas en prendre, alors que c'est totalement l'inverse avant cette limite d'âge.

Un médicament injectable pour retrouver un taux de cholestérol digne d'un bébé

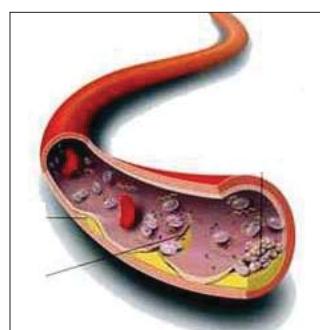
Un nouveau médicament injectable pourrait permettre d'agir à la source du mauvais cholestérol, et de redonner un taux digne de celui d'un bébé, énonce une nouvelle étude scientifique britannique.

C'est lors du congrès de l'American Heart Association que le Dr Patrick Moriarty et son équipe ont présenté leur nouveau médicament capable de faire diminuer drastiquement le taux de cholestérol.

Injecté toutes les deux semaines, ce traitement « agit un peu comme un pac-man » ont expliqué les chercheurs : la protéine qui empêche le foie d'éliminer le mauvais cholestérol (LDL) est engloutie par le dispositif, puis éliminé. Selon les auteurs, l'Alirocumab est le médicament anti-LDL le plus efficace depuis l'apparition des statines. Et s'il peut bénéficier à ceux qui ne peuvent utiliser de statines, il aide aussi ceux qui en prennent à retrouver un taux de mauvais

cholestérol correct, digne de celui d'un bébé. En tout, 2 338 personnes ont été incluses dans l'étude, toutes à risque de problèmes cardiaques à cause de leur fort taux de cholestérol. Parmi elles, 1 550 personnes ont eu des injections d'Alirocumab en plus de leur traitement oral aux statines, alors que 788 personnes ont reçu un placebo. Au final, plus d'un tiers des patients traités à l'Alirocumab ont vu leur taux de mauvais cholestérol chuter à moins de 0,7 mmol par litre en une année, soit le taux moyen mesuré chez les bébés.

« Si vous prenez la plus haute dose de statine seule, vous aurez une baisse de LDL de 50% environ, déclare le Professeur Kausik Ray, auteur principale de l'étude. Si vous prenez ce nouveau traitement, vous aurez une réduction de 50 à 60% du taux de LDL. En combinant les deux, vous pourrez voir une baisse du taux de 75%. C'est pourquoi ce



médicament est si puissant. C'est la plus grande réduction du taux de LDL observé depuis l'apparition des statines. » Mais le Professeur a tout de même précisé que si le

risque de problèmes cardiovasculaires diminue grâce au médicament, il n'est pas totalement nul pour autant.

Pour l'heure, aucun effet indésirable grave n'a été relevé à l'issue de l'étude. Le Professeur Ray a toutefois précisé qu'il continuerait les travaux sur un plus grand échantillon de personnes, afin d'être sûr de l'innocuité du traitement. Actuellement, il tente de mesurer à quel point son nouveau médicament peut réduire le risque d'attaques cardiaques et d'AVC.

Alors que les statines sont de plus en plus contestées par le monde médical et par les patients, qui souffrent d'effets indésirables importants (troubles digestifs, douleurs musculaires, diabète...), ce nouveau traitement injectable pourrait s'avérer bénéfique pour réduire le taux de LDL, en parallèle d'une vie saine et d'une alimentation équilibrée.

LES LÉGUMES À FEUILLES PROTÈGENT DE LA FORMATION DE CAILOTS SANGUINS

Les nitrates sont des composés nutritionnels présents dans les légumes à feuilles. Ils seraient bons pour la circulation et le cœur, selon les résultats d'une étude publiée britannique.

Mangez des choux pour éviter l'AVC ! Tel pourrait être le nouveau message des chercheurs britanniques qui ont étudié l'influence des nitrates contenus dans les légumes à feuilles sur la formation des caillots sanguins. Les chercheurs des Universités de Cambridge et de Southampton (Grande-Bretagne) ont mené plusieurs expériences pour comprendre les effets de la supplémentation en nitrate sur la santé. Les scientifiques ont nourri un groupe de 40 rats, soit avec un régime alimentaire normal, soit en ajoutant des nitrates dans leur eau. Après 4 jours de ce régime, les

rats ont été soumis à un environnement faible en oxygène (12% contre 21% normal). Ils ont aussi placé 24 rats dans une atmosphère normale. Et 12 d'entre eux ont reçu des nitrates. Le taux d'hémoglobine des rongeurs a été mesuré à 0, 2, 4, 6, 9 et 12 jours. Les résultats de cette étude révèlent que les rats supplémentés en nitrates ont un risque moins élevé de formation de caillots sanguins.

En effet, les nitrates aident le corps humain à fabriquer la quantité essentielle et optimale de globules rouges. Ils permettent aussi de réduire la production d'EPO, (l'érythropoïétine), une hormone chargée de réguler les globules rouges chez les mammifères. En outre, cette supplémentation ne modifie pas le poids des rongeurs.

« La supplémentation en nitrate réduit la production de

l'EPO ce qui diminue le volume de globules rouges en circulation, ce qui réduit l'épaisseur du sang et le risque de caillot mais sans compromettre l'alimentation en oxygène » concluent les chercheurs.

Si les résultats de cette recherche sont encourageants, les scientifiques doivent à présent évaluer les effets sur la santé des nitrates sur les hommes. Mais, les conclusions de ces expériences confirment que l'alimentation peut avoir des effets positifs sur la santé. Et que modifier et améliorer la qualité de nos repas peut permettre d'éviter d'avoir à prendre les médicaments. On trouve de fortes concentrations de nitrates dans le céleri, le chou et d'autres légumes-feuilles comme les épinards et certaines variétés de salade, et bien sûr dans les betteraves.

Médicament : l'alirocumab divise par deux les crises cardiaques

Un anticholestérol expérimental conçu par le laboratoire Sanofi et son partenaire américain Regeneron Pharmaceuticals a divisé par deux le nombre de crises cardiaques et d'accidents vasculaires cérébraux dans le cadre d'un essai clinique, selon les résultats d'une étude scientifique américaine présentée au Congrès de la société européenne de cardiologie.

Le traitement développé par Sanofi et Regeneron, l'alirocumab, fait partie d'une nouvelle catégorie de molécules, les inhibiteurs de PCSK9 (un gène du foie connu pour réguler le taux de mauvais cholestérol).

Une diminution du taux de mauvais cholestérol et des maladies cardiaques

Les chercheurs de l'Université de l'Iowa ont testé l'efficacité du médicament anti-cholestérol alirocumab sur les risques de maladies cardiovasculaires et le taux de mauvais cholestérol. Les scientifiques ont analysé les résultats de l'essai clinique de phase 3 Odyssey réalisé sur 5000 malades pendant 104 semaines.

Les résultats de leur étude révèlent que ce nouveau médicament a permis une réduction de 62% du mauvais cholestérol (LDL). En effet, l'alirocumab, associé à un traitement hypolipémiant (statines) à la dose maximale tolérée, a permis d'obtenir au bout de 24 semaines, une forte réduction du mauvais cholestérol (LDL). Et pendant la durée de l'étude, il a aussi divisé par deux le nombre de crises cardiaques et d'accidents vasculaires cérébraux.

« D'avoir un tel résultat si vite dans cette étude est très encourageant », a déclaré Jennifer Robinson, cardiologue à l'Université de l'Iowa et co-auteur de l'étude. En revanche, comme ces essais ont été réalisés de manière rétrospective, il est important de mettre en place d'autres études pour valider ces résultats ».

Des chiffres alarmants

Les maladies cardiovasculaires provoquent en Europe deux fois plus décès que les cancers et tuent environ 4 millions de personnes par an. 1,8 millions d'entre elles souffrent de maladies coronariennes, un million des suites d'un AVC et 1,2 d'autres maladies cardiaques. Ces chiffres ont été publiés par les chercheurs de l'Université d'Oxford qui ont regroupé et analysé les données médicales et scientifiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

CHOLESTÉROL

Après un infarctus ou un AVC les statines sont systématiques !

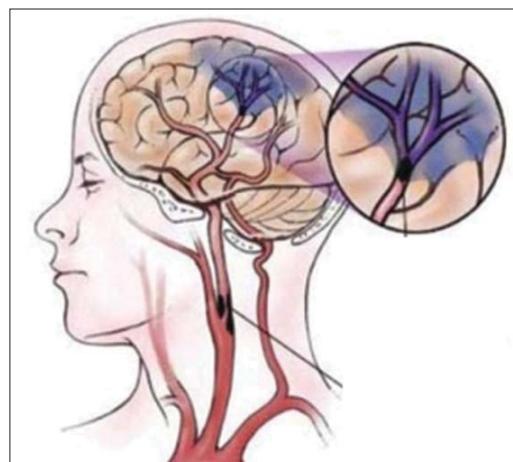
Prescrites à quelques 5 millions de personnes en France, les statines, ces médicaments anti-cholestérol font polémiques car certains professionnels de la santé considèrent qu'on en prescrit trop. Cependant, elles sont indispensables après un accident cardio-vasculaire.

Admis depuis des décennies, le rôle du LDL-cholestérol dans la formation des plaques d'athérome a fait l'objet du Prix Nobel attribué en 1985 à Joseph Goldstein et Michael Brown. C'est à la même époque que les statines qui font baisser le LDL-cholestérol en stoppant sa production par le foie, sont arrivées sur le marché. « Progrès majeurs de la pharmacologie cardiovasculaire, les statines ont fait l'objet d'un nombre d'études jamais atteint pour aucun autre traitement ! », affirme le professeur Gabriel Steg de l'Hôpital Bichat de Paris. Après un accident cardiovasculaire, plusieurs essais successifs (4S, CARE, Lipid...) ont démontré de façon éclatante que leur utilisation était associée à une réduction marquée du nombre d'infarctus du myocarde et à une diminution de la mortalité cardiovasculaire de l'ordre de 10 à 15 %.

Des résultats confirmés en 2010 par une méta-analyse (Cholesterol treatment trials, CTT) qui a mis en évidence la réduction du risque d'infarctus ou d'AVC de l'ordre de 20 % pour chaque baisse de 1 mmol/l de LDL-cholestérol.

Les statines diminuent la mortalité

Aucun autre médicament utilisé pour faire baisser le mauvais cholestérol n'a d'effet démontré sur la mortalité globale ! D'où les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) qui réaffirment l'intérêt de traiter par statine en première intention les patients ayant fait un infarctus ou un AVC en utilisant les spécialités les mieux évaluées en termes de résultat, soit toutes les statines (atorvastatine : Tavor et génériques, fluvastatine : Lescol et génériques, pravastatine : Elisor et génériques,



ou simvastatine : Zocor et génériques) en dehors de la plus récente (rosuvastatine : Crestor) pour laquelle les effets sur la réduction des risques et la mortalité sont encore en cours d'évaluation. Le traitement est institué aux doses les plus faibles, l'efficacité maximale étant obtenue en 4 semaines environ. La posologie est ensuite ajustée en fonction du taux de LDL-cholestérol recherché (inférieur à 1 g/l après un infarctus), et de l'apparition éventuelle d'effets secondaires, plus fréquents avec l'augmentation des doses. Quant aux autres médicaments hypolipémiants (ézetimibe, fibrates, colestyramine et oméga 3), ils sont envisagés uniquement en association aux statines, en cas d'intolérance à celles-ci ou en présence d'une anomalie lipidique particulière (hypertriglycéridémie, hypo-HDLémie). Le traitement ne dispense des modifications de mode de vie recommandées pour

la prévention cardiovasculaire.

Un traitement à surveiller

Comme tout traitement efficace, il doit être surveillé. Il existe deux effets indésirables indiscutables des statines. Le premier, c'est le risque musculaire qui se manifeste souvent par des crampes ou parfois une élévation modérée des enzymes musculaires qui, dans ce cas, doivent être surveillées (CPK et transaminases car le risque musculaire augmente en cas de maladie du foie). Si l'effet persiste, le traitement peut être diminué, voire arrêté, car il existe de rares cas de rhabdomyolyse, une destruction des cellules musculaires. Le second effet notable, c'est l'augmentation indiscutable mais modeste de la glycémie à jeun et une tendance à l'émergence de plus de diabète chez les patients sous statines. Des inconvenients à mettre en balance, pour chaque patient, avec les effets positifs du traitement.

Un traitement sans danger au long cours

Ces médicaments devant être pris au long cours, il est légitime de se poser la question de leur innocuité. Pour y répondre, nous disposons de données assez récentes issues du suivi pendant 11 ans et 15 ans de patients inclus dans 2 grands essais cliniques (ASCOT LLA et WOSCOPS). « Très rassurantes, elles n'ont retrouvé aucune augmentation d'un risque supplémentaire de cancer mais au contraire une réduction de la mortalité toute cause de 14 % », explique le Pr Steg. Une 3e étude, HPS (Heart Protection Study) montre une réduction en moyenne de 23 % des événements cardiovasculaires 6 ans après la fin de l'étude et aucune augmentation de l'incidence des cancers, de mortalité par cancer et ce, même chez les patients les plus âgés.

Quant au risque d'hémorragie cérébrale, une analyse récente sur plus de 250 000 patients ne montre aucune augmentation décelable de ce risque sous statines, indépendamment du type de statine ou du taux de LDL-cholestérol de départ.

Vous le saviez ? Attention au jus de pamplemousse

Le jus de pamplemousse augmente la concentration sanguine des statines, leur efficacité et... le risque d'effet secondaire. Attention aussi aux compléments alimentaires à base de levure de riz rouge utilisés contre le cholestérol, les autorités de santé ont signalé des effets indésirables d'ordre musculaire ou hépatique similaires à ceux des statines !

La méditation réduirait la consommation d'opioïdes

La méditation serait efficace pour limiter la dépendance aux opioïdes, des médicaments anti-douleurs, pour les personnes souffrant de douleurs chroniques selon les résultats d'une nouvelle étude scientifique américaine.

Constipation, bouche sèche, somnolence... Ce sont quelques-uns des effets secondaires des opioïdes consommés par les personnes souffrant de douleurs chroniques. Mais selon une étude américaine, ces médicaments antidouleur dérivés de l'opium pourraient en partie être remplacés par des séances de méditation. Les chercheurs de l'Université de l'Utah (Etats-Unis) ont réalisé une expérience pendant 8 semaines, avec 29 participants souffrant de douleurs chroniques et soignées

avec des opioïdes. Alors que 18 d'entre eux continuaient leur traitement, les 18 autres ont suivi un programme de méditation en pleine conscience. Le programme de cette méditation était axé sur la meilleure acceptation de la douleur et le renforcement de sensations positives de la vie quotidienne.

La douleur chronique diminue les sensations positives

« Un certain nombre de recherches ont prouvé que les personnes souffrant de douleurs chroniques et traitées avec des opioïdes deviennent physiologiquement moins sensibles aux plaisirs de la vie », explique Eric Garland, chercheur et psychothé-

rapeute. « Et en absence de sentiments positifs, les malades souffrent encore plus de douleurs physiologiques et physiques. Ils ont donc tendance à devenir dépendants aux opioïdes pour se sentir mieux » rappelle l'auteur de l'étude. Les volontaires suivis par un thérapeute ont appris à renforcer leurs sentiments positifs. A développer leurs 5 sens et à apprécier à nouveau les petits plaisirs de la vie comme un couche de soleil, le parfum d'un bouquet de fleurs fraîches. Pour mesurer les modifications cérébrales des participants, les scientifiques les ont soumis à un électro-encéphalogramme (EEG), alors qu'ils observaient des images positives. Ils ont analysé leur niveau de satisfaction et de plaisir.

Les volontaires ont aussi dû déclarer leur besoin d'opioïdes.

« Comme nous l'avions imaginé, les résultats de cette expérience révèlent que les volontaires ayant suivi le programme de méditation ressentaient plus d'émotions positives et avaient moins besoin de prendre les opioïdes », explique Eric Garland.

Ces résultats sont importants, car ils suggèrent que la méditation en pleine conscience peut aider les patients à devenir plus sensibles aux petits plaisirs quotidiens. Et que lorsqu'ils réapprennent à connaître ces satisfactions, ils peuvent réduire leur consommation de médicaments « toxiques », notamment les opioïdes qui augmentent le risque de dépendance à long terme.

PALUDISME

Le nombre de décès a baissé de près de la moitié depuis l'an 2000

Le nombre de personnes décédées du paludisme a baissé de près de la moitié depuis l'an 2000 dans le monde, s'est félicitée mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Entre 2000 et 2013, la mortalité liée au paludisme a ainsi diminué de 47% dans le monde et de 54% dans la région Afrique, selon le rapport annuel de l'OMS, permettant de sauver l'équivalent de 4,3 millions de vies.

«Ce sont les meilleurs résultats que nous ayons jamais eu et une merveilleuse nouvelle en termes de santé publique», a estimé devant les journalistes à Genève Pedro Alonso, directeur du programme mondial de l'OMS contre le paludisme. Mondialement, ce sont 198 millions de cas de paludisme pour 584.000 décès qui ont été recensés l'an dernier (soit respectivement 4,3% et 6,6% de moins qu'en 2012), avec 90% des morts dénombrés en Afrique desquels 78% représentaient des enfants de moins

de cinq ans. Cette baisse des cas en Afrique s'explique notamment par des mesures de prévention mieux appliquées avec près de la moitié de la population à risque qui en 2013 avait accès à une moustiquaire imprégnée d'insecticide, contre seulement 3% en 2004. S'y ajoute une intensification des tests de diagnostic ayant permis à 62% des patients suspectés de paludisme d'être traités dans un établissement de santé public.

Près de 128 millions de tests de diagnostics rapides (TDR) ont ainsi été distribués en Afrique l'an dernier par l'OMS. Mais avec seulement 2,7 milliards de dollars disponibles grâce aux financements nationaux et internationaux pour lutter contre la maladie, soit un peu plus que la moitié de l'objectif fixé par l'OMS, de nombreuses personnes ne peuvent toujours pas bénéficier d'une assistance.

«Nous estimons que 278 millions de personnes en Afrique vivent dans des foyers non-équipés de moustiquaires im-



prégnées et près de 15 millions de femmes enceintes n'ont toujours pas accès à des traitements préventifs», a rappelé Margaret Chan, la Directrice générale de l'OMS.

Le rapport souligne que la pauvreté et un faible niveau d'éducation constituent des

facteurs déterminants pour le manque d'accès à ces services de base. Le Rapport 2014 sur le paludisme dans le monde récapitule les informations provenant de 97 pays où la transmission se poursuit.

Le CHU de Constantine se dote d'un Fibro-Scan

Le service de gastro-entérologie du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine vient d'être doté d'un Fibro-Scan, a indiqué mardi le responsable de la communication de cet établissement, Aziz Kabouche. Ce responsable a précisé, dans un entretien à l'APS, que ce nouvel équipement, un appareil d'élastométrie impulsionnelle, qui vient remplacer l'ancien fibroscope, «quantifie de façon instantanée et totalement non invasive et sans douleur, la fièvre du foie».

Le Fibro-Scan, déjà installé et entré en service, garantit une évaluation fiable, précise et reproductible de l'élasticité hépatique et permet au médecin traitant d'établir son diagnostic et d'effectuer un examen rapide et sans douleur de l'état de santé du foie du patient, a-t-il expliqué.

Le responsable de la communication du CHU a par ailleurs indiqué que les deux accélérateurs de particules installés centre anti cancer (CAC) de Constantine pour le traitement par radiothérapie des patients atteints d'une tumeur maligne, seront opérationnels «au plus tard le 15 janvier 2015».

La mise en service de ces deux accélérateurs de moyenne énergie qui remplacent un matériel vétuste et reformé datant de 1989, permet-



tra de prendre en charge la très forte demande de malades venant de différentes wilayas de l'Est et du Sud-Est du pays, a-t-il précisé, rappelant qu'un troisième appareil de même type, mais de haute énergie, est opérationnel au CAC depuis l'été dernier. Selon M. Kabouche, cet équipement utilise en radiothérapie pour délivrer des rayonnements ionisants détruisant les tissus cancéreux est «très efficace dans le traitement des malades du cancer».

Les trois accélérateurs combinés permettent de traiter jusqu'à 240 patients par jour à raison de 80 malades par machine, ce qui mettra fin au calvaire que vivent les personnes qui en ont besoin, a conclu la même source.

Conférence-débat sur l'avant-projet de la loi sanitaire jeudi à Oran

L'avant-projet de loi sanitaire fera l'objet, jeudi à Oran, d'une conférence-débat qui sera animée par des spécialistes, a-t-on appris mardi des organisateurs. Organisée par l'équipe «Ethique et santé» de l'Unité de recherche en sciences sociales et santé de l'Université d'Oran, cette rencontre constituera une occasion pour les professionnels de discuter des aspects éthiques de cette loi et d'apporter des

propositions à son avant-projet, a-t-on souligné.

Selon les organisateurs de la rencontre, l'avant-projet de loi relative à la santé consacre un titre intitulé «Ethique, Déontologie et Bioéthique» comportant cinq (05) chapitres et 102 articles. Ce texte législatif définit les notions d'éthique, de déontologie et de bioéthique.

Il introduit la séparation des ordres médicaux des trois

professions que sont la médecine, la chirurgie dentaire et la pharmacie, et crée le Conseil de wilaya, échelon de base aux conseils régional et national, a-t-on encore indiqué.

Le chapitre bioéthique encadre le don d'organe et de tissus chez les vivants et chez les personnes décédées ainsi que la procréation médicalement assistée et la recherche biomédicale avec les essais cliniques, a-t-on ajouté.

EBOLA 2 foyers «préoccupants» subsistent en Sierra Leone et en Guinée



Deux foyers «préoccupants» de l'épidémie d'Ebola subsistent dans l'ouest de la Sierra Leone et le nord de la Guinée, a annoncé mardi à Genève le responsable de la lutte contre Ebola pour l'ONU, David Nabarro. De retour d'une tournée en Afrique de l'Ouest, le docteur Nabarro a précisé que les deux «foyers préoccupants» sont l'ouest de la Sierra Leone, y compris Freetown, qui «a besoin d'une réponse plus forte» et la région nord de la Guinée, «plus difficile car les gens sont très isolés et les transports sont difficiles».

«C'est le centre de mon attention pour trouver plus de personnel pour travailler» dans cette partie de la Guinée, a-t-il précisé. S'agissant du Sierra Leone, où le nombre de cas est désormais plus important qu'au Libéria, M. Nabarro estime qu'il faut plus de centres de traitement, précisant que ces derniers doivent accepter plus de patients, notamment en faisant sortir plus vite ceux qui sont guéris dans les tests de laboratoire. Selon le responsable, il faut aussi recruter plus de personnel. «Plusieurs

centaines de lits seront disponibles dans les semaines à venir», a-t-il dit, avant de se déclarer «confiant» quant à une amélioration.

Il a également mis en cause le fait que des malades choisissent de rester dans leur famille, qu'ils contaminent. Il a admis que l'objectif de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) d'avoir 70% des malades traités en centres d'isolement n'est pas encore atteint dans l'ouest de la Sierra Leone. Il a cependant souligné «la réponse globale et la solidarité internationale» face à cette épidémie, notant que «des milliers de personnes sont désormais engagées dans la réponse et sont bien coordonnées» et a insisté sur l'engagement des communautés locales, une priorité et un nécessité pour mieux contenir cette épidémie de fièvre hémorragique. Mais, a-t-il dit «du personnel est nécessaire, et il est nécessaire en urgence». Le dernier bilan diffusé lundi fait état de 6.331 décès et 17.800 cas recensés depuis mars dans les trois pays les plus touchés (Sierra Leone, Libéria, Guinée).

APS

TIZI - OUZOU

L'association culturelle Moh Saïd Oubelaid rend hommage à Kamel Messaoudi

C'est à partir d'hier mardi 8 décembre qu'un hommage sera rendu au chanteur Kamel Messaoudi par l'association culturelle Moh-Saïd Oubelaid de la commune de Bounouh à la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

K.N.A.

Cette manifestation culturelle qui se tient aussi aujourd'hui est organisée avec la collaboration de la Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, la maison de la culture Mouloud-Mammeri ainsi que le comité des activités culturelles et artistiques de la wilaya.

Ce mardi matin d'ailleurs, un recueillement et dépôt de gerbe de fleurs sur la tombe du défunt à Alger est attendu avec la présence d'une



grappe d'artistes algériens. Parallèlement, le hall de la maison de la Culture abritera, durant les deux journées, une exposition de photographies et d'articles de presse retracant le parcours artistique et la vie de ce grand chanteur qui a su moderniser le chaâbi. Au petit théâtre de la maison de la Culture, les invités et autres visiteurs apprécieront une projection-vidéo sur l'œuvre et la vie du chanteur. Le film est, selon les organisateurs, tiré des archives de la Télévision nationale.

Enfin pour clôturer cette manifestation, un grand gala est prévu à la

grande salle de la maison de la Culture avec ma participation de grandes figures de la chanson algérienne. La fête sera, selon les organisateurs, agrémentée par des témoignages sur la vie et l'œuvre de l'artiste donnés par sa famille et ses amis.

Enfin, rappelons que Kamel Messaoudi est né à Bouzaréah le 30 janvier 1961. Né d'une famille originaire d'Aït Bouali dans la commune de Fréha dans la wilaya de Tizi-Ouzou, l'artiste qui a marqué son temps d'une marque d'or est décédé dans un tragique accident de la circulation le 10 décembre 1998.

Hunger Games poursuit son règne sur le box-office nord-américain

Le nouveau volet de la saga *Hunger Games*, dans lequel l'héroïne Katniss Everdeen (Jennifer Lawrence) mène une rébellion, poursuit son règne sur le box-office nord-américain, selon les chiffres provisoires publiés dimanche par Exhibitor Relations.

Hunger Games - La Révolte: Partie 1, le troisième film de la saga futuriste et apocalyptique, conserve ainsi la première place en engrangeant ce week-end 21,6 millions de dollars supplémentaires. Le film a généré au total 257,7 millions en à peine trois semaines sur les écrans.

La deuxième place revient aux *Pingouins de Madagascar*, qui remportent 11,1 millions de dollars et accumulent près de 49,6 millions en deux semaines.

La troisième marche du podium est occupée par *Comment tuer son boss 2*, sur un trio d'entrepreneurs lassés de se plier aux ordres de leurs supérieurs, avec 8,6 millions. Le film récolte au total en deux semaines d'exploitation quelque 36 millions de dollars de recettes.

Quatrième, on retrouve le dernier Marvel/Disney *Les Nouveaux Héros*, qui perd une place et gagne encore 8,1 millions de dollars, sur un total de 177,5 millions en cinq semaines.

Le suit la saga intergalactique *Interstellar*, sur la recherche de nouvelles planètes habitables, qui génère 8 millions de dollars. En cinq semaines sur les écrans, la dernière réalisation de Christopher Nolan a rapporté 158,7 millions. *Dumb & Dumber 2*, la suite quasiment vingt ans après de la comédie culte *Dumb and Dumber*, arrive sixième avec 4,2 millions de dollars (78 millions en quatre semaines).

Une merveilleuse histoire du temps de James Marsh, où le spectateur découvre la vie intime de Stephen Hawking, ce scientifique fasciné par le temps et les origines de l'univers, reste septième et remporte 2,7 millions de dollars (13,6 millions en cinq semaines).

Gone Girl, dans lequel Ben Affleck est soupçonné d'être impliqué dans la disparition de sa femme, conserve la huitième place, engrangeant encore 1,5 million (162,9 en six semaines).

En neuvième position, une nouveauté, *The Pyramid*, film d'horreur sur des archéologues américains qui trouvent une ancienne pyramide enterrée dans le désert égyptien et décident d'y entrer, encaisse 1,35 million pour sa sortie. Enfin, *Birdman* du Mexicain Alejandro González Iñárritu, où Michael Keaton interprète une ancienne vedette de film de super-héros essayant de renouer avec la gloire au théâtre, clôture la marche et gagne 1,15 million (18,9 millions en huit semaines).

CONSTANTINE, CAPITALE DE LA CULTURE ARABE : Les aménagements urbains livrés avant fin février 2015

Les actions d'aménagement urbain lancées dans le cadre de la préparation de l'événement «Constantine capitale 2015 de la culture arabe» seront achevées et livrées «avant fin février prochain», a indiqué hier à l'APS le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC).

Les entreprises de réalisation désignées pour mener cette opération «sont à pied d'œuvre et redoublent d'efforts afin de parachever les travaux avant l'ouverture officielle de cette grande manifestation culturelle», a précisé Habib Mehdi à l'APS.

L'aménagement des allées piétonnes et des trot-



toirs, dans plusieurs artères de la ville, comme les avenues Abane-Ramdane, Mohamed-Belouizdad, Aouati Mustapha et l'ex-rue de France, avancent à un rythme appréciable», a affirmé le même responsable, estimant que ces projets mobilisant 2,9 milliards de dinars vont «offrir une image de la cité digne de son statut de capitale de l'Est algérien».

Le réaménagement de la place Ahmed-Bey, plus connue sous l'appellation de «Dounia Etтарايف», en plein cœur de Constantine, où le taux d'avancement des travaux est évalué à 50%, sera également réceptionné dans les délais prévus, a ajouté M. Mehdi, rappelant

que cette opération porte sur la création d'aires de détente, de loisirs et d'espaces verts, ainsi que sur la réfection de l'éclairage public, l'installation de bancs publics stylisés et de jets d'eau. L'opération d'aménagement de ce site urbain stratégique, situé à proximité immédiate de la place d'1er-Novembre, appelée communément «La Brèche», moyennant une enveloppe de 270 millions de dinars, figure parmi une série de projets d'embellissement de l'antique Cirta comprenant, entre autres, la réhabilitation des jardins publics, l'aménagement des ronds-points et l'habillage des placeettes publiques, a noté le même responsable.

La DG de l'Unesco appelle à la mise en place de zones de protection culturelle en Syrie et en Irak

La directrice générale (DG) de l'Unesco, Irina Bokova, a appelé à la création de «zones de protection culturelle» autour de sites du patrimoine en Syrie et en Irak, a indiqué dimanche l'organisation onusienne.

Inaugurant une conférence internationale sur les menaces qui pèsent sur le patrimoine culturel et la diversité dans ces deux pays, la directrice générale de l'Unesco a dénoncé la persécution des minorités, les attaques contre le patrimoine culturel et le trafic illicite de biens culturels, qui «s'inscrivent dans une stra-

tégie de nettoyage culturel extrêmement réfléchie et d'une rare violence». Elle a ajouté qu'il «n'y a pas de solution purement militaire à cette crise».

Pour lutter contre le fanatisme, il faut aussi renforcer l'éducation, qui aide à se défendre contre la haine, et protéger le patrimoine, qui aide à forger une identité collective».

L'appel de Mme Bokova, à mettre le patrimoine et la diversité culturels au cœur des efforts humanitaires et de construction de la paix en Syrie et en Irak, a été fortement appuyé par le secrétaire géné-

ral des Nations Unies, Ban Ki-moon. Dans un message destiné à la conférence, le secrétaire général a affirmé que «la protection du patrimoine culturel est un impératif de sécurité».

Parmi les autres mesures concrètes abordées lors de cette conférence, qui a réuni près de 500 décideurs politiques, conservateurs, universitaires, experts en conservation et membres du public, a figuré la nécessité de mettre en œuvre la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé de 1954 et ses protocoles additionnels, ainsi que de

mettre fin à l'impunité des attaques délibérées contre le patrimoine culturel, reconnu comme un crime de guerre en vertu du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

De plus, les participants ont exprimé un fort appui en faveur de la proposition d'une interdiction internationale du commerce d'antiquités en provenance de Syrie, conformément à la recommandation de l'équipe de surveillance des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU, selon les mêmes sources.

APS

DÉCÈS DE L'EX-MINISTRE NIGÉRIEN DES AE:



M. Berekci signe le registre des condoléances à l'ambassade du Nigeria

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Berekci a signé mardi au siège de l'ambassade du Nigeria à Alger le registre des condoléances, au nom du Gouvernement algérien, suite au décès le 29 novembre dernier de l'ex-ministre des Affaires étrangères du Nigéria, Olugbenga Ashiru.

«C'est avec une grande affliction que j'ai appris le décès de feu Olugbenga Ashiru, ex-ministre des Affaires étrangères de la République du Nigéria. En cette douloureuse circonstance, Je vous présente au nom du Gouvernement algérien et en mon nom personnel, mes condoléances les plus attristées et ma profonde sympathie à la famille du défunt, lit-on dans le message de condoléance.

M. Berekci s'est recueilli à la mémoire de «ce militaire hors pair qui a voué sa vie au service des causes africaines justes et pour la promotion de la paix, de la sécurité et du développement dans le continent africain».

Départ des ressortissants nigériens vers In-Guezzam pour leur rapatriement

Le premier contingent de ressortissants nigériens a été transféré mardi du centre d'accueil de Tamanrasset à destination de la localité frontalière d'In-Guezzam pour leur rapatriement, a-t-on constaté.

Ce contingent de 318 ressortissants nigériens, entrés illégalement en territoire algérien, et devant être rapatriés, ont été transportés à bord de 7 autocars dans de bonnes conditions d'organisation, accompagnés par des bénévoles du Croissant-Rouge algérien (C-RA) de la wilaya de Tamanrasset.

Cette caravane d'autocars est accompagnée de deux camions, l'un pour le transport des bagages de ces ressortissants nigériens et l'autre pour le transport de ravitaillements en divers produits alimentaires qui leur seront remis ultérieurement, a indiqué le président du C-RA de Tamanrasset, Allali Baba. Pour faciliter l'opération de rapatriement, les services du consulat du Niger à Tamanrasset ont ouvert un bureau au niveau du centre d'accueil de Tamanrasset pour les procédures administratives liées au voyage de ces ressortissants.

Des accompagnateurs ont été mobilisés par la commission mixte chargée de superviser le centre d'accueil de Tamanrasset, pour encadrer cette opération de rapatriement, y

compris la prise en charge médicale et psychologique, a indiqué le même responsable.

Les ressortissants nigériens étaient arrivés samedi au centre d'accueil de Tamanrasset à bord de neuf autocars en provenance des wilayas d'Alger et de Djelfa. L'opération se poursuivra pour toucher prochainement d'autres groupes de ressortissants nigériens se trouvant dans la même situation.

Localisé à la sortie sud de Tamanrasset, sur une superficie de trois hectares pour une capacité d'accueil de 1.200 personnes, le centre d'accueil de Tamanrasset, encadré par une commission intersectorielle, offre toutes les commodités de prise en charge des ressortissants nigériens (restauration et hébergement), dans des chalets raccordés aux réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Le gouvernement algérien, qui a répondu favorablement à la demande du gouvernement nigérien concernant le rapatriement de ses ressortissants, en séjour illégal sur le territoire algérien, avait assuré que toutes les mesures étaient prises pour rapatrier ces ressortissants nigériens, «dans un cadre fraternel et dans tout le respect de leur dignité, jusqu'à leur arrivée à leurs villages et leurs maisons».

LIBYE: Une réunion de dialogue proposée par l'ONU reportée d'une semaine

Le chef de mission de l'ONU en Libye (Unsmil), Bernardino Leon, a annoncé lundi soir à Tripoli le report à la «semaine prochaine» d'une réunion de dialogue entre les parties en conflit qui devait se tenir mardi. «Nous avions l'intention de commencer la réunion mardi mais nous avons besoin de discuter des détails avec les différentes parties et nous espérons lancer le processus du dialogue la semaine prochaine», a déclaré M. Leon au cours d'une conférence de presse.

L'Unsmil avait appelé la semaine dernière à la tenue le 9 décembre d'une nouvelle réunion de dialogue entre les protagonistes de la crise libyenne, pour mettre fin aux violences dans ce pays livré à l'anarchie.

APS

SAHARA OCCIDENTAL La 5^e Conférence internationale sur le droit des peuples à la résistance les 13 et 14 décembre à Alger

La 5^e Conférence internationale sur «Le droit des peuples à la résistance: le cas du peuple sahraoui» se tiendra les 13 et 14 décembre courant à Alger et verra une forte participation étrangère, ont annoncé mardi les organisateurs de cette rencontre.



Il s'agit de délégations de parlementaires, de représentants de la société civile, d'Organisations non gouvernementales (ONG) et de représentants de médias qui viendront de différents pays du monde entier, a déclaré lors d'une conférence de presse, le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (Cnaps), Said Ayachi, co-organisateur de la rencontre avec l'ambassade sahraouie à Alger. Les participants viendront notamment des Etats-Unis, de France, d'Italie, de Belgique, du Mali, de Mauritanie, de Tanzanie, d'Afrique du Sud et du Nigeria, a précisé M. Ayachi, annonçant également la participation du président sahraoui, Mohamed Abdellaziz à cette rencontre.

La prochaine Conférence d'Algier servira de «tribune pour reconnaître au peuple sahraoui le droit de résister à l'occupation illégale de son territoire par le Maroc et pour

dénoncer les violations massives et répétées des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé», a-t-il affirmé.

Pour M. Ayachi, l'intérêt de cette conférence «consiste particulièrement à lever l'embargo médiatique qui pèse sur la question sahraouie depuis des décennies. D'où la forte présence des professionnels des médias étrangers». La participation, par ailleurs, de nombreux activistes des droits de l'Homme, aussi bien sahraouis qu'étrangers, «contribuera à mettre en avant les multiples violations des droits humains commises par l'occupant

marocain à l'encontre des populations sahraouies sans défense dans les territoires sahraouies occupés», a noté M. Ayachi. La 5^e Conférence d'Algier sera, en outre, une opportunité pour interpeller les Nations unies sur l'application «rapide» des résolutions du Conseil de sécurité, qui consacrent le principe d'autodétermination du peuple sahraoui, a-t-il dit. Il sera, par ailleurs, question de «dénoncer» la position «partiale» de la France, membre permanent du Conseil de sécurité et qui en faveur des thèses marocaines, a poursuivi M. Ayachi. La conférence d'Algier constituera, enfin, une occasion d'interpeller la communauté internationale sur la «nécessité» de prodiguer une assistance humanitaire «efficace» et «multiforme» pour les réfugiés sahraouis, «tributaires dans leur survie de l'aide étrangère fournie par différentes parties», a affirmé le président du Cnaps.

L'ambassadeur sahraoui interpelle l'ONU pour «contraindre» le Maroc à respecter la légalité internationale

L'ambassadeur sahraoui en Algérie, Brahim Ghali, a interpellé mardi les Nations unies afin de prendre les mesures nécessaires devant «contraindre» le Maroc à respecter la légalité internationale. «Les Nations unies sont tenues de prendre les mesures nécessaires, afin de contraindre le Maroc à respecter la légalité internationale, en imposant au royaume des sanctions politiques et économiques», a déclaré l'ambassadeur sahraoui lors d'une conférence de presse, animée conjointement avec le président du comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Said Ayachi, à

la veille de la tenue à Alger

de la 5^e conférence

d'Algier sur «Le droit des

peuples à la résistance: le

cas du peuple sahraoui».

Le diplomate sahraoui a saisi, en outre, cette opportunité pour interpeller l'occupant marocain sur «l'obligation» de mener à terme l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Il a relevé, à ce sujet, que la partie sahraouie a, jusqu'à là, coopéré de manière parfaite avec les Nations unies pour «faciliter le processus de décolonisation du dernier territoire sous occupation étrangère dans le continent». La 5^e conférence d'Algier se tiendra dans un contexte

marqué par une dimension «plus large» de la reconnaissance et du soutien international pour la cause sahraouie, a observé M. Ghali. En revanche, «l'isolement» du Maroc au plan international se fait de plus ressentir, en raison de sa politique «expansionniste» et «répressive», a-t-il souligné, citant le refus du royaume d'autoriser les parlementaires, journalistes et les activistes des droits humains de se rendre dans les territoires occupés, afin d'y relever les multiples exactions perpétrées par le Maroc, contre les Sahraouis».

Cette rencontre sera également une opportunité pour faire le point sur les différentes résolu-

tions onusiennes plaidant pour le droit des Sahraouis à l'autodétermination, mais demeurées «sans suivi», a déploré M. Ghali.

«Nous allons interpeller la communauté internationale, en premier lieu, l'ONU, en vue de prendre ses responsabilités s'agissant de la mise en œuvre du plan de paix onusien au Sahara occidental», a-t-il soutenu.

L'Union européenne (UE) sera, en outre, saisie lors de cette conférence en raison de sa «complaisance» avec le Maroc s'agissant de «l'apartheid et de l'exploitation illégale des ressources naturelles des territoires occupés du Sahara occidental», a ajouté M. Ghali.

Turquie : Erdogan défend l'apprentissage du turc ottoman écrit avec un alphabet arabe

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a défendu lundi sa décision d'imposer, «quoi qu'en dise», l'enseignement dans des lycées du turc ottoman, ou turc ancien, écrit avec un alphabet arabe.



Le Conseil national de l'éducation turc, composé majoritairement de proches de son gouvernement, a demandé par un vote ce weekend que l'enseignement de la langue ottomane devienne obligatoire dans les lycées religieux, et optionnel dans les autres lycées. Il est nécessaire de renouer «avec nos racines», a souligné M. Erdogan lors d'une réunion religieuse à Ankara. L'ottoman «n'est pas une langue étrangère».

C'est une forme de turc qui ne viellira jamais. Donc il sera enseigné quoi que puissent en dire ses détracteurs», a-t-il ajouté. Mustafa Kemal Ata-

turk, le fondateur de la Turquie moderne, qui avait imposé une séparation stricte entre religion et Etat, avait remplacé

l'alphabet arabe par l'alphabet latin en 1928. Le turc ottoman, ou turc ancien, était auparavant la langue officielle

de l'empire ottoman. Il s'écrit avec des caractères arabes, et comporte beaucoup de termes d'origine arabe ou persane.

Cameron en Turquie pour discuter de la crise syrienne

Le Premier ministre britannique, David Cameron, était attendu hier en Turquie pour une visite de travail lors de laquelle il évoquera avec les dirigeants turcs la crise syrienne et la lutte contre l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech/El), a-t-on indiqué de source diplomatique turque.

«Au cœur des discussions, il y aura outre les rapports bilatéraux évidemment le conflit en Syrie et l'EI», a précisé cette source, citée par l'AFP. M. Cameron aura un entretien dans l'après-midi

avec son homologue turc Ahmet Davutoglu, qui rentrera d'un déplacement en Pologne. Il aura un dîner de travail avec le président Recep Tayyip Erdogan. En novembre, les autorités britanniques avaient estimé que la Syrie était confronté à sa plus grande menace à la sécurité en temps de paix. Scotland Yard estime à «plus de 500» le nombre de Britanniques partis combattre dans les rangs de groupes armés comme celui de l'EI et craint qu'ils puissent planifier des attentats à leur retour au Royaume-Uni.

ONU: Appel de fonds de 16,4 milliards pour assister près de 60 millions de personnes vulnérables

L'ONU et ses partenaires humanitaires ont lancé un appel de fonds de 16,4 milliards de dollars auprès des donateurs pour venir en aide à près de 60 millions de personnes vulnérables en raison des conflits à travers le monde l'an prochain, selon un communiqué de l'ONU.

«Plus de 80% des quelques 575 millions de personnes que nous voulons aider se trouvent dans des pays affectés par des conflits où la brutalité et la violence ont un impact dévastateur sur leur vie», a déclaré lundi la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies aux affaires humanitaires, Valerie Amos.

«Nous allons continuer à mettre les gens au centre de nos efforts et faire tout notre possible pour répondre rapide-

ment et efficacement», a-t-elle ajouté. «Mais l'ampleur des besoins augmente plus rapidement que notre capacité à y répondre», a-t-elle poursuivi.

En 2014, il y a eu une forte hausse du nombre de personnes touchées par des conflits et des millions d'entre elles ont été contraintes de fuir et sont devenues dépendantes de l'aide humanitaire pour leur survie, indique l'ONU dans le communiqué.

Les crises en République centrafricaine, en Irak, au Soudan du Sud et en Syrie resteront les priorités humanitaires de l'année prochaine. Ces crises représentent plus de 70% des besoins de financement mentionnés lundi. Les autres grandes crises couvertes par l'appel de

fonds humanitaire sont l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, le Myanmar, le Territoire palestinien occupé, la Somalie, le Soudan, l'Ukraine et le Yémen, selon le communiqué. «Les besoins d'aujourd'hui sont à des niveaux sans précédent, et sans doute de soutien, il n'est tout simplement pas possible de répondre aux crises humanitaires que nous observons», a déclaré le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Antonio Guterres, cité dans le communiqué.

Les bailleurs de fonds internationaux ont déboursé 9,4 milliards de dollars en 2014 mais cela ne représente qu'à moitié de ce qu'avait demandé la communauté humanitaire.

AFGHANISTAN: L'armée afghane va assurer la sécurité du pays à partir du 1er janvier 2015

Les forces de sécurité afghanes sont pleinement prêtes à assurer dès le début de l'année 2015 la sécurité du pays assurée jusqu'à présent par les troupes des Etats-Unis et de l'OTAN, a indiqué mardi le porte-parole du ministère de l'Intérieur afghan Sediq Seddiqi.

«Les Forces de sécurité nationales afghanes sont pleinement prêtes à assurer la sécurité de la nation à partir du 1er janvier 2015», a précisé M. Seddiqi lors d'une conférence de presse conjointe avec le porte-parole civil de l'OTAN, Christopher Chambers, au

lendemain de la fermeture d'un centre de commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité (Fias) à Kaboul.

Les troupes américaines et sous commandement de l'OTAN passeront d'un rôle de combat à un rôle d'appui aux opérations (mission Resolute Support) qui se concentrera sur la formation, le conseil et l'aide aux troupes afghanes d'ici à la fin du mois.

Le 1er janvier 2015, la nouvelle mission de l'OTAN commencera en Afghanistan et quelque 13.000 soldats de

l'OTAN et des Etats-Unis prendront part à la mission Resolute Support, selon des responsables de l'OTAN. Il s'agit effectivement d'une mission différente pour l'ISAF. Cela sera la première mission non combattante. Elle se concentrera sur la formation, le conseil et l'assistance aux Forces de sécurité nationales afghanes aux niveaux institutionnel, ministériel et fondamental», a déclaré le porte-parole de l'OTAN lors de la conférence de presse.

Même si les troupes dirigées par l'OTAN quittent l'Af-

ghanistan, le pays sera toujours financièrement soutenu par des fonds internationaux, a noté M. Seddiqi. Au cours d'une conférence internationale d'aide organisée au Japon en juillet 2012, des pays donateurs se sont engagés à verser plus de 16 milliards de dollars d'aide au développement à l'Afghanistan en 2015.

Les Etats-Unis et leurs alliés de l'OTAN ont également promis de verser quasiment la même somme pour soutenir l'armée et la police afghanes après le retrait de leurs troupes.

NUCLÉAIRE IRANIEN: Téhéran respecte l'accord de Genève et n'installe pas de nouveau matériel

Un haut responsable iranien a écarté mardi les inquiétudes américaines sur un éventuel achat de composants pour le réacteur en construction d'Arak en Iran, affirmant que Téhéran respectait l'accord intérimaire signé à Genève en 2013, et n'installait pas de nouveau matériel.

Le magazine américain spécialisé Foreign Policy a rapporté lundi que les Etats-Unis «ont informé début novembre des experts du Conseil de sécurité de l'ONU» que l'Iran «efforçait d'acquérir de manière illégale» des équipements et matériaux destinés à son réacteur à eau lourde d'Arak (situé à 240 km au sud-ouest de Téhéran), lequel «pourrait être utilisé pour fabriquer une bombe atomique».

«Je n'ai aucune information sur (l'annonce de) cet achat. Et même s'il y a eu un achat, cela ne va ni à l'encontre de l'accord de Genève ni à l'encontre de la prolongation de sept mois», a affirmé le porte-parole de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (Oiea), Behrouz Kamalvandi, en marge d'une conférence internationale à Téhéran. «Ce qui a été conclu à Genève, c'est que nous n'installons pas de nouveau matériel», a souligné M. Kamalvandi aux journalistes.

Faute d'avoir trouvé un règlement complet et définitif à Vienne le 24 novembre dernier, le groupe «+1» (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) et la République islamique ont reconduit cet accord provisoire et prolongé leurs discussions jusqu'à l'été 2015. Les discussions au niveau des experts vont reprendre la semaine prochaine mais la date exacte n'a pas encore été définie, a ajouté M. Kamalvandi.

LUTTE CONTRE DAECH: L'Iran prône une solution régionale

L'Iran a de nouveau prôné mardi une solution régionale pour lutter contre l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech/El) et éviter l'intervention de forces étrangères en Irak et en Syrie.

«Si les pays de la région s'entendent, ils pourront éliminer des groupes comme Daech et libérer des milliers de femmes, hommes et enfants qui ont perdu leur maison et ont été capturés», a déclaré le président Hassan Rohani à l'ouverture d'une conférence à Téhéran sur «la violence et l'extrémisme». «Dans ce cas, il n'y aura pas besoin de la présence des étrangers», a-t-il ajouté, en faisant allusion aux Etats-Unis et à la coalition internationale qui combat Daech en Irak et en Syrie. M. a en outre demandé «aux pays qui ont aidé au financement du terrorisme (...) d'arrêter l'aide financière directe et indirecte aux groupes terroristes».

Il a également affirmé qu'il était nécessaire de «modifier le système éducatif et l'enseignement dans les écoles religieuses pour lutter contre les interprétations extrémistes et violentes de la religion et présenter la nature clément de l'islam au monde».

Enfin, il a appelé à une coopération internationale pour lutter contre «l'utilisation de l'internet et des réseaux sociaux par les terroristes» ainsi que «le transit des terroristes» dans certains pays.

La conférence se tient avec la participation des chefs de la diplomatie irakienne et syrienne, du vice-président afghan Mohammad Mohaghegh, de l'ancien président pakistanais Asif Ali Zardari et de l'ex-Premier ministre français Dominique de Villepin.

ARABIE SAOUDITE

Le roi Abdallah opère un léger remaniement ministériel

Le roi Abdallah d'Arabie Saoudite a procédé lundi à un remaniement ministériel, nommant notamment un nouveau ministre de la Santé pour mener la lutte contre l'épidémie de coronavirus MERS qui a tué plus de 350 personnes dans le royaume. Mohammad ben Ali ben Hayazza al-Hayazza remplacera Abdallah al-Rabiah, limogé en avril alors que l'inquiétude grandissait au sujet de ce virus. En octobre, le ministre qui assurait l'intérim, Adl Ben Mohamed Faqih, avait indiqué que le MERS restait une menace significative en Arabie saoudite, après une série de cas dans la ville de Taif (ouest).

L'Arabie saoudite est le pays le plus touché dans le monde par le Mers, apparu dans une vingtaine d'Etats. Le ministère a indiqué que depuis juin 2012, 818 personnes avaient été contaminées dans le royaume, dont 352 personnes étaient décédées.

Les ministres des postes-clés de la Défense, du Pétrole et des Affaires étrangères restent inchangés. Parmi les changements annoncés lundi par décret royal, Abdel Aziz ben Abdallah al-Khoudair est nommé ministre de la Culture et de l'Information, à la place de Abdel Aziz al-Khoja, limogé en novembre.

PALESTINE

Amnesty International accuse Israël de crimes de guerre

L'armée israélienne a commis des crimes de guerre au cours de son opération «Bordure Protectrice» cet été et une enquête doit être menée, a estimé mardi Amnesty International.

La démolition de quatre bâtiments de plusieurs étages, au cours des quatre derniers jours de l'opération, constitue une violation du droit international humanitaire, a affirmé l'ONG de protection des droits de l'Homme. «Tous les éléments dont nous disposons démontrent que ces destructions à grande échelle ont été menées de façon délibérée et sans justification militaire», a déclaré Philip Luther, directeur d'Amnesty International pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.



des conflits au Yémen et en Libye».

A cette occasion, le président du PA a appelé la communauté internationale, l'ONU et les organisations de défense des droits de l'Homme à faire pression sur Israël pour qu'elle mette fin à ses violations récurrentes contre la mosquée d'Al Aqsa et à permettre au peuple palestinien d'établir son Etat indépendant avec Al Qods pour capitale.

tion militaire», a déclaré Philip Luther, directeur d'Amnesty International pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

Les faits et les déclarations des militaires israéliens à l'époque indiquent que les attaques étaient «une punition collective infligée aux habitants de Gaza» destinée à détruire leurs biens, a précisé M. Luther.

La guerre a fait près de 2 200 morts Palestiniens, en majorité des civils, selon les secours palestiniens. Côté israélien, 67 soldats et six civils ont été tués.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
NIF : 099044015038035

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 25/2014

Conformément aux articles 49, 114 et 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07 octobre 2010 modifié et complété, la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Ain Defla informe les bureaux d'étude intéressés par l'avis de concours national N°10/2014, portant maîtrise d'œuvre «étude et suivi» pour la «Réalisation d'un stade OMS, 10 000 places à Ain Defla» paru dans les quotidiens nationaux : «الموطن» en date du 02/08/2014 sous le N° ANEP 137 081 et DK News en date du 02/08/2014, sous le N° ANEP 137081 et le BOMOP. Compte tenu du procès-verbal de la commission d'évaluation des offres financières en date du 30/11/2014 est décidé ce que suit :

Projet	BET	NIF	Montant corrigé (étude et suivi) en (TTC)	Délai d'étude	Note technique /50	Note prestation /70	Note financière /30	Note globale /150	Obs
Maîtrise d'œuvre «étude et suivi» pour la réalisation d'un stade OMS 10 000 places à Ain Defla	BET-ASTER-HAMIDI AHLEM -AIN DEFLA-	275440100923165	30 600 000,00 DA	02 mois	25,92 points	40 points	29,28 points	95,20 points	Offre préqualifiée et mieux disante

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N° 10/236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les **dix (10)** jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le Bulletin officiel de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Ain Defla.

DK NEWS

Anep : 161 069 du 10/12/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
WILAYA D'ADRAR
NIF 4080 15 00000 1062

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'**avis d'Appel d'Offres National Restreint N°82/2014**, publié dans les quotidiens DK News et «الخبر» en date du 03/09/2014 relatif au Projet : **Acquisition d'équipement et matériels pour l'entretien des routes nationales.**

- Lot (3) : Quatre (04) Compacteurs rouleaux.

Que l'analyse et l'évaluation des offres technique et financière a donné le choix suivant :

Lot	Le soumissionnaire	Note Tech/100	Note Finac/100	Note Glob/100	Montant en TTC	Délai	Obs
13	SARL TLA Import NIF : 000916098217494	85,32	100	94,128	6 065 280,00 DA	02 mois	Offre mieux disante

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent adresser leurs recours auprès de la commission des marchés de wilaya d'Adrar, dans un délai de **dix (10)** jours à compter de la date de la parution de cet avis dans la Presse ou/et BOMOP, cela conformément au décret présidentiel modifié et complété n° 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics. Les autres soumissionnaires, qui sont intéressés, peuvent se rapprocher de mes services, au plus tard **trois (03)** jours à compter de la date de la parution de cet avis dans la Presse ou/et BOMOP, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'analyse et l'évaluation de leurs offres technique et financière et cela conformément au décret présidentiel modifié et complété n°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics.

DK NEWS

Anep : 161 119 du 10/12/2014

PARLEMENT ARABE

Début des travaux de la deuxième séance de la première législature

Les travaux de la deuxième séance de la première législature du Parlement arabe (PA) ont débuté mardi au siège de la Ligue arabe au Caire et seront consacrés à l'examen de plusieurs questions à leur tête la question palestinienne et les derniers développements en Libye, en Syrie et en Irak.



commission des affaires sociales, éducatives et culturelles.

Dans son allocution d'ouverture, M. Al-Jarwan a affirmé que «la situation qui prévaut dans certains pays arabes est source d'inquiétudes, notamment en ce qui concerne l'Irak et la Syrie qui souffrent des affres du terrorisme et des conflits internes» exprimant «le soutien du Parlement arabe aux efforts visant le règlement

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA ADRAR
DAIRA ADRAR
COMMUNE BOUDA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 et article 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07 Octobre 2010 modifie et complète, la Commune de Bouda informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°01/2014 relatif aux Suivi et Réalisation d'une route pour Désenclavement de ksar laghmara en date du 20/11/2014, qu'à l'issu de l'évaluation des offres techniques et financières, le Marché est attribué à titre provisoire à : l'entreprise DAHMANI HAMZA.

Entreprise	Adresse	Montant	Délai	Note technique	Observation
DAHMANI HAMZA	Rue Larbi Ben Mhidi Adrar	7.861.230,00	60 jours	49	Offre moins disante

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de l'avis d'appel d'offres, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public ou la presse, auprès de la commission des marchés de la Commune de Bouda.

DK NEWS

Anep : 161 009 du 10/12/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
WILAYA D'ADRAR
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF : 4080 15 00000 1062

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint n°87/2014 publié aux quotidiens *Wakt Edjazair* et *DK News* du 08/09/2014 relatif au projet «Acquisition de Fournitures pour l'entretien routier» réparti en 06 lots :

Lot N° 01 : achat d'émulsion cationique 65%

Lot N° 02 : achat d'enrobé à froid

Lot N° 03 : achat de gravier 0/3 - 3/8 et 8/15

Lot N° 04 : fourniture de moyens et matériaux d'entretien des routes

Lot N° 05 : fourniture d'habillement

Lot N° 06 : fourniture de la signalisation verticale pour les RN

Que l'analyse et l'évaluation des offres, conformément aux dispositions du cahier des charges, ont donné lieu au choix suivant :

Lot	Soumissionnaires	Note technique	Montant en DA TTC	Délai d'exécution	Observation
Lot n°01	Infructueux	/			
Lot n°02	Infructueux	/			
Lot n°03	Infructueux	/			
Lot n°04	SARL SPERS zone industrielle Oued Smar El Harrach - ALGER NIF N° 099916000756214	/	7 959 685,50	60 jours	Offre moins disante
Lot n°05	Ben CHEKHL Abdellah Commerce Multiple - Adrar	/	3 843 450,00	03 jours	Offre moins disante
Lot n°06	SARL EPSPR - 16 Route de Ouled Fayet - CHERAGA - ALGER NIF N° 000316096255754	80	24 475 230,00	60 jours	Offre moins disante

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent adresser leurs recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Adrar, dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la date de la première publication de cet avis d'attribution provisoire dans le BOMOP et/ou les quotidiens nationaux, les autres soumissionnaires, qui sont intéressés, peuvent se rapprocher de mes services, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de cet avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

DK NEWS

Anep : 161 122 du 10/12/2014

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère des Ressources en Eau
Direction des ressources en eau de
La Wilaya de Tipasa

Intitulé de l'opération : Réalisation d'un réservoir d'une capacité de 10000 m³ y compris le système d'adduction et distribution à Tipasa

Objet des travaux : Réalisation d'un réservoir d'une capacité de 10000 m³ y compris le système d'adduction et distribution à Tipasa

Numéro d'immatriculation fiscale : 099042015052736.

Avis d'attribution Provisoire de Marché

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel 10/263 de la 07/10/2010 portante réglementation des marchés publics modifié et complété.

La direction des ressources en eau de la wilaya de Tipasa informe les entreprises ayant soumissionnée dans le cadre de l'avis d'appel d'offres N° 13/2014 ayant pour objet : « Réalisation d'un réservoir d'une capacité de 10000 m³ y compris le système d'adduction et distribution à Tipasa», paru aux quotidiens nationaux : DK NEWS en date du : 29/09/2014 et EL HAYAT en date du 30/09/2014, que le marché a été attribué à l'entreprise suivante, suite à la réunion de la commission d'évaluation des offres en date du : 27/11/2014.

Numéro et intitulé du projet	Entreprise	Numéro d'immatriculation fiscale	Montant en TTC (DA)	Délai
Réalisation d'un réservoir d'une capacité de 10000 m ³ y compris le système d'adduction et distribution à Tipasa	ETBPH TCE BELAROUSSI ALI	195234150312934	199 190 160,00	10 Mois

Les soumissionnaires qui contestent ce choix, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Tipasa au siège de la Wilaya, dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP, et ce conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10-236 de la 07/10/2010 portante réglementation des marchés publics complété et modifié.

Si le dixième jour coïncide un jour de repos ou un jour férié, le délai du recours se reportera au jour de travail suivant.

Et conformément aux dispositions de l'article 125 du décret présidentiel N° 10 -236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la direction des ressources en eau invite les autres soumissionnaires à se rapprocher de ses services dans un délai de trois (03) jours à partir de la première parution du présent avis pour consulter les résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières de leur offres.

DK NEWS

Anep : 160 962 du 10/12/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DAÏRA D'OUED FODDA
COMMUNE D'OUED FODDA
N° FISCAL : 098402299024323

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, le président de l'Assemblée populaire communale d'OUED FODDA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N° 05/2014 pour la réalisation du projet suivant :

- **Construction d'un siège pour service d'état civil et affaires sociales / Oued Fodda**
 Qu'après l'analyse des plis en date du 19/11/2014, est déclaré infructueux
 Aucune offre qualifiée techniquement.

DK NEWS

Anep : 161 037 du 10/12/2014

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Totally Spies
 06:25 Totally Spies
 06:45 TFou
 08:25 Météo
 08:30 Télésurf
 09:20 Météo
 09:25 Petits secrets entre voisins
 09:55 Petits secrets entre voisins
 10:25 Une histoire, une urgence
 10:55 Une histoire, une urgence
 11:20 Une histoire, une urgence
 11:55 Petits plats en équilibre
 12:00 Les douze coups de midi
 12:50 L'affiche du jour
 13:00 Journal
 13:40 Petits plats en équilibre
 13:45 Météo
 13:55 Joséphine, ange gardien
 15:35 Nos chers voisins
 17:00 Quatre mariages pour une lune de miel
 18:00 Bienvenue chez nous
 19:00 Money Drop
 19:55 Météo
 20:00 Journal
 20:30 Tirage du Loto
 20:35 Météo
 20:40 Nos chers voisins
 20:45 C'est Canteloup
 20:55 Esprits criminels
 21:45 Esprits criminels
 22:35 Esprits criminels
 23:25 Arrow

2

06:00 Les Z'amours
 06:25 Point route
 06:30 Journal
 06:35 Télématin
 06:57 Météo 2
 07:00 Journal
 07:10 Télématin (suite)
 08:00 Journal
 08:10 Télématin (suite)
 09:05 Dans quelle éta-gère
 09:10 Des jours et des vies
 09:30 Amour, gloire et beauté
 09:55 C'est au programme
 10:55 Météo outremer
 11:00 Motus
 11:30 Les Z'amours
 12:00 Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Météo 2
 13:00 Journal
 13:30 Vestiaires
 13:52 Météo 2
 13:55 Consomag
 14:00 Toute une histoire
 15:10 L'histoire continue
 15:40 Comment ça va bien !
 16:55 Dans la peau d'un chef
 17:55 Face à la bande
 18:45 N'oubliez pas les paroles
 19:20 N'oubliez pas les paroles
 19:50 Météo 2
 20:00 Journal
 20:40 Parents mode d'emploi
 20:42 Beau travail
 20:43 Alcaline l'instant
 20:44 Météo 2
 20:45 Fais pas ci, fais pas ça
 21:40 Fais pas ci, fais pas ça
 22:40 Un soir à la Tour Eiffel

3

06:00 EuroNews
 06:45 Ludo
 06:46 Ninjago
 07:12 Ninjago
 07:39 Garfield & Cie
 07:51 Peanuts
 07:55 Bunny Tonic Show
 07:57 Tom et Jerry Tales
 08:26 Krypto le superchien
 09:12 Scooby-Doo

09:39 Tom et Jerry
 10:09 Tom et Jerry
 10:45 Consomag
 10:50 Midi en France
 11:55 Météo
 12:00 12/13 : Journal régional
 12:25 12/13 : Journal national
 12:55 Météo à la carte
 13:50 Un cas pour deux
 14:55 Questions au gouvernement
 16:10 Des chiffres et des lettres
 16:50 Harry
 17:25 Un livre, un jour
 17:30 Slam
 18:10 Questions pour un champion
 19:00 19/20 : Journal régional
 19:18 19/20 : Edition locale
 19:30 19/20 : Journal national
 19:58 Météo
 20:00 Tout le sport
 20:15 Météo régionale
 20:20 Plus belle la vie
 20:42 Beau travail
 20:45 Le grand tour
 22:45 Météo
 22:50 Grand Soir 3
 23:20 Pièces à conviction

CANAL+

06:50 Zapping
 06:55 Le Before du grand journal
 07:20 La météo
 07:25 Le petit journal
 07:50 Les Guignols de l'info
 07:58 La météo
 08:00 Zapport
 08:10 Mon oncle Charlie
 08:30 Le club des cinq
 10:00 Gorg et Lala
 10:10 The Amazing Spider-Man
 12:20 La nouvelle édition
 12:45 La nouvelle édition, 2e partie
 14:05 The Immigrant
 16:00 Album de la semaine +
 16:30 En solitaire
 18:10 Pendant ce temps...
 18:12 Pendant ce temps...
 18:15 Edition spéciale Ligue des champions
 18:45 Le JT
 19:05 Le grand journal
 20:10 Canal Champions Club
 20:40 Avant-match
 20:45 FC Barcelone (Esp) / Paris-SG (Fra)
 22:50 Conversation secrète
 23:50 Le géant égoïste

M

06:00 M6 Music
 06:40 Météo
 06:45 Le petit Nicolas
 07:00 Kid & toi
 07:10 La maison de Mickey
 07:30 Jake et les pirates du pays imaginaire
 07:55 Sammy & Co
 08:10 Sammy & Co
 08:30 Les p'tits diables
 08:45 Météo
 08:50 M6 boutique
 09:55 Météo
 10:00 Glee
 10:30 Desperate Housewives
 11:45 Desperate Housewives
 12:40 Météo
 12:45 Le 12.45
 13:05 Scènes de ménages
 13:40 Météo
 13:45 L'ange de Noël
 15:30 Le chien qui a sauvé Noël
 17:15 Les reines du shopping
 18:25 Objectif Top chef
 19:40 Météo
 19:45 Le 19.45
 20:10 Scènes de ménages
 20:50 Maison à vendre
 22:45 Maison à vendre

La sélection

20h55

Esprits criminels

TF1

Résumé
 Deux auto-stoppeuses ont été assassinées à Pittsburgh. Dans les deux cas, les corps ont été découverts dans un fossé bordant une autoroute. Le mode opératoire est similaire : les corps sont emballés dans un rideau de douche. Grâce à ces éléments matériels, le FBI parvient à remonter jusqu'à une chambre de motel. Là, un indice amène la police à penser que les deux crimes ont été commis par un couple. En interrogant la base de données des affaires non résolues, le FBI découvre que ce couple pourrait avoir commis une dizaine d'autres meurtres depuis 1994, avec des périodes d'interruption inexplicables. L'enquête prend alors un nouveau tournant...

2

20h45

Fais pas ci, fais pas ça

**Résumé**

Restée à Sèvres, Fabienne reçoit un coup de fil de Charlotte, toujours aux Antilles après avoir gagné un prix. Elle l'informe que Renaud et Valérie ont disparu. Fabienne commence alors à paniquer, alors que, dans le même temps, elle doit s'occuper de deux femmes qui souhaiteraient se marier en ville. Or le maire, craignant pour son image, ne veut pas qu'on célèbre le mariage d'un couple de même sexe pendant sa campagne municipale. De son côté, Denis tente de vendre un nouveau programme de coaching personnalisé pour les cadres. Pour arriver à ses fins, il convainc Salomé de se faire inviter à l'anniversaire de la fille d'un gros patron du CAC 40...

3

20h45

Le grand tour



Résumé
 Pendant près de sept siècles, Al-Andalus a formé un foyer culturel incontournable de l'Europe médiévale. Nourries des traditions chrétiennes, juives et musulmanes, ces terres portent une histoire riche, que Patrick de Carolis invite à découvrir. De Cordoue à Grenade, en passant par Evora, Mértola, Tolède, Jerez de la Frontera, ou encore Séville, ce voyage permet de plonger au cœur de l'histoire de la péninsule ibérique. Partout se trouvent encore les vestiges archéologiques, mais aussi certaines coutumes, qui rendent compte de cette époque, où califes, émirs et sultans régnait sur une grande partie de cette région..

CANAL+

20h55

FC Barcelone (Esp) / Paris-SG (Fra)

**Résumé**

La première phase de la compétition connaît son épilogue avec cette dernière journée en forme d'apothéose pour le club parisien, qui défie le Barça au Camp Nou. En jeu, la première place du groupe F ! Lors du match aller, les coéquipiers de Zlatan Ibrahimovic avaient battu, avec la manièr, les Blaugrana 3 à 2. Ce soir, ces derniers ont bien l'intention de leur rendre la pareille. Pour y parvenir, ils comptent sur leur arme fatale, Lionel Messi ! Un joueur qui vient d'entrer un peu plus dans la légende du football et du Barça en devenant le meilleur buteur de l'histoire de la Liga (233 buts en 289 matchs).

1

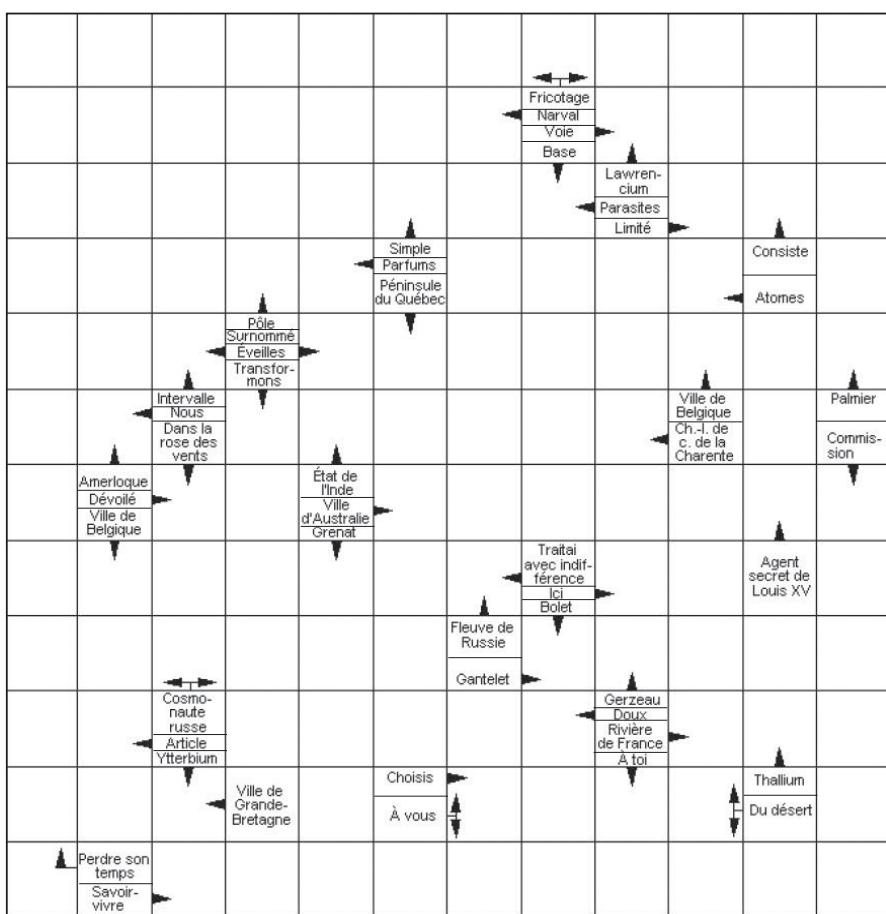
20h50

Maison à vendre

**Résumé**

Yann et Maryll, 24 et 21 ans, sont frère et soeur. Ils occupent la maison de leur grand-mère, décédée un an plus tôt. Depuis, les lettres d'huijiers et les factures s'accumulent. Yann et Maryll doivent impérativement vendre pour espérer trouver chacun leur cocon. Sophie Ferjani s'emploie à moderniser et assainir la maison, vêtue ; Annie, retraitée de 70 ans et artiste multicasquette, occupe un appartement trop grand pour elle. Sa petite retraite ne lui permet plus de payer les charges. Il lui faut vendre urgentement pour acquérir un autre logement, plus petit, dans la même résidence. Mais en deux ans, elle n'a reçu aucune offre. Emmanuel Rivassoux doit dépersonnaliser les lieux et revoir la décoration.

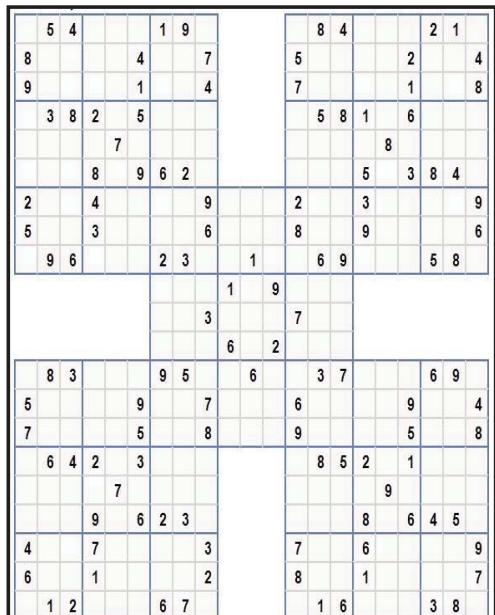
Mots fléchés n°800



Samouraï-Sudoku n°800

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°800

Horizontalement :

1. Etranglement du gland de la verge par le prépuce
2. Charrue - Airelle canne-berge
3. Ville de la République tchèque - Infinitif
4. Eléments minces dont la tranche est utilisée pour le revêtement d'un âtre
5. Dysprosium - Filet de pêche
6. Part du tort à qqn - Chancassie
7. Nom de deux pharaons de la XIX^e dynastie - Chute de la

Verticalement :

1. Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb par liquéfaction
2. Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
3. Caractère de ce qui est rapide - Théâtre national au populaire
4. Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
5. Intercède auprès de Dieu - Prêtre
6. Divinité lunaire, infernale
7. marin de la mythologie grecque - Casque
8. Poète tragique grec
9. Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
10. Enlèvement - Grand, gros
11. Qui est à lui - Oie mâle - Né
12. Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
13. Débarrasser une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

7 erreurs



Proverbes

Tue le lézard, avant qu'il ne devienne serpent.

Proverbe algérien

Un arabe suffit à remplir le marché.

Proverbe berbère

L'air du Paradis est Celui qui souffle entre les oreilles d'un cheval.

Proverbe arabe

Les murs ont des oreilles

Proverbe français

C'est arrivé un 10 Décembre

1986 : l'auteur de pièces de théâtre et de roman Wole Soyinka est le premier Africain à recevoir le Prix Nobel de littérature.

1991 : conclusion du traité de Maastricht entre les «Douze».

1992 : le premier ministre australien Paul Keating prononce son célèbre discours de Redfern.

1993 : premier voyage officiel du train reliant la France et le Royaume-Uni sous la Manche.

Nelson Mandela et Frederik de Klerk reçoivent le Prix Nobel de la paix.

1995 : à Mexico (Mexique), alternative de José Tomás Ramón Martín dit «José Tomás», matador espagnol.

1996 : nouvelle constitution en Afrique du Sud : Fin définitive de l'apartheid.

1998 : chute des cours du pétrole brut : le baril passe sous la barre des dix dollars.

1999 : l'association Médecins sans frontières reçoit le Prix Nobel de la paix et un chèque de six millions de francs (un peu moins d'un million d'euros).

1999 : premier vol commercial d'Ariane 5.

2007 : Cristina Fernández de Kirchner, épouse de Nestor Kirchner, devient présidente de l'Argentine.

Célébrations :

- Journée internationale des Droits de l'homme, depuis 2006.

- Journée internationale pour les Droits des animaux.

- Remise des prix Nobel, depuis 1901.

- Argentine : Dia del Trabajador Social, Journée du travailleur social.

- Thaïlande : Constitution Day (Fête annuelle de la constitution).

ECHECS**Tournoi national "Open" du 11 au 13 décembre à Oran**

Un tournoi national "Open" des échecs en individuels toutes catégories aura lieu du 11 au 13 décembre à l'auberge de jeunes de la Madrague à Aïn El Turk (Oran), a-t-on appris hier auprès de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran.

Cette compétition, organisée dans le cadre des festivités commémoratives du 54^e anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960, par la direction de la jeunesse et des sports d'Oran en collaboration avec la ligue oranaise des échecs, verra la participation de plus de 80 échophiles toutes catégories filles et garçons de différents lieux de wilayas du pays.

Cet open national, qui sera disputé selon le système suisse de 7 rondes à la cadence d'une heure au finish, constitue une excellente opportunité pour évaluer le potentiel des échophiles de toutes catégories et leur niveau.

La direction de ce tournoi ouvert à tout joueur licencié à la Fédération algérienne des échecs sera assurée par l'arbitre fédéral, Brahim Djelloul Azzedine, qui sera assisté par des arbitres de la Ligue oranaise des échecs.

En marge de cette compétition, les champions d'Algérie des échecs, Henni Abdelatif et Khedim Abdeslam, membres fondateurs de la ligue oranaise des échecs, seront honorés par la Fédération algérienne des échecs.

**CYCLISME
Course régionale vendredi à Boutlélis**

Une course régionale cycliste aura lieu vendredi prochain dans la commune de Boutlélis (Oran), a-t-on appris hier auprès de la Ligue oranaise de cyclisme.

Cette manifestation sportive, organisée par la Ligue oranaise de cyclisme en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, verra la participation de plus de 80 coureurs représentant les clubs des ligues de Sidi Bel-Abbès, Aïn Témouchent, Mostaganem et Oran dans les catégories enfants, minimes, cadets, juniors et seniors.

Cette course régionale se déroulera sur un circuit fermé de 5 kilomètres. Les minimes devront parcourir 5 fois cette distance, les cadets 7 fois et les juniors et seniors (15 tours). Cette course de la Petite Reine s'inscrit dans le cadre festif commémoratif du 54^e anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960 et l'application du programme du calendrier régional.

APS

Sudoku N°799

5	8	3	6	4	9	1	2	7
6	9	2	8	7	1	4	5	3
1	7	4	2	3	5	8	6	9
2	3	8	7	1	6	5	9	4
9	1	6	6	2	4	3	7	8
7	4	5	9	8	3	2	1	6
4	6	7	3	9	2	6	8	1
8	6	1	4	5	7	9	3	2
3	2	9	1	6	8	7	4	5

8	2	6	4	3	1	6	9	7
4	9	7	5	6	2	1	3	8
6	3	1	7	8	9	4	5	2
9	4	3	6	7	8	5	2	1
7	6	2	3	1	4	9	8	6
1	6	8	9	2	5	7	4	3
3	1	9	2	5	7	8	6	4
2	7	3	6	8	9	1	4	5
4	5	8	3	1	7	9	6	2

1	9	6	5	2	4	8	3	7
2	7	3	6	8	9	1	4	5
4	5	8	3	1	7	9	6	2
3	1	9	2	5	7	8	6	4
6	7	6	5	4	3	2	1	8
5	8	7	1	9	3	2	4	6
3	9	4	6	5	2	8	1	7
9	6	7	5	8	1	3	2	4
8	2	1	4	7	3	6	9	5
4	3	5	9	2	6	1	7	8
2	1	9	8	3	7	4	6	5
7	4	3	1	6	5	9	8	2
5	8	6	2	9	4	7	3	1

SPORTS**AIBA PRO BOXING (3^e JOURNÉE)
Bouloudinat et Chadi affronteront l'Américain Charles Javonta et l'Allemand Harutyunyan Artmen**

Les deux boxeurs algériens, Chouaib Bouloudinat (91 kg) et Abdelkader Chadi (64 kg) affronteront l'Américain Charles Javonta et l'Allemand Harutyunyan Artmen, lors de la 3^e journée de l'APB (AIBA pro boxing), alors que Mohamed Flissi sera exempt.

Chouaib Bouloudinat affrontera le 12 décembre à Naples (Italie) l'Américain Charles Javonta, membre de la franchise américaine en WSB (World series of boxing) et boxeur professionnel depuis 2013.

Doté d'un grand gabarit (1,96 m), le pugiliste américain âgé de 30 ans avait gagné ses deux premiers combats en APB par KO.

De son côté, Abdelkader Chadi, auteur de deux victoires consécutives dans cette nouvelle compétition professionnelle, croisera les gants le 20 décembre en Russie, avec l'Allemand Harutyunyan Artmen, médaillé de bronze aux championnats d'Europe 2013 et qui compte une victoire pour une défaite en APB.

Quant à Mohamed Flissi (52 kg), il sera exempt lors de cette journée, après avoir perdu son dernier combat par KO.

L'Algérie est présente dans cette compétition qui a débuté le 3 octobre dernier et qui se tient dans différentes villes du monde, avec trois de ses meilleurs boxeurs retenus officiellement par l'instance internationale.



nale dans le cadre de l'APB. Il s'agit de Mohamed Flissi (52 kg), Abdelkader Chadi (64 kg) et Chouaib Bouloudinat (91 kg).

Quant à Nawfel Ouataf (+91 kg) et Abdellahid Benchabla (81 kg), ils ont déclaré forfait pour ce rendez-vous en raison d'une blessure. L'APB sera, à l'instar de la WSB, qualificative aux jeux Olympiques de Rio de Janeiro en 2016. Au total, 20 places seront réservées pour le rendez-vous brésilien, soit les finalistes de chaque catégorie de poids. Cette compétition comprend trois phases, la première "pré-classement" qui se joue en deux tournois (ils ont eu lieu du 24 octobre au 1er novembre et du 21 au 29 novembre) et la deuxième "classement" est prévue du 12 au 20 décembre.

En revanche, la troisième phase, programmée du 23 au 31 janvier 2015, sera consacrée aux combats du tournoi final.

**JUDO - PRÉPARATION
13 judokates du GSP en stage à Tunis du 14 au 23 décembre**

Treize (13) judokates seniors du Groupe Sportif Pétroliers (GSP), dont sept ayant le statut «international», seront en stage de préparation à Tunis (Tunisie) du 14 au 23 décembre courant, a annoncé hier la direction de cette section.

Il s'agit de Melissa Terkmani (48 kg), Samia Boulabas (-48 kg), Meriem Moussa (52 kg), Souhila Mancer (52 kg), Ghania Siaci (-57 kg), Ismahanne Chikha (-57 kg), Imène Agouar (63 kg), Souad Bellakehal (63 kg), Kahina Saidi (70 kg), Kaouthar Ouallal (78 kg), Amina Temmar (78 kg), Sonia Asselah (+78 kg) et Fatma-Zohra Bouamar (+78 kg).

Ce stage destiné à préparer les prochaines compétitions du GSP se déroulera «en commun avec la sélection tunisienne de judo» a encore précisé la direction des Pétroliers, et ce sera sous la direction du nouveau manager général de la section, Salim Boutebcha,

l'ancien champion d'Afrique (2001 et 2002) ayant succédé au doyen, Djilali Benbrahim, récemment parti en retraite.

La délégation du GSP, forte de 17 membres, sera conduite par l'ancienne championne d'Afrique, Salima Souakri, désignée par le club comme chef de délégitation.

**CHAMPIONNAT DE BADMINTON PAR ÉQUIPES
1^{er} tournoi national les 12 et 13 décembre à Mostaganem**

Le premier tournoi national du championnat d'Algérie de badminton par équipes, seniors dames et messieurs, aura lieu les 12 et 13 décembre dans la salle omnisports de Mostaganem, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de badminton (FABA).

Cette compétition de deux jours, organisée par le club de l'Olympique jeunesse

de Mostaganem de badminton en collaboration avec la FABA, verra la participation de l'AM Hussein Dey, du CASA Mohammadia, du NRW Alger, du CR Tamazis Alger, du NDRB Alger, de Madala Béjaïa, du MB Béjaïa, du CSA Constantine, du CSA Ferdjouna (Mila), de l'AC Blida, du NRBT Chlef, du NRB Oued Sly et de l'OJ Mostaganem.

Le programme de

cette compétition prévoit le déroulement des rencontres en simple dames et messieurs, en double dames et messieurs et en double mixte. Cette première phase du championnat par équipes est composée de trois tournois, à l'issue desquels les quatre premiers du classement disputeront la phase finale qui aura lieu les 10 et 11 avril 2015 à Tipasa.

S o l u t i o n

5	8	3	6	4	9	1	2	7
6	9	2	8	7	1	4	5	3
1	7	4	2	3	5	8	6	9
2	3	8	7	1	6	5	9	4
9	1	6	6	2	4	3	7	8
7	4	5	9	8	3	2	1	6
4	6	7	3	9	2	6	8	1
8	6	1	4	5	7	9	3	2
3	2	9	1	6	8	7	4	5

8	2	6	4	3	1	6	9	7
4	9	7	5	6	2	1	3	8
6	3	1	7	8	9	4	5	2
9	4	3	6	7	8	5	2	1
7	6	2	3	1	4	9	8	6
1	6	8	9	2	5	7	4	3
3	1	9	2	5	7	8	6	4
2	7	3	6	8	9	1	4	5
4	5	8	3	1	7	9	6	2

1	9	6	5	2	4	8	3	7
2	7	3	6	8	9	1	4	5
4	5	8	3	1	7	9	6	2
3	1	9	2	5	7	8	6	4
6	7	6	5	4	3	2	1	8
5	8	7	1	9	3	2	4	6
3	9	4	6	5	2	8	1	7
9	6	7	5	8	1	3	2	4
8	2	1	4	7	3	6	9	5
4	3	5	9	2	6	1	7	8
2	1	9	8	3	7	4	6	5
7	4	3	1	6	5	9	8	2
5	8	6	2	9	4	7	3	1

Mots Croisés N°799

HENRICHEMONT
ABOULIE AREU
BESTIALES AM
IN O INSANE
LIESSE VENTS
IENISSEI SIC
TRUD THERÈSE
ASPET OUL EN
TIIIONS ARC
INSPECTEUR E
OISON E RMI
N EUSKERIENS

Mots Fléchés N°799

SERICICULTRICES
AORALISE ELOGE
GALIPETTES ENUR
UNES TEE NOS ER
EDERS NEOPHYTE
NOTRE OS ITALIE
AU ANGUILLEARS
VIN TUILES ANNE
LLIVIA ENKI GRE
ALLIENT TYR YU
CE FRAISE KILOS
STE ECRU POSAS
ATRE OEL URNES
IEPER AVANTAGER
NNE INUIT SE SI
TIMON FEEKLOON
JOEL PLANS ISSA
ERRES ART ETANG
AGE EON EMMEN A
NA BLOCUS USTER

MONDIAL DES CLUBS - 2014

Tétouan (Maroc) - Auckland City (Nouvelle Zelande)**Un match d'ouverture indécis****Saïd Ben**

C'est aujourd'hui que sera donné officiellement le coup d'envoi de la Coupe du monde des clubs de football avec le match opposant l'équipe marocaine du Moghreb Athlétique Tétouan (MAT) à Auckland City (Nouvelle Zelande) à partir de 20h30 (heure algérienne) au stade Moulay Abdellah de Rabat en tour de barrage pour les quarts de finale.

En dépit du fait que le club tétouanais manque d'expérience pour une manifestation telle que celle-ci, les joueurs affichent, tout de même, une grande détermination pour bien représenter leur pays dans ces joutes mondiales.

Ainsi, les supporters marocains espèrent bien voir leur équipe reproduire le scénario du Raja Casablanca finaliste de la précédente édition de 2013 disputée également au Maroc. Seulement, au vu du parcours de l'équipe de Tétouan en championnat cette saison, il leur sera difficile de réaliser un tel exploit, estiment les observateurs. L'équipe arrive à l'épreuve en manque de confiance après avoir collecté des résultats modestes sur le plan local. Puisque l'équipe a enregistré plusieurs défaites à l'échelle locale, mais le staff technique marocain a mis les bouchées doubles pour bien préparer l'équipe pour cette compétition mondiale. Cette édition, la deuxième à se dérouler en terre marocaine, réunira sept clubs à savoir Auckland City FC (Nouvelle-Zélande/Océanie), Cruz Azul FC (Mexique/Ammord), Moghreb Athlétique de Tétouan (Maroc, pays hôte), Real Madrid CF (Espagne/Europe), CA San Lorenzo (Argentine/Amsud), ES Sétif



(Algérie/Afrique) et Western Sydney Wanderers (Australie/Asie).

Le représentant algérien, l'équipe de l'ES Sétif est arrivée hier à Rabat (Maroc) à bord d'un avion spécial pour participer à cette 11^e Coupe du monde des clubs prévue entre le 10 et le 20 décembre. Les joueurs Toufik Zerara, El Hedi Belamiri, Sofiane Khedairia et Issam Baouz n'ont pas été du voyage, mais ils devraient rejoindre le groupe aujourd'hui en provenance de France. Les joueurs de l'ESS ont rejoint ensuite leur lieu d'hébergement à l'hôtel Tulip Palace, avant d'effectuer leur première séance d'entraînement en terre marocaine hier au centre de préparation des équipes nationales marocaines.

L'Entente de Sétif entamera la compétition samedi prochain, à Rabat, face au vainqueur de la rencontre devant opposer aujourd'hui les Marocains du Moghreb Tétouan et les Néo-Zélandais

d'Auckland City. Pour l'objectif des Sétiens, le jeune entraîneur de l'Entente, Kheireddine Madoui, annonce que «l'équipe tentera d'atteindre le stade des demi-finales», un objectif à la portée de ses joueurs qui seront toutefois privés des services de leur défenseur central Abdelghani Demmou, malchanceux en contractant une blessure une semaine avant le départ de l'équipe pour le Maroc. Mais l'attraction de ce «Mondialito» est certainement la présence du Real Madrid, champion d'Europe en titre, qui, après dix ans d'attente, a réussi à dérocher la Ligue des champions l'été dernier.

Naturellement, les Madrilènes se présentent à cette épreuve dans la peau du favori en puissance pour succéder au Bayern Munich, et ajouter à leur palmarès un trophée qu'ils n'ont jamais gagné jusque là.

LE PROGRAMME COMPLET**TOUR PRÉLIMINAIRE :**

Match 1 : Moghreb Tétouan (champion du Maroc) - Auckland City (Nouvelle-Zélande), le 10 décembre à Rabat --19h30--.

QUARTS DE FINALE :

Match 2 : ES Sétif - Vainqueur match 1 (le 13 décembre à Rabat --16h00--). Match 3 : Cruz Azul (Mexique) - Sydney Wanderers (Australie), le 13 décembre à Rabat (19h30).

DEMI-FINALES :

(4) Vainqueur match 3 - Real Madrid (Espagne), le 16 décembre à Rabat (19h30). (5) Vainqueur match 2 - San Lorenzo (Argentine), le 17 décembre à Marrakech (19h30).

MATCHS DE CLASSEMENT :

(5e place) : perdant match 2 - perdant match 3 (17 décembre à Marrakech --16h30--). (3e place) : perdant match 5 - perdant match 4 (20 décembre à Marrakech --16h30--).

FINALE :

Le 20 décembre à Marrakech (19h30).

L'ES SÉTIF À PIED D'ŒUVRE AU MAROC

L'équipe de l'ES Sétif est arrivée en début d'hier après-midi à Rabat (Maroc) à bord d'un avion spécial pour participer à la Coupe du monde des clubs 2014 de football prévue entre le 10 et le 20 décembre. Les joueurs Toufik Zerara, El Hedi Belamiri, Sofiane Khedairia et Issam Baouz n'ont pas été du voyage, mais ils devraient rejoindre le groupe aujourd'hui en provenance de France. Les joueurs de l'ESS ont rejoint ensuite leur lieu d'hébergement à l'hôtel Tulip Palace, ayant effectué leur première séance d'entraînement en terre marocaine hier à partir de 16h00 au centre de préparation des équipes nationales marocaines. L'Entente de Sétif entamera la compétition samedi prochain, à Rabat, face au vainqueur de la rencontre devant opposer aujourd'hui les Marocains du Moghreb Tétouan et les Néo-Zélandais d'Auckland City.

Madoui : «L'ES Sétif mise sur une qualification en finale»

L'ES Sétif table sur une qualification en finale de la Coupe du monde des clubs qui débute aujourd'hui à Rabat et à laquelle le club des Hauts-Plateaux participe pour la première fois de l'histoire du football algérien, a déclaré à l'APS hier son entraîneur Kheireddine Madoui à l'arrivée de son équipe à l'aéroport de la capitale du Maroc. "Nous croyons à l'exploit et comme un match dure 90 ou 120 minutes, tout reste possible. Notre objectif suprême dans cette épreuve est d'essayer de reproduire le scénario du Raja Casablanca (Maroc) et du TP Mazembe (RD Congo) qui avaient atteint la finale de cette compétition lors de précédentes éditions", a affirmé le jeune coach sétiens. Le fait que l'ESS ait créé la surprise en remportant dernièrement la Ligue des champions africaine alors qu'on n'avait pas donné cher de sa peau est un facteur stimulant pour ses joueurs afin de réussir un autre exploit dans cette épreuve planétaire, selon son entraîneur. "Nos joueurs sont conscients maintenant que rien n'est impossible en football. Ils ont développé chez eux cette force d'aller au charbon et défié n'importe quelle équipe après avoir réussi à surmonter tous les obstacles lors de la précédente Ligue des champions. Nous allons donc miser sur cet état d'esprit pour aller jusqu'au dernier stade de cette compétition", a ajouté le driver d'Al-Kahlia. Cependant, pour l'heure les joueurs algériens devront se concentrer sur leur premier match qui les mettra aux prises samedi prochain au stade Moulay-Abdellah à Rabat face au vainqueur de la rencontre d'ouverture du "Mondialito" entre le MA Tétouan (Maroc) et Auckland City (Nouvelle-Zélande). Un rendez-vous que Madoui va suivre de tout près puisqu'il sera au stade Moulay-Abdellah aujourd'hui (20h30, heures algériennes) en compagnie de tous les membres de son staff pour superviser les deux équipes et tirer les enseignements nécessaires à propos de leurs points forts et points faibles. Interrogé sur la forme physique de ses protégés, surtout que ces derniers sont en train d'enchaîner les matches depuis quelque temps, Madoui ne s'est pas montré inquiet à ce sujet, estimant que les siens ont eu l'occasion de récupérer de leurs efforts après avoir bénéficié de deux jours de repos à l'issue de leur dernier match de championnat de Ligue 1 algérienne remporté à domicile face au CR Belouizdad (1-0), samedi dernier.

De l'envoyé spécial de l'APS au Maroc

La gazette du "Mondialito"

La gazette de la Coupe du monde des clubs de football prévue au Maroc du 10 au 20 décembre en cours :

-HAYATOU : Le président de la Confédération africaine de football (CAF) Aissa Hayatou devrait assister au match d'ouverture de la Coupe du monde des clubs ainsi qu'à la finale de l'épreuve qui débutera aujourd'hui à Rabat et sera clôturée le 20 courant à Marrakech, assurent les organisateurs. Le patron de l'instance continentale avait laissé entendre auparavant qu'il comptait faire l'impasse sur cet événement après le déplacement de la prochaine Coupe d'Afrique des nations du Maroc vers la Guinée équatoriale, une décision non encore digérée par les sportifs marocains qui promettent de réservé un accueil «spécial» au Camerounais lors du match d'ouverture.

-PERSONNALITÉS : Plusieurs personnalités du monde du football sont attendues à Rabat aujourd'hui à l'occasion de l'ouverture de la Coupe du monde des clubs, à leur tête le président de la Fédération internationale (Fifa), Joseph Blatter, le président de l'Union européenne (UEFA), Michel Platini, et l'ancienne star allemande, Franz Beckenbauer.

-RAOURAOUA : Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a animé hier en fin d'après midi, la conférence de presse d'ouverture de la Coupe du monde des clubs, en sa qualité de représentant de la Fifa dans l'organisation de l'épreuve. La conférence de presse était prévue à Marrakech, sachant que le match d'ouverture se déroulera aujourd'hui au stade Moulay Abdellah de Rabat et opposera le champion en titre du Maroc le Moghreb Athlétique de Tétouan à Auckland City (New Zélande).

-SECURITÉ : Des mesures de sécurité renforcées sont prises au profit de la délégation du Real Madrid et sa star portugaise, Cristiano Ronaldo, au cours de leur séjour au Maroc, indique le journal local *El Khabar*, citant des sources sécuritaires. Les Madrilènes sont attendus dimanche prochain à Rabat, soit 48 heures avant leur premier match dans la compétition. Le champion d'Europe en titre compte beaucoup de supporters au Maroc et les organisateurs s'attendent à ce que sa présence au royaume provoque une véritable effervescence.

-PRESSE - Ils sont environ 600 journalistes à avoir été accrédités pour couvrir la Coupe du monde des clubs, a appris l'APS auprès du comité d'organisation. Ce dernier a déployé d'énormes efforts pour mettre les gens de la presse venus d'un peu partout du monde dans de bonnes conditions de travail. Le centre de presse ouvert pour la circonstance au stade Moulay Abdellah n'a d'ailleurs rien à envier à ceux mis en place dans les grandes compétitions internationales organisées en Europe ou ailleurs.

-TICKETS : La Fédération marocaine de football a offert 19.000 tickets d'entrée au stade au club représentant le royaume dans la Coupe du monde des clubs, le Moghreb Athlétique de Tétouan afin d'assurer à ce dernier le soutien nécessaire de ses fans pour rééditer le coup du Raja Casablanca, l'autre club marocain qui s'était illustré lors de l'édition précédente en accédant à la finale qu'il avait perdue face au Bayern Munich.

S. B.

MOBILIS LIGUES 1 ET 2

Un match à huis clos pour le MOB, dernier avertissement pour l'ESMK et l'USMMH avant sanction

Le match MO Béjaïa - JS Saoura, prévu le vendredi 12 décembre au stade de l'Unité maghrébine (Béjaïa) pour le compte des 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie, se jouera à huis clos en raison de la sanction qui pèse sur les Crabes, a annoncé hier la Ligue de football professionnel (LFP).

La commission de discipline de la LFP, réunie la veille (lundi) en session ordinaire, a pris cette décision comme «mesure conservatoire dans l'attente du traitement de l'affaire MOB-USM Alger, dont le dossier reste ouvert pour complément d'informations», a encore précisé l'instance concernée.

Ce match ayant opposé les Crabes au champion d'Algérie en titre, le samedi 6 décembre au stade de Béjaïa a été marqué par de graves incidents, en fin de partie, suite à la victoire des Usmites (0-1). Par ailleurs, la commission de discipline de la LFP a in-



fligé «un dernier avertissement à l'USMM Hadjout et l'ESM Koléa, avant sanction».

Ces deux clubs de Ligue 2 ont été réprimandés pour «mauvaise organisation» en ce qui concerne l'USMMH,

qui a écopé au passage d'une amende de 50.000 DA, et pour «utilisation de produits pyrotechniques» en ce qui concerne l'ESMK qui, elle, s'est vu infliger une amende de 30.000 DA.

La date de la 15^e journée connue au plus tard le 14 décembre

La date du déroulement de la 15^e et dernière journée de la phase aller du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis sera communiquée au plus tard le 14 décembre 2014, a indiqué lundi la Ligue de foot-

ball professionnel (LFP). La LFP a pris cette décision en raison de la participation de l'Entente de Sétif à la phase finale de la Coupe du monde des clubs prévue du 10 au 20 décembre au Maroc, et de la

trêve hivernale qui aura lieu durant la première quinzaine de janvier 2015. Par ailleurs, la LFP informe les clubs que la reprise des championnats de football professionnel des Mobilis-Ligues 1 et 2, au titre

de la phase retour est fixée aux 16 et 17 janvier 2015.

L'USM Alger et l'USM El Harrach se partagent la tête du classement du championnat de Ligue 1 à l'issue de la 13^e journée.

SR COLMAR - TRANSFERT

L'Algérien Nouï Laïfa en attente d'être qualifié

L'ex-milieu récupérateur de l'USM Alger, Nouï Laïfa, récent signataire au SR Colmar, en division nationale du championnat de France, espère être qualifié avant le 12 décembre courant pour pouvoir participer au prochain match contre le FC Paris, club où il a déjà évolué.

«L'envie et la motivation y sont. Je serai donc très heureux d'affronter mon ancienne équipe», a déclaré le joueur dans une interview accordée au site officiel du club alsacien, en avouant cependant «ne pas être sûr de pouvoir tenir la totalité des 90 minutes, car manquant encore de rythme».

Laïfa (28 ans), ancien joueur de Sainte-Geneviève, Alfortville, Créteil et le FC Paris avait rejoint le club champion d'Algérie en titre, l'USM Alger, avec l'espoir de donner une autre dimension à sa carrière, notamment, à travers sa participation à la prestigieuse Ligue des champions africaine de football.

Cependant, les choses ne se sont pas déroulées exactement comme l'avait espéré ce joueur, relégué à un statut de simple remplaçant et qui, à l'usure l'a conduit à résilier son contrat avec les Rouge et Noir d'Alger. Mais Laïfa n'a pas chômé longtemps, puisqu'il a réussi à décrocher un nouveau contrat avec le club alsacien du SR Colmar, quelques jours seulement après son départ de l'USMA, et tout ce qui lui manque désormais, c'est d'être qualifié par la Ligue du football professionnel (LFP) pour pouvoir jouer sous ses nouvelles couleurs. «Actuellement, je manque un peu de temps de jeu, mais j'ai profité au maximum de chacune de mes dernières séances d'entraînement. J'ai vraiment travaillé à fond depuis mon arrivée à Colmar et j'espère que ça ira». A encore avoué Laïfa dans le même entretien. L'envie, je l'ai, la priorité, ce sera de retrouver le rythme pour tenir tout un match. Il y a une équipe en place, qui est troisième, avec de la concurrence. Je respecte ça, ainsi que les choix du



coach. Je prendrai le temps de jeu que j'aurai. J'espere au moins être sur le banc contre le PFC. Concernant ses objectifs avec Colmar, l'Algérien a révélé qu'il souhaite «réaliser une bonne saison sur le plan personnel, et pourquoi pas contribuer au retour du club en Ligue 2». Laïfa n'a pas parié sur sa nouvelle équipe, la qualifiant de «club stable, avec de bons supporters». Après 14 journées en Championnat de France de division nationale, le SR Colmar occupe la 3^e place avec 24 points, juste derrière Avranches (2^e) et son futur adversaire, le FC Paris, actuel leader avec 26 points.

La rupture de contrat entre Heddane et la JSM Béjaïa pas encore entérinée

La rupture de contrat entre l'entraîneur Mustapha Heddane et son employeur la JSM Béjaïa, évoluant en Mobilis-Ligue 2, n'a pas encore été entérinée, selon le manager général du club, Hakim Medane, ajoutant que la décision définitive sera prise lors d'une réunion du directoire du club, prévue pour ce lundi en fin de journée.

«M. Heddane a déposé un congé de maladie du 1^{er} au 15 décembre. Nous allons examiner son cas ce lundi et nous aviserais de la suite à donner», a-t-il confié à l'APS, rejettant du même coup, les rumeurs autour de sa succession.

Remplaçant au pied levé Ali Fergani, Heddane est reparti quasiment dès son arrivée, poussé en cela par le comportement de certains supporters qui, au lendemain du match nul concédé à domicile face au CRB Aïn Fekroud pour le compte de la 12^e journée du championnat de Mobilis-Ligue 2, ont perturbé une séance d'entraînement et agressé quelques joueurs.

Officiellement, il n'a assuré depuis aucun service, ni pris part au déplacement de son équipe à Tlemcen, la semaine dernière, qui s'est soldé par une défaite (1-0).

Ce retrait «intempestif», non confirmé officiellement, ni par ses soins ni par celui du club, a été pris par les supporters comme une démission déguisée, laissant libre cours à tous les pronostics sur son éventuel remplaçant.

Lundi, l'équipe s'est entraînée sous le regard de l'entraîneur-adjoint Karim Zaoui, avec quasiment l'intégralité de l'effectif. «Tout le monde était là, hormis Belkaïd», a indiqué Medane, révélant qu'il y a une liste d'entraîneurs prêts à venir au cas où le contrat avec Heddane venait à être rompu.»

BRÉSIL Pelé a quitté l'hôpital hier

Le légendaire footballeur brésilien Pelé a quitté hier l'hôpital de São Paulo où il est soigné depuis deux semaines pour un problème rénal, a déclaré un porte-parole de l'établissement. «Le patient Edson Arantes do Nascimento (Pelé) poursuit une bonne évolution clinique, sans signe d'infection. Compte tenu de sa bonne récupération, l'équipe médicale a prévu de le faire sortir demain (mardi)», a indiqué l'hôpital Albert-Einstein dans un communiqué.

Le joueur est célébré comme l'un des meilleurs footballeurs de l'histoire. Il a marqué 1.281 buts en 1.363 matches au cours d'une carrière qui s'est étendue des années 1950 aux années 1970. Né le 23 octobre 1940 dans un foyer modeste de la ville de Tres Corações, dans l'Etat de Minas Gerais (sud-est du Brésil), Pelé a gagné trois titres mondiaux avec la sélection brésilienne en 1958 (alors qu'il n'avait que 17 ans), en 1962 et en 1970. Il a passé presque toute sa carrière au club de Santos (1956-1974), avant de terminer au Cosmos de New York (1975-1977).

APS

BONUCCI AU BAYERN ?

Leonardo Bonucci pourrait s'offrir une première expérience à l'étranger l'été prochain. Selon *Tuttosport*, le Bayern Munich de Josep Guardiola s'intéresse de près au défenseur central italien de 27 ans, sous contrat à la Juventus de Turin jusqu'en juin 2017.

Reste à savoir si les Bianconeri accepteront de laisser filer celui que Massimiliano Allegri aligne en défense centrale avec Giorgio Chiellini depuis le retour à un système défensif à quatre, au détriment d'Andrea Barzagli ou Angelo Ogbonna.



WENGER RÉCUPÈRE DEBUCHY !

Arsène Wenger retrouve peu à peu son effectif au grand complet. Après le retour de blessure d'Olivier Giroud et d'autres joueurs, c'est au tour de son compatriote Mathieu Debuchy de revenir dans son groupe après environ trois mois d'absence en raison d'une grosse entorse à la cheville.

Arsène Wenger a donc récupéré Mathieu Debuchy qui revient d'une longue indisponibilité due à une grave entorse à la cheville. Une blessure contractée seul par le joueur en tout début de saison, lors de la rencontre Arsenal - Manchester City (2-2) comptant pour la 4ème journée de Premier League. Malgré une absence longue durée de l'international français, Arsène Wenger a décidé de l'emmener pour le déplacement en Turquie où il devrait foulé de nouveau la pelouse lors du match contre Galatasaray des phases des poules de la Ligue des



Champions.

VAN PERSIE envoie un terne Manchester United sur le podium

Un doublé de Robin Van Persie a fait oublier la piètre prestation de Manchester United, vainqueur 2-1 à Southampton et qui grimpe ainsi à la 3^e place du classement du championnat anglais à l'issue de la 15^e journée.

Le Néerlandais a exploité une bâve de Jose Fonte pour ouvrir le score à la 12^e minute, et a donné la victoire aux Mancuniens à la 71^e, sur un coup franc de Wayne Rooney, après l'égalisation de Graziano Pelle. Manchester United a ainsi remporté ainsi son cinquième match consécutif, de bon augure avant le choc contre Liverpool dimanche à Anfield. Cette victoire, qui permet à MU de passer devant son adversaire du soir et West Ham en se hissant à la troisième place, a cependant été entachée par le niveau de jeu peu reluisant de l'équipe de Louis van Gaal et la blessure à une jambe du défenseur central Christ Smalling.

BLIND VA MIEUX

Le milieu de terrain néerlandais récupère bien de sa blessure au genou contractée avec l'équipe des Pays-Bas. Blessé aux ligaments du genou depuis la mi-novembre avec l'équipe des Pays-Bas, Daley Blind va nettement mieux. Une convalescence allant jusqu'à 6 mois a été redoutée, mais le milieu de terrain néerlandais de Manchester United a passé un scan ce lundi qui s'est révélé être positif. L'ancien joueur de l'Ajax Amsterdam pourrait revenir plus tôt que prévu à la compétition, peut-être avant Noël et le Boxing Day. Il risque néanmoins d'être juste pour la réception de Liverpool samedi.

Mourinho : «Newcastle aurait pu mettre une vache sur le terrain et arrêter le match...»

« Non. Avec tout ce qui est possible ? Tu aurais tout aussi bien pu mettre une vache au milieu du terrain. Et ensuite arrêter le match parce qu'il y a une vache. Tu ne peux pas tout faire dans le football. Tu dois défendre avec tes dix hommes, mettre les dix hommes sur la ligne de but, parquer le bus, mais le football a besoin d'un ballon. Pas deux ou zéro. Fais ce que tu peux faire pour gagner, mais pas tout. Parfois il n'y avait pas de ballon, et ça coupe la dynamique de l'équipe qui essaye de gagner le match », a-t-il déclaré.



CHELSEA FAVORI POUR ACCUEILLIR REUS ?

Lié au Borussia Dortmund, l'attaquant Marco Reus pourrait prendre la direction de l'Angleterre comme nous le révèle *The People*. En effet, la formation de Chelsea aurait entamé des discussions avec l'entourage de l'international allemand. Un contrat de trois ans et demi avec à la clé un salaire hebdomadaire de 160.000 euros serait à l'étude. Côté indemnité de transfert, la clause du joueur s'élève à 25 millions d'euros.

NAVAS HEUREUX AU REAL

Recruté par le Real pour 10 millions d'euros durant l'intersaison, Keylor Navas est toujours la doublure d'Iker Casillas. Le Costaricain, auteur d'une superbe Coupe du monde, n'est pas mécontent de sa situation chez les Merengues, alors qu'il devrait disputer son deuxième match de Ligue des champions contre Ludogorets, mardi.

« Je suis heureux d'appartenir au club. J'essaie de travailler comme un professionnel et de jouer le plus de matches possibles », a lancé l'ancien joueur de Levante, lundi en conférence de presse, rapporte le site du club madrilène.



ALGERIE-BELGIQUE
M. Bensalah signe le registre de condoléances suite au décès de la reine Fabiola

Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, chargé par le président de la République Abdelaziz Bouteflika, a signé, mardi au siège de l'ambassade de Belgique à Alger, le registre de condoléances suite au décès, vendredi, de la reine de Belgique, veuve du roi Baudouin, à l'âge de 86 ans.

Etait présente à la cérémonie de signature, la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition féminine, Mounia Meslem. «Le peuple algérien partage la peine du peuple belge suite au décès de la reine Fabiola», a écrit M. Bensalah sur le registre de condoléances, ajoutant qu'en cette douloureuse circonstance, nous présentons nos sincères condoléances à la famille de la défunte reine et au peuple belge frère».

M. Bensalah a salué les qualités de la défunte qui «fut pendant de longues années avec son époux le roi Baudouin, au service de l'amitié entre les peuples, de la paix et de la fraternité tout comme elle était proche des personnes vulnérables».

«Elle restera un exemple pour l'humanité», a conclu le président du conseil de la Nation. Née le 11 juin 1928 à Madrid, d'une famille noble, la reine Fabiola a épousé le roi Baudouin en décembre 1960.

38^e CONFÉRENCE DES RESPONSABLES DE POLICE ET DE SÉCURITÉ ARABES
M. Hamel demain à Tunis

Le Directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel, participera mercredi, à la tête d'une délégation de haut niveau, aux travaux de la 38^e conférence des responsables de police et de sécurité arabes qui se tiendra mercredi et jeudi à Tunis.

M. Hamel prendra part à cette conférence aux côtés de ses pairs des pays arabes, de délégations de haut niveau, de représentants de l'université Nayef des sciences sécuritaires, de l'union sportive arabe de la police et de l'Interpol, indique un communiqué de la Dgsn. Cette rencontre annuelle constitue pour les responsables de police et de sécurité arabes «une occasion pour débattre des moyens de renforcer la coopération entre les services arabes de police, de consolider la sécurité et la stabilité et de lutter contre la criminalité sous toutes ses formes», ajoute la même source.

ALGÉRIE - GRÈCE

Le président grec adresse un message de remerciements au Président Bouteflika

Le président grec, Karlos Papoulias, a adressé lundi un message de remerciement au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au moment où il quittait Alger à l'issue d'une visite d'Etat de trois jours en Algérie.

«Excellence, M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne, avant de quitter votre pays, je voudrais vous exprimer mes plus sincères remerciements pour l'accueil chaleureux qui m'a été réservé et j'espère vous rencontrer de nouveau dans un future proche», écrit le président Papoulias dans son message.



M. Medelci réitère le «soutien indéfectible» de l'Algérie à la cause palestinienne

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, a réitéré mardi, lors d'une audience accordée à l'ambassadeur de Palestine à Alger, Louai Issa, «le soutien indéfectible de l'Algérie à la cause palestinienne juste». M. Medelci a souligné l'importance de développer les

relations algéro-palestiniennes dans tous les domaines y compris sur le plan institutionnel, a indiqué un communiqué du Conseil. De son côté, l'ambassadeur de Palestine a évoqué les derniers développements de la question palestinienne, soulignant la «nécessité de ren-

forcer les relations algéro-palestiniennes privilégiées».

Il a présenté ses vifs remerciements et exprimé sa considération «au président, au gouvernement et au peuple algériens pour leur soutien permanent à la cause palestinienne».

M. Medelci reçoit l'ambassadeur du Japon à Alger

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci a reçu mardi l'ambassadeur du Japon à Alger, Massaya Fujiwara, indique un communiqué du Conseil. Lors de l'entretien, les deux responsables «ont passé en revue les relations

bilatérales privilégiées et les perspectives de les développer dans différents domaines notamment entre les instances en charge du contrôle constitutionnel dans les deux pays», ajoute la même source.

RÈGLEMENT DE LA CRISE EN LIBYE

Messahel relève une convergence de vue «totale» entre l'Algérie et les Etats-Unis

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a relevé mardi à Alger une «convergence de vue «totale» entre l'Algérie et les Etats-Unis sur la nécessité d'une solution politique à la crise libyenne.

«Il y a une convergence de vue totale entre l'Algérie et les Etats-Unis dans la recherche d'une solution politique à la situation en Libye pour faire démarrer le processus de négociations», a déclaré M. Messahel à la presse à l'issue de l'audience qu'il a accordée à l'adjointe au sous-secrétaire d'Etat américain chargée de la défense, Amanda Dory. Il a insisté sur la nécessité d'encourager les efforts déployés actuellement par les Nations Unies pour faire démarrer le processus de négociations pour un règlement politique de la crise libyenne. Le ministre a indiqué, en outre, que la situation en Libye et au Sahel ont constitué l'«essentiel» des questions abordées avec la res-



ponsable américaine. «Nous avons eu l'occasion, indépendamment de la réunion bilatérale sur la coopération militaire algéro-américaine, d'avoir un échange de vues sur la situation dans la région. Donc, il est évident que la situation en Libye et au Sahel ait constitué l'essentiel des questions abordées», a-t-il précisé. Il a, dans ce sens, ajouté qu'il faut que la Libye retrouve rapidement sa stabilité qui est fondamentale et essentielle dans la lutte antiterroriste dans la sous-région.

«L'Algérie et les Etats-Unis vont continuer à se consulter, à échanger leurs analyses et essayer de travailler à faire aboutir le processus qui préserverait l'unité de la Libye et sa stabilité», a affirmé M. Messahel. Le ministre a dans ce sens souligné la nécessité que les situations en Libye et au Mali soient réglées «le plus rapidement possible», pour que, a-t-il expliqué, la lutte contre le terrorisme, «déjà engagée dans la région, puisse réellement être le souci majeur de nos pays».

De son côté, Mme Dory a déclaré qu'elle se trouvait en Algérie pour discuter des questions et problèmes qui intéressent l'Algérie et les Etats-Unis, notamment les questions sécuritaires ainsi que la coopération militaire, déjà existante entre les deux pays. Mme Dory conduit la délégation américaine qui participe à la 6^e réunion de dialogue militaire conjoint algéro-américain. La 5^e réunion s'était tenue aux Etats-Unis en 2012, rappelle-t-on.

CRISE AU MALI

La Commission de la paix et la sécurité de l'UA salue le rôle majeur de l'Algérie

Le commissaire de l'Union africaine pour la paix et la sécurité, Smail Chergui, a salué, mardi à Oran, le rôle majeur de l'Algérie en faveur de la réconciliation malienne.

«Je tiens à exprimer la reconnaissance de la Commission de la paix et la sécurité de l'UA pour le rôle majeur de l'Algérie dans le processus de la réconciliation en Malis», a indiqué M. Chergui, dans une brève intervention, lors de la tenue des travaux du 2^e séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique.

Le commissaire a également valorisé les efforts menés entre les frères libyens soutenus par les Nations Unies, l'UA et les pays de la région à l'initiative de l'Algérie. Par ailleurs, le

même responsable a mis en relief l'importance des recommandations issues de la 1^e édition de ce séminaire, tenue l'an dernier à Alger.

«Ces recommandations constituent un document de référence pour faire face aux différentes préoccupations des peuples africains en matière de paix et de sécurité», a-t-il indiqué.

Pour l'épidémie d'Ebola, M. Chergui a souligné la nécessité de prendre des mesures adéquates et mobiliser plus de moyens pour relever ce défi. Il a également insisté sur l'impératif de développer des capacités de lutte contre ce fléau tout en adoptant une démarche cohérente.

APS